



JEUDI 22 FÉVRIER 1996

No 36196 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Sarajevo

Tension chez les Serbes

La tension est montée d'un cran hier chez les Serbes de Sarajevo. Les moyens de transport promis depuis deux jours pour évacuer la population du quartier de Vogosca ne sont toujours pas arrivés. A Mostar, la liberté de circulation a fait de timides débuts. Par ailleurs, neuf Iraniens ont été arrêtés samedi par la police croate, suspectés d'être entrés en Bosnie pour faire de la propagande pour la révolution islamique.

Page 2

Assainissement des finances fédérales

Plan salué

Le budget déficitaire de la Confédération doit être rééquilibré d'ici à 2001, estime le Conseil fédéral. Une disposition constitutionnelle devrait en outre obliger le gouvernement et le Parlement à mener une politique d'assainissement. Les partis bourgeois saluent ce projet. Les socialistes sont moins enthousiastes.

Page 4

Malgré un incident technique

Columbia s'envolera aujourd'hui

Un petit incident technique s'est produit hier lors des préparatifs de départ de la navette spatiale Columbia. Quelques douzaines de litres d'une substance corrosive se sont échappés d'une pompe et ont coulé en partie sur le réservoir gauche. Mais la situation a rapidement été maîtrisée et cette panne n'a pas mis en danger le compte à rebours. Claude Nicollier et ses camarades devraient donc s'envoler aujourd'hui comme prévu. Il s'agit de la 3e mission spatiale pour l'astronaute suisse.

Page 6

Transports: coordination indispensable avec Bruxelles Fin des 28 tonnes en 2005?

«Si une politique des transports respectueuse de la région alpine peut être coordonnée avec l'Europe, rien n'empêcherait plus de lever la limite suisse des 28 tonnes en 2005». Pour la première fois, hier, le Conseil fédéral a évoqué l'abandon de ce tabou, en termes prudents mais précis. Il reste, bien sûr, à concrétiser une telle politique, par des taxes poids lourds harmonisées ou négociées avec Bruxelles.

Berne

François NUSSBAUM

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a présenté hier les grandes lignes de la politique des transports qu'il préconise. En précisant que les principaux dossiers qui s'y rapportent forment un tout et doivent viser un objectif: une mobilité qui respecte l'environnement.

En premier lieu, un projet de loi sur la nouvelle taxe poids lourds (liée aux distances parcourues et aux volumes transportés) doit être présenté en avril au Conseil fédéral. Devrait suivre (avant la fin de l'année) un projet de péage pour le transit routier de marchandises traversant les Alpes, en application de l'initiative des Alpes.

Ces deux instruments doivent inciter le transport de marchandises à préférer le rail, donc assurer la rentabilité de la nouvelle transversale alpine (NLFA). Mais de telles mesures ne peuvent être introduites de manière unilatérale: le trafic contourné



rait simplement la Suisse par l'Autriche ou la France, et Bruxelles prendrait des mesures de rétorsion.

DOUBLE ÉCHÉANCE

La politique suisse des transports doit donc être coordonnée avec l'Union européenne, dans le cadre d'un accord bilatéral (qui est d'ailleurs en cours de négociation). Si l'on parvenait à un tel accord, rien n'empêcherait plus d'abandonner la limite des 28 tonnes, imposée aux camions roulant en Suisse: l'essentiel du transport de marchandises passerait par le rail.

Moritz Leuenberger envisage

la date de 2005, qui correspond à deux échéances. C'est, d'une part, le délai fixé pour la mise en application de l'initiative des Alpes et, d'autre part, le moment où devrait être renégocié l'Accord de transit signé en 1992. C'est aussi un délai assez long qui permet de discuter avec l'Europe de ces propositions alternatives aux 28 tonnes.

ÉLÉMENTS IMBRIQUÉS

On sait que la Commission européenne a lancé récemment la discussion sur un «livre vert» sur les transports, qui correspond aux objectifs de la Suisse: vérité des coûts (taxer davantage la

route) et protection de l'environnement, notamment de la région alpine. Mais aucune mesure concrète n'est envisagée avant 2010. La situation reste donc encore très floue.

Dans l'intervalle, la Suisse doit construire rapidement la NLFA (Gothard et/ou Loetschberg), conformément à l'Accord de transit, mais dont le financement n'est pas encore définitivement fixé. Il faudrait notamment augmenter le litre d'essence (aussi au titre de la vérité des coûts) et puiser dans les recettes de la future taxe poids lourds. Bref, tous les éléments sont imbriqués. F.N.

D. Dubois, joueur du HCC

A la croisée des chemins



Daniel Dubois

Pour lui et le HCC tout reste à faire ce soir face à Bienne. (Impar-Galley)

Page 9

Primaires républicaines américaines dans le New Hampshire Buchanan vainqueur d'une courte tête

L'ultraconservateur Pat Buchanan (avec son épouse sur la photo Keystone) a remporté d'une courte tête la primaire républicaine de mardi dans le New Hampshire, qui fait traditionnellement figure de test pour l'élection présidentielle américaine. Il renforce ainsi sa position dans la course à l'investiture pour la Maison-Blanche face au favori Bob Dole.

Après dépouillement de 94% des suffrages des militants républicains électeurs dans cet Etat du nord-est des Etats-Unis, Pat Buchanan obtient 27% des voix. Le chef de la majorité républicaine au Sénat Bob Dole en recueille 26% et l'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander 23%.

Le milliardaire Steve Forbes est pour sa part crédité de 12% des suffrages. Aucun autre candidat n'obtient plus de 6%.

Dès l'annonce de sa victoire, Pat Buchanan s'est engagé à défendre l'Américain moyen contre «des multinationales qui n'ont aucune loyauté» envers les Etats-Unis. Sous les ova-

tions de ses partisans, il a fait vœu de «reconquérir la souveraineté perdue du pays».

(ats, afp, reuter)

Page 2



OPINION

L'austérité

Contrairement à Otto Stich, son successeur, Kaspar Villiger, n'entend pas trouver de nouvelles recettes pour assainir les finances fédérales. Un plan d'austérité, fondé sur une volonté d'économies, doit suffire. Reste à savoir si le Parlement et, surtout, le peuple consentiront les sacrifices nécessaires.

Le ministre des Finances propose, d'emblée, un instrument contraignant: un article constitutionnel fixant, pour 2001, l'objectif de l'élimination du déficit budgétaire. On a cru, un moment, que le Conseil fédéral obtiendrait automatiquement les pleins pouvoirs au cas où cet objectif ne serait pas atteint.

Ce ne sera probablement pas le cas: le Parlement restera associé à l'introduction d'éventuelles mesures de crise. Il n'aurait d'ailleurs pas accepté de se voir dépouiller de ses compétences. On verra, dans trois mois environ, avec quel doigt il parviendra néanmoins à imposer une certaine contrainte aux Chambres.

Plusieurs autres projets devraient tenir la route: pas de nouvelles tâches, priorités dans les économies (avec symétrie des sacrifices), réduction du personnel, redéfinition des transferts et des subventions, assouplissement de normes trop coûteuses, etc... Mais il faudra convaincre les cantons de «faire avec moins».

Le gros morceau touche les assurances sociales. Le département de Ruth Dreifuss doit présenter un projet d'«enveloppe» financière, une sorte de budget global pour l'ensemble des prestations sociales. Certaines baisseront mais, contrairement aux coupes linéaires, on choisira lesquelles - comme dans un ménage.

Le problème, c'est que les besoins, dans ce secteur, sont énormes et vont augmenter sensiblement avec le vieillissement de la population et les soins médicaux qu'engendre cette évolution. Il sera difficile à la gauche d'abandonner la défense de ces acquis, et à la population d'y renoncer. Car la symétrie est trouble.

Le projet de Kaspar Villiger ne demande, en effet, pas l'équivalent à l'économie. Elle devra seulement renoncer aux allègements fiscaux qu'elle réclame, par exemple la suppression de l'impôt fédéral direct. On ménage donc la place économique suisse, dans la mesure où sa bonne santé est indispensable.

Mais il est aussi vrai que l'économie n'est pas un tout homogène et que certaines entreprises souffrent plus que d'autres de la récession et des mutations structurelles. Si certains impôts de solidarité ont passé la rampe, les grandes firmes fortement capitalisées pourraient consentir des efforts analogues.

Le succès du plan Villiger dépendra sans doute de la crédibilité de cette symétrie des sacrifices. Il reste donc beaucoup d'idées à préciser et d'équilibres à affiner: le potentiel d'économies est grand mais il faudra viser juste. Reconnaissances toutefois à ce plan le mérite de parler d'austérité: elle semble inévitable.

François NUSSBAUM

Pat Buchanan victorieux à la primaire du New Hampshire Les républicains affaiblis

La victoire de Pat Buchanan dans l'élection primaire du New Hampshire laisse le camp républicain sans véritable chef de file en ce début de course présidentielle. Le Grand Old Party se trouve au contraire affaibli par une triangulaire: Bob Dole et Lamar Alexander voient dans leur vainqueur ultraconservateur leur principal adversaire.

Grands battus de cette primaire considérée comme cruciale, le chef de la majorité républicaine au Sénat et l'ancien gouverneur du Tennessee ont respectivement recueilli 26% et 23% des suffrages, devancés de peu par M. Buchanan, crédité de 27% des voix.

Délogé de sa position de figure de proue, Bob Dole doit à présent trouver un second souf-

fle dans les prochaines échéances, faute de quoi d'autres personnalités républicaines pourraient à leur tour tenter leur chance pour stopper l'ex-journaliste et conseiller présidentiel dans son ascension.

Il faut remonter à Barry Goldwater, l'un des premiers héros politiques de Pat Buchanan, pour retrouver un candidat républicain à la Maison-Blanche investi par son parti malgré un revers dans le New Hampshire. C'était il y a 32 ans et il n'avait pas été élu président des Etats-Unis...

M. Buchanan sait maintenant ce qui l'attend. Il a ainsi averti mardi soir ses partisans que «toutes les forces de l'ordre ancien allaient se liguier» contre lui pour lui substituer un candidat de consensus. «Nous n'avons plus pour nous l'élément de surprise», a-t-il dit devant une assemblée acquiescente à ses vues conservatrices et protectionnistes.

Mais même ses troupes doutent que ce candidat au style batailleur et au discours sans concessions puisse battre Bill Clinton. Son résultat dans le New Hampshire, ajouté à sa récente victoire dans le caucus de Louisiane et sa deuxième place dans l'Iowa, ne suffit pas pour convaincre. La plupart des électeurs républicains interrogés à la sortie des bureaux de vote ne lui accordent aucune chance de victoire finale. L'intéressé n'est du reste pas dupe: «Je continuerai aussi longtemps, aussi fort et aussi loin que possible avant de laisser le témoin à qui le ramassera», a-t-il confié à ses supporters.

Bob Dole a pour sa part assuré qu'il se remettrait de ce revers grâce aux atouts dont il dispose pour mener une longue campagne, à commencer par un budget de 4,8 millions de dollars (6 millions de francs) contre 101.000 dollars à Pat Buchanan. Le sénateur a juré de se battre «pour le cœur et l'âme du Parti

républicain» et de renouer avec le succès dès samedi dans le Delaware et mardi prochain dans les Etats du Dakota du Nord et du Sud et en Arizona.

Lamar Alexander, qui se pose désormais en solution de remplacement crédible aux idées extrémistes de M. Buchanan, a quant à lui répété que le GOP devait renoncer à investir un jour M. Dole, compte tenu de son incapacité à rassembler. Quant à Steve Forbes, l'éditeur milliardaire partisan d'un impôt unifié à 17%, il compte rester dans la course, malgré sa quatrième place mardi.

A la Maison-Blanche, un porte-parole de la présidence a qualifié M. Buchanan de «personnalité de premier plan». Il faut dire que Bill Clinton, vainqueur «dans un fauteuil» de la primaire démocrate du New Hampshire, ne serait pas mécontent d'affronter le chroniqueur républicain dans la dernière ligne droite. (ap)

Explosion à Londres La victime était de l'IRA

La victime de l'explosion survenue dimanche dans un autobus londonien était bien un membre de l'IRA: l'Armée républicaine irlandaise, dans un appel au réseau public irlandais RTE, a confirmé hier soir qu'Edward O'Brien était l'un de ses membres. Ses parents s'étaient manifestés plus tôt dans la journée pour dire leur satisfaction du sacrifice de leur fils. L'IRA avait déjà revendiqué l'explosion en regrettant qu'il y ait eu des victimes, une façon de laisser entendre que l'autobus n'était pas la cible d'un éventuel attentat en préparation. Les sentiments des parents de O'Brien sont mêlés: ils ressentent du chagrin à cause de la mort de leur fils mais aussi une satisfaction certaine de savoir que c'est lui qui transportait une bombe pour l'Armée républicaine irlandaise. Alors que Scotland Yard n'a toujours pas donné l'identité de la victime, Myles et Margaret O'Brien ont déclaré mercredi qu'ils étaient satisfaits que leur fils Edward, âgé de 21 ans, soit mort pour la cause. (ap)

22.2.1495 - L'armée de Charles VII occupe Naples.
22.2.1759 - Les Français abandonnent le siège de Madras, en Inde, à l'arrivée de la flotte anglaise.
22.2.1848 - Paris se soulève contre la monarchie de Juillet.

BRÈVES

Sierra Leone

Villageois décapités

Vingt-deux villageois ont été décapités par des rebelles qui ont opéré une descente dans le village de Moyolo Gangi, à 200 km à l'est de la capitale Freetown, pour punir ses habitants de se préparer à participer aux élections présidentielles de lundi prochain.

Inde

Démission d'un septième ministre

Un septième ministre indien a démissionné hier. Ce nouveau départ est lié au scandale des pots de vin qui ébranle la classe politique indienne et qui continue à s'étendre.

Retour à Bagdad du général Hassan

Etonnement à Washington

Le retour en Irak du général transfuge Hussein Kamel Hassan, gendre du président irakien Saddam Hussein, six mois après avoir fait défection en Jordanie, a été accueilli avec étonnement à Washington, où l'on espère toutefois que cela ne remettra pas en cause la validité des informations qu'il avait communiquées sur le régime irakien.

Richard Holbrooke

Adieux à la diplomatie

Les dirigeants américains ont fait hier leurs adieux à un de leurs diplomates les plus efficaces, Richard Holbrooke. Il rejoindra dès aujourd'hui la banque américaine CS First Boston avec le titre de vice-président.

Procès Di Pietro

Audience suspendue

L'audience préliminaire ouverte contre l'ancien juge milanais Antonio Di Pietro a été suspendue hier à Brescia. Elle doit reprendre ce matin. Les juges doivent décider d'un éventuel procès de l'ex-magistrat vedette du pool d'enquêtes anticorruption «Mains propres».

Procès Berlusconi

Demande rejetée

Le tribunal de Milan a rejeté une demande de suspension du procès dans lequel l'ancien président du Conseil italien Silvio Berlusconi est accusé de corruption. La requête de la défense avait été formulée en raison de la campagne électorale pour les élections anticipées du 21 avril. L'acte d'accusation concerne les versements illégaux de trois sociétés de la Fininvest à des agents de la Guardia di finanza.

Sarajevo: la tension monte chez les Serbes

Timide liberté de circulation à Mostar

La tension est montée d'un cran hier chez les Serbes de Sarajevo. Les moyens de transport promis depuis deux jours pour évacuer la population du quartier de Vogosca ne sont toujours pas arrivés. A Mostar, la liberté de circulation a fait de timides débuts.

Lors d'une réunion d'information houleuse à l'Hôtel de Ville de Vogosca, le maire par intérim Rajko Koprivica et les policiers sans armes de la force internationale ont été pris à partie par les administrés en colère.

Aux termes des accords de paix de Dayton, cinq quartiers serbes de Sarajevo, dont Vogosca, passeront sous l'autorité de la Fédération croato-musulmane le 20 mars. Dès demain, les policiers de la fédération patrouilleront dans les rues de Vogosca, ce que les Serbes n'ont appris que lundi.

Les quelque 17.000 habitants serbes de Vogosca craignent des représailles de la part des Croato-Musulmans pour le siège de Sarajevo. La plupart se disent résolus à s'enfuir d'ici à vendredi mais, faute de moyens de transport, ils pourraient se retrouver bloqués.

Le porte-parole du Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, a accusé hier les médias serbo-bosniaques contrôlés par Pale de chercher à semer la panique dans la population serbe de Sarajevo. S'exprimant depuis son



Banlieue de Sarajevo

Des civils serbes ont déjà commencé à quitter la ville.

(Keystone)

fief, Radovan Karadzic a réfuté l'accusation.

Les autorités militaires serbes de Bosnie persistent par ailleurs dans leur refus de reprendre tous contacts officiels avec l'IFOR tant que deux de leurs officiers supérieurs soupçonnés de crimes de guerre n'auront pas été libérés. Ils sont actuellement emprisonnés à La Haye, siège du Tribunal pénal international (TPI) qui enquête sur ces soupçons.

A Mostar, des patrouilles de police mixtes ont repris hier au lendemain de la réunification officielle, mais délicate dans son application, de la ville. Les patrouilles sont composées d'offi-

ciers de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), de policiers croates et musulmans de Mostar, ainsi que de policiers de Bosnie et de Croatie. Les Croates ont toutefois manifesté leurs réticences en se présentant au rendez-vous avec trois heures de retard.

Par ailleurs, neuf Iraniens ont été arrêtés samedi dans l'ouest de la Bosnie par la police croate. Ils sont suspectés d'être entrés en Bosnie-Herzégovine pour faire de la propagande pour la révolution islamique, a indiqué la radio croate de Bosnie, captée mardi par les services d'écoute de la BBC à Londres.

(ats, afp, reuter)

Arrestation en Espagne

L'aile politique de l'ETA mise en cause

Un responsable du Parti indépendantiste basque espagnol «Herri Batasuna» - aile politique de l'ETA - a été arrêté hier pour avoir refusé de s'expliquer devant la justice sur les liens entre son parti et l'organisation paramilitaire interdite.

Jon Idigoras, porte-parole de «Herri Batasuna», a été interpellé par des policiers en civil devant son domicile d'Amorebieta, au Pays basque espagnol. C'est le plus haut dirigeant de ce parti jamais placé en détention.

M. Idigoras aurait dû comparaître mardi devant le Tribunal national de Madrid

pour y être interrogé sur la distribution par son parti d'un vidéo de l'ETA dans le cadre de la campagne pour les élections législatives du 3 mars.

Selon le juge antiterroriste Baltasar Garzon, l'utilisation par «Herri Batasuna» de cette vidéo montre que ce parti «collabore activement avec l'ETA, en allant au-delà des limites de la liberté d'expression».

Près d'un million d'Espagnols, toutes tendances politiques confondues, ont participé lundi, dans les rues de Madrid, à une marche silencieuse de protestation contre les attentats de l'ETA. (ap)

Dans plus de 300 villes européennes

Solidarité avec le Tibet

Plus de 300 maires dans 22 pays européens hisseront le 10 mars sur la hampe de leur Hôtel de Ville le drapeau tibétain, «en signe de solidarité concrète avec la lutte pour la liberté du peuple tibétain et de son gouvernement légitime en exil», a annoncé hier le Parti radical au Parlement européen.

Participeront à cette manifestation des municipalités de France, Italie, Belgique, Grande Bretagne, Allemagne, Espagne, Autriche, Russie, Hongrie, Li-

tuanie, Luxembourg, Moldavie, Pays-Bas, Pologne, Rép. tchèque, Slovaquie, Suisse, Ukraine, Yougoslavie, Albanie. Des villes des Etats-Unis adhèrent également à cette initiative.

«Aux Etats-Unis et en Europe, le Parti radical, les communautés tibétaines en exil et les groupes de soutien au Tibet travaillent aux derniers préparatifs de deux manifestations «continentales» qui auront lieu à Bruxelles et à Washington», indique le Parti radical. (ap)

Chute du bastion tchéchène de Novogrozny

Résistance indépendantiste non entamée

L'armée russe s'est emparée de la ville de Novogrozny. Une fois de plus, les civils ont payé un très lourd tribut. Mais cette victoire, acquise au prix d'un déluge de bombes, n'entame guère les capacités de résistance des indépendantistes tchéchènes, estimaient hier les analystes.

L'armée russe est entrée mardi à Novogrozny, l'une des places fortes des indépendantistes. La ville avait été désertée au cours de la nuit précédente par la plupart des combattants. «L'opération est terminée et on peut considérer son issue comme une réussite», a déclaré hier le ministre russe de la Défense Pavel Gratchev.

Plus de 200 combattants indépendantistes ont été tués, a-t-il

affirmé. Parmi les Russes, quatre soldats sont morts ainsi qu'un nombre «plus significatif» d'hommes des troupes du ministère de l'Intérieur, selon le général Gratchev. Ce bilan n'était confirmé d'aucune source indépendante.

Moscou estime avoir privé les indépendantistes d'un nœud crucial de communication ainsi que de l'un de leurs principaux dépôts d'armes. De fait, Novogrozny était un des quartiers généraux du chef d'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov.

Mais Dmitri Trénine, analyste à la Fondation Carnegie Endowment, doute que la prise de la localité constitue un tournant dans la guerre. «Cette guerre rampante durera long-

temps. Ce n'est pas la prise d'une nouvelle ville, d'un nouveau village, qui y mettra un terme», estime cet observateur. D'autant que les combattants tchéchènes comptent de très nombreuses bases intermittentes, semblables à celle de Novogrozny, dans toute la moitié sud de la république.

Plusieurs dirigeants démocrates russes, dont l'ancien premier ministre Egor Gaidar et l'économiste Grigori Iavlinski, ont de leur côté lancé un appel commun au Kremlin pour un arrêt des hostilités. Mais il paraît peu probable que le président Boris Eltsine aille aussi loin dans ses propositions pour un règlement pacifique du conflit qu'il a promis d'annoncer dans les prochains jours. (ats, afp)

Enlèvement en Indonésie

Otages secourus

Un Français et un Indonésien, enlevés mardi soir à Irian Jaya, en Indonésie, par une organisation séparatiste papoue, ont été secourus hier par l'armée après la prise de la cache rebelle où ils étaient détenus.

subi de violences, ont été ramenés à Nabire.

Selon le lieutenant-colonel Hidayat, les ravisseurs seraient membres du Mouvement pour une Papouasie libre dirigé par le séparatiste John Magdi Yogi. Ce groupe, dont d'autres éléments détiennent encore 12 otages dont six Européens (quatre Britanniques et deux Néerlandais), exige l'indépendance d'Irian Jaya, ancienne colonie néerlandaise cédée à l'Indonésie en 1963.

Des opérations se poursuivaient avec le concours du Comité international de la Croix-Rouge pour tenter de localiser les 12 otages restants et obtenir leur libération sans conditions. (ap)

FUN 4 X4 AVEC SERVICES GRATUITS!



Nouveau: Services gratuits pendant 3 ans (ou 100'000 km)

FEROZA 1.6i

- Moteur 1.6i / 70 kW (95 CV) • 4x4 enclenchable
- Toit ouvrant + transformable en cabrio • Direction assistée
- Et sur la version SX: • Verrouillage central • Lève-glaces et rétroviseurs électriques • Jantes chromées

Fun 4x4 dès Fr. 23 550.- (prix net, TVA incluse).

A découvrir chez votre agent DAIHATSU:

GARAGE des STADES
A. Miche & B. Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 68 13

DAIHATSU
L'ALTERNATIVE.

132-783775

claudé havrey paris

COLLECTION
PRINTEMPS-ÉTÉ 96
TAILLES 36 À 52



Actuellement
notre vitrine
spéciale
Claude havrey

● En exclusivité chez.

Classymode
Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Av. Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 15 62

132-783204

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-777886

Cannage et rempaillage de chaises
Atelier Prébarreau
Tunnels 38, 2006 Neuchâtel
☎ 038/30 26 70.
28-40994

primo

toujours les dernières nouveautés!

visavis

Nouveau, pour la saison des asperges

Asperges vertes
de Californie
tendres et riches en vitamines



kg **6.90**

Kambly Bricelés • Gold de Luxe 200 g 12.95 • Café au lait 280 g 7.95	REGINA • Concombres délicieux 460 g 2 ^o 2.20 • Cornichons 230 g 2 ^o 1.95 • Epis de maïs 125 g 2 ^o 2.45 • Petits oignons 230 g 1 ^o 1.60 Où cela? Mais, chez l'un des 1600 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis
PERRIER VIT Têtes au choco foncé 4 pièces 1.65 4x30 g	NIVEA Body Milk 4.70 250 ml
Signal ++ • Fluor • Gel Dentifrice 5.60 DUO 2x75 ml	NIAXA compact Sachet de recharge 11.90 3 kg

1.08/96 **primo et visavis - toujours les dernières nouveautés!**

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine; VILLERET: Leuenberger;
visavis BREULEUX: Rion; Boillat; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch; Marché des Arêtes; Amstutz; Laiterie des gentianes; Egger, Léopold-Robert; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen; LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Lorial; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard;

70/11 L'impartial 144-740273/4-4

SPLENDIDEMENT ÉPARGNÉ




NIVEA body lait ou lotion 400 ml **6.30**

DEMAKE-UP duo rondelles d'ouate 2x 70 pièces **3.50**

DUSCHDAS duo, 5 sortes 2x 250 ml **5.90**

NIVEA baume pour le corps 400 ml **8.90**

NIVEA savon liquide original 250 ml sachet de recharge 500ml **7.70**

ATRIX duo crème protectrice intensive, 2x 150 ml **6.30**

ABM
Sympa et différent

144-740118 128-9902

Assainissement des finances fédérales d'ici à l'an 2001

Un plan contraignant

Le budget déficitaire de la Confédération doit être ré-équilibré d'ici à 2001. Une disposition constitutionnelle devrait obliger gouvernement et Parlement à mener une politique d'assainissement. Aucune ressource supplémentaire n'est prévue, sauf pour le financement des NLFA et de l'AVS/AI.

Dans le cadre de la discussion sur le plan financier de la législature 1997-1999, le Conseil fédéral a adopté hier un schéma directeur de politique financière. Il prévoit un plan contraignant d'assainissement des finances fédérales. Pour éliminer les déficits budgétaires structurels d'ici à l'an 2001, une norme constitutionnelle devrait obliger le gouvernement et le Parlement à mener une politique d'assainissement des finances fédérales.

Si l'objectif n'était pas atteint, le Conseil fédéral devrait, en étroite collaboration avec le Parlement, prendre des mesures d'économies dans le domaine des transferts et dans le domaine propre de la Confédération. Le mécanisme du «couperet» n'est pas encore établi.

Le Département fédéral des finances doit présenter un projet d'ici la fin mai. Cet instrument doit avant tout avoir un effet préventif d'autodiscipline, a expliqué le ministre des Finances Kaspar Villiger devant la presse. D'ici à 1999, dans le cadre du plan financier, le Conseil fédéral proposera des coupures pon-



Kaspar Villiger

Le chef du Département des finances a présenté hier son plan d'assainissement. (Keystone-Mueller)

nelles dans les dépenses dans les principaux groupes de tâches et des économies en matière de personnel. Les tâches seront gelées jusqu'à fin 1997. Les nouvelles tâches prévues dans le plan financier, comme l'assurance-maternité, ne sont pas touchées par ce moratoire, a indiqué Kaspar Villiger.

Ces mesures ajoutées aux allègements escomptés de la nouvelle stratégie de financement

des transports publics devraient permettre de se rapprocher des objectifs du Conseil fédéral. Les déficits budgétaires atteindront ainsi trois à cinq milliards par année de 1997 à 1999. Et la croissance moyenne des dépenses serait limitée à quelque 2,5%.

On ne tient toutefois pas compte de la comptabilisation correcte des prêts aux CFF et des excédents de la Caisse fédé-

rale de pensions, ce qui alourdirait le déficit de quelque deux milliards.

DÉLAIS PLUS LONGS

L'élimination complète des déficits structurels, avec la prise en compte de la nouvelle présentation des comptes, ne pourra pas se faire d'ici à 1999. Le Conseil fédéral juge indispensable de se donner deux ans de plus.

Une fois les mesures prises dans le cadre du plan financier, les économies supplémentaires devront en effet être atteintes au moyen des projets de réformes structurelles en cours. Il s'agit de la révision de la péréquation financière entre Confédération et cantons, du réexamen des subventions, de la réforme de l'administration ainsi que de la révision des normes et des standards.

Le Conseil fédéral a défini des

objectifs concrets d'économies pour la réforme de l'administration, avec une réduction du personnel de 5%.

PAS DE NOUVELLES RECETTES

Côté recettes, le Conseil fédéral a opté pour un régime minceur. Aucun impôt supplémentaire n'est prévu, sauf le financement spécial de l'infrastructure ferroviaire et le pour-cent supplémentaire de TVA pour l'AVS-AI.

En politique fiscale, une réforme de l'imposition des entreprises sans incidence sur le budget est prévue. Vu les sacrifices imposés à la population par l'assainissement des finances, le gouvernement exclut des allègements fiscaux importants ou des redistributions de la charge fiscale durant les prochaines années. (ats)

IFD en question

«Ce n'est pas le moment de redistribuer la charge fiscale des hauts revenus sur les autres contribuables. Surtout dans une période où l'on demande des sacrifices à tout le monde, a déclaré hier le ministre des Finances Kaspar Villiger.»

En réponse à l'initiative populaire «Pour une abolition de l'impôt fédéral direct», la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats propose un contre-projet qui prévoit d'alléger l'impôt fédéral direct de quelque 20%. La perte de substance fiscale devrait être compensée par une hausse de 1% environ de la TVA.

Mais pour le Conseil fédéral, ce n'est peut-être pas le bon moment pour transférer, par le biais de la TVA, la charge fiscale des hauts revenus sur les autres contribuables et en particulier sur les bas revenus. (ats)

BRÈVES

Transaction

Coop reprend Jelmoli

Une partie du patrimoine de Jelmoli, mis en vente en novembre 1995, a trouvé acquéreur. Le grand distributeur Coop va reprendre les magasins de Berne, Bienne, Martigny et Sierre au début 1997. Aucun emploi ne sera supprimé, a indiqué Coop hier.

Banques régionales

Disparition

La sixième banque régionale de Suisse, la Caisse d'épargne de Langenthal, est en train de disparaître. L'UBS se propose de reprendre cet établissement en difficulté pour 103 millions de francs.

PTT

Uchtenhagen vice-présidente

L'ancienne conseillère nationale socialiste zurichoise Lilian Uchtenhagen, 67 ans, deviendra dès le 1er mars vice-présidente du conseil d'administration des PTT. Le Conseil fédéral l'a nommée hier. Membre du conseil depuis 1990, elle remplacera Bernard Schneider, élu président en janvier dernier.

Mesures de contrainte Indemnités

Les étrangers détenus en application des mesures de contrainte ont droit à une indemnité si leur incarcération s'avère illégale. Le Tribunal fédéral l'a souligné en acceptant le recours d'un Kosovar qui avait été détenu illégalement en vue de son expulsion sur ordre d'un juge grison.

SSR

M. Friedli plus candidat

Max Friedli, directeur de l'Office fédéral des transports, n'est plus candidat à la succession d'Antonio Riva à la direction générale de la SSR. Il a confirmé hier qu'il avait fait part de sa décision par écrit au président de la SSR Eric Lehmann.

CFF

Suppression d'emploi

Les CFF veulent supprimer encore 3000 emplois d'ici à l'an 2002, soit 10% de leur personnel. Ces mesures sont imposées par les mauvaises perspectives financières des CFF, qui enregistrent un déficit record de 493 millions de francs pour 1995.

Mission suisse de l'OSCE en Bosnie

Voici les bérets jaunes

La Suisse va envoyer quelque 75 bérets jaunes en Bosnie-Herzégovine à partir de la fin de ce mois. Cette formation militaire non armée sera chargée de couvrir les besoins logistiques urgents de l'OSCE. L'envoi de bérets jaunes tel que décidé hier par le Conseil fédéral ne pose aucun problème du point de vue de la neutralité. Le coût de l'opération est estimé à 14,3 millions de francs.

Il y a trois semaines, le Conseil fédéral avait déjà pris une décision de principe quant à un soutien de la Suisse aux missions de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Bosnie. Celles-ci sont notamment chargées d'organiser des élections libres d'ici à l'automne.

Il avait en revanche renoncé à y envoyer des bérets bleus pour fournir un appui logistique aux troupes de l'OTAN. Une telle force aurait dû être armée pour pouvoir se défendre, ce qui était incompatible avec la loi et la neutralité suisses.

Depuis lors, des discussions ont eu lieu avec l'OSCE, dont la Suisse assume la présidence, afin de fixer les détails des missions en Bosnie. Elles ont abouti à un programme d'engagement définitif, ont indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF) et celui des Affaires étrangères (DFAE).

NON ARMÉ

Les bérets jaunes constitueront une formation militaire non armée. Comme pour le béret bleu

de l'ONU, le béret jaune permettra de reconnaître clairement tous les militaires engagés dans le cadre de l'OSCE.

Ils fourniront des services dans les domaines du transport aérien, du transport routier, du service des trains, de l'entretien des véhicules, de la distribution du courrier, de la consultation médicale et du ravitaillement en matériel.

Les premiers bérets jaunes helvétiques seront engagés à partir de la fin de ce mois. Ils devraient être 32 à fin avril et au complet, soit 70 à 75 personnes, en juin, a précisé Anton Thalman, secrétaire général adjoint au DMF. Leur mission devrait se terminer en novembre, soit après les élections de cet automne. (ap)

Lex Friedrich

Souplesse

Il faut davantage de souplesse dans la répartition des contingents cantonaux de logements de vacances pouvant être acquis par des étrangers: les contingents non utilisés par certains cantons pourraient l'être par d'autres.

C'est ce que propose le Conseil fédéral qui a mis en consultation hier cette modification de l'ordonnance d'application de la «Lex Friedrich».

La nouveauté réside dans une répartition moins rigide. Ainsi, les contingents non utilisés par certains cantons pourraient être cédés à ceux qui ont épuisé le leur. Toutefois, le contingent supplémentaire par canton ne pourra pas dépasser la moitié du contingent initialement attribué. (ap)

Prescription de drogue

Essais poursuivis

Seuls les toxicomanes encore intégrés aux projets de distribution médicale de drogue au terme de cette année pourront continuer le traitement jusqu'à fin 1998. Le Conseil fédéral se prononcera sur une éventuelle poursuite des essais à mi-1997, après avoir reçu le bilan scientifique.

Les essais scientifiques de prescription médicale de stupéfiants se termineront comme prévu à la fin de cette année. Aucun nouveau toxicomane ne pourra alors être intégré aux projets. En revanche, les essais ne seront pas interrompus pour les participants encore en traitement. (ats)

Industrie suisse

Pas brillant

2,6% des entreprises industrielles suisses atteignent le meilleur niveau mondial. C'est moins que la moyenne européenne (2,8%), affirmait hier une étude baptisée «Made in Switzerland», et réalisée en commun par IBM Suisse et l'institut IMD de Lausanne.

L'étude, qui a été présentée à 180 représentants économiques de Suisse hier à Zurich, n'est qu'une partie d'un projet mené par IBM Europe dans plusieurs pays, en collaboration avec différents instituts économiques et universités. Le professeur Robert Collins a présenté les résultats de l'étude suisse. Selon lui, la place helvétique jouit d'une position moyenne par rapport aux autres pays européens étudiés jusqu'ici. (ats)

Bilan 1995 de la SMH

Bénéfice en baisse

La Société suisse de microélectronique et d'horlogerie (SMH) a réalisé un bénéfice net de 273 millions de francs l'an dernier, en baisse de 13,3% par rapport à 1994. Son chiffre d'affaires effectif a reculé de 1,0% à 2,636 milliards, a annoncé hier la SMH.

Les ventes en pièces relatives aux montres, mouvements et moteurs pas-à-pas ont progressé de quelque 4% pour atteindre 100 millions de pièces (97 millions en 1994). Le cash-flow du groupe se monte pour sa part à environ 430 millions, contre 450 millions l'année précédente. L'assemblée générale qui se tiendra en juin 1996 se verra propo-

ser un dividende inchangé de 17%.

La SMH a procédé à d'importants investissements dans les marchés étrangers l'an passé. Malgré le renforcement du franc suisse, les prix de vente sur les marchés n'ont été adaptés que marginalement à la hausse, voire pas du tout.

La SMH a aussi augmenté de 25 millions ses investissements publicitaires en vue des Jeux olympiques d'Atlanta, Swatch étant chronométrateur officiel des JO. Enfin, des frais extraordinaires de développement et d'industrialisation dans le domaine de la montre sont survenus pour un montant non activé de 52 millions. (ap)

Nouvelle conception du trafic régional

Une ligne test

Le chemin de fer du Mittelhurgau reprendra l'exploitation de la ligne Schaffhouse-Romanshorn en 1998. Le Conseil fédéral a pris hier une décision de principe pour la réalisation d'un essai pilote de 10 ans de privatisation de la «ligne du lac». Il s'agit de tester une nouvelle conception du trafic régional.

La décision du gouvernement a été accueillie positivement en Thurgovie. En revanche, les CFF et la Fédération suisse des cheminots (SEV) se sont déclarés déçus.

En 1994, le chemin de fer privé du Mittelhurgau (MThB) et les CFF ont soumis des offres lors d'un concours portant sur l'exploitation de la ligne du lac de Constance, actuellement assurée par la région fédérale. Le MThB proposait une nouvelle approche dans le trafic régional, avec une stratégie offensive, des rationalisations sectorielles et de meilleures prestations commerciales.

Les CFF ont contesté le fait que le MThB puisse obtenir de meilleurs résultats qu'eux-mêmes. La pratique dira ce qu'il en est, a déclaré le conseiller fédéral Moritz Leuenberger devant la presse. Si l'essai déploie les effets escomptés, il pourrait servir de modèle et, à moyen terme, conduire à une amélioration considérable des résultats obtenus dans le trafic régional.

En cas d'échec, les CFF reprendront l'exploitation de la ligne, raison pour laquelle la Confédération reste propriétaire de l'infrastructure. Un contrat de gérance avec le MThB réglera le transfert, dont les modalités seront fixées d'ici la fin de l'année.

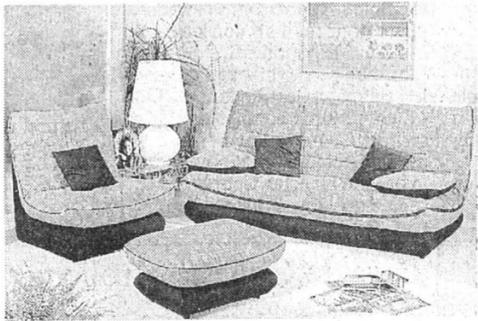
L'essai doit permettre d'examiner la possibilité d'organiser le trafic régional de façon plus attrayante et sans indemnité supplémentaire. Aucune autre ligne ne sera associée à ce projet-pilote tant qu'il n'y aura pas de résultats tangibles. (ats)

Association des détaillants en CID
La Chaux-de-Fonds

Plus de 20 000 m²
de surfaces-conseils

MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47



Canapé lit,
Clic-Clac
TOKYO
avec fauteuil
et pouf assortis

- ainsi que notre gamme de salons en Alcantara -

Le garant d'un bel intérieur



Nouveaux maquillages

Lancôme Nacré Sucré
Saint-Laurent, Paris je t'aime
Christian Dior, Diorever
Chanel, Edition Ephémère
Rubinstein, Color Choc
Givenchy, Duo
Guerlain, Pacific Line

Nouveaux parfums

Estée Lauder, Pleasure
Dona Trussardi
Ozbek magnifique miniature
N'oubliez pas nos points rouges

20 à 50%

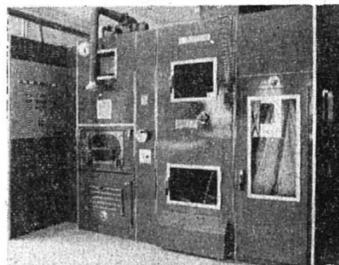
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Le saviez-vous ?



Nettoyages de duvets et oreillers
Transformations
en grandeurs nordiques
Service rapide dans la journée,
mercredi et jeudi
Ainsi que nos duvets fabrication
maison, garnis à votre convenance.
Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin
TAPISSEUR-DÉCORATEUR

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 44 32
Fermé le lundi

Paiement EC direct - Eurocard - Visa
American Express

L'hiver est enfin arrivé...

Chemises de nuit, 100% coton
Robes de chambre - Tenues d'intérieur - Parures de corsetterie
Grand choix de maillots de bain toute l'année, tailles 38 à 54

Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé!

La Vieille Ville
BOUGE

Carte de crédit acceptée

132-783696

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Passage Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 42 50



Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois

Parc privé à disposition

132-781801



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55



Cuisines d'expo à prix spécial

132-783628

AU COQ D'OR
COMESTIBLES VON KAENEL SERVICE TRAITEUR
PLACE DU MARCHÉ 8 LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 039 / 28 43 43

Suggestions de la semaine:

Saumon frais entier
Fr. 13.50 le kg

Filets de saumon frais
Fr. 20.- le kg

A l'emporter:
Suprêmes de pintades farcies à l'orange
Filets de saumon aux pistils de safran
Lasagnes aux fruits de mer
Cailles aux raisins

132-783576

VAC

les magasins où vous êtes
sûrs d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

132-783795



Donnez raison
à la nature
en conservant
la santé.

Plus de
300 plantes
médicinales
à votre service

132-783766

l'art de mieux voir



GIORGIO ARMANI

VOTRE OPTOMETRISTE
von gunten MAÎTRE OPTICIEN
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039 23 50 44
2300 La Chaux-de-Fonds

132-783765

Prochaine
parution
de la page
CID
jeudi 25 avril
1996

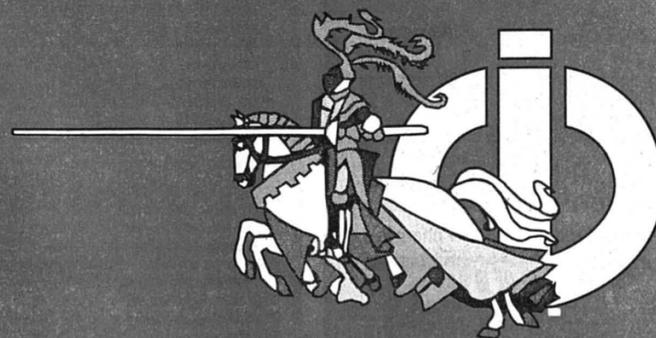
MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-781901



Columbia et Claude Nicollier décollent aujourd'hui Essai d'un satellite captif

Les sept astronautes de la navette américaine Columbia, dont Claude Nicollier, décollent aujourd'hui de Cap Canaveral pour une mission peu ordinaire: mettre en orbite, tel un gigantesque cerf-volant spatial, un satellite qui sera maintenu en laisse au bout d'un câble conducteur de 20 km de long.

Deux astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA), le Suisse Claude Nicollier et l'Italien Maurizio Cheli, font partie de l'équipage qui aura la charge de démontrer qu'il est possible de mettre en place un satellite captif, de le stabiliser, de le récupérer et de faire fonctionner un système conducteur d'électricité.

Lors d'une première tentative, en 1992, le satellite avait bien fonctionné, mais les astronautes avaient connu des difficultés répétées avec le mécanisme de déroulement du câble, essentiellement à cause d'un boulon récalcitrant. Seuls 256 m de câble avaient pu être déroulés.

Le système captif, composé d'un satellite de 1,60 m de diamètre à l'extrémité du câble conducteur en cuivre, nylon et teflon, va tourner à 295 km d'altitude au-dessus de la Terre, à une vitesse de quelque 29.000 km/h. L'ensemble doit évoluer dans l'ionosphère, couche peu dense et électriquement chargée de la haute atmosphère.

Les scientifiques de la NASA et de l'ESA espèrent que le câble et le satellite produiront de l'électricité et pensent recueillir

jusqu'à 5000 volts et une énergie d'environ 1000 watts.

Lors de leur entraînement sur simulateur, les astronautes se sont préparés à tous les ennuis que peut leur réserver ce long fil de moins de trois millimètres d'épaisseur. Des cisailles pourront être commandées au besoin du poste de pilotage. Mais, selon la NASA, il y a peu de risques que la navette ou les astronautes, s'ils sortent dans l'espace, se prennent dans le fil...

MONTE-CHARGE DE L'ESPACE

Ce concept de systèmes captifs fait l'objet d'études théoriques depuis plusieurs dizaines d'années. Il sera peut-être possible un jour d'utiliser des câbles conducteurs pour assurer l'alimentation électrique d'une station spatiale ou de satellites en orbite.

Une autre application envisageable est d'employer des câbles non conducteurs pour déplacer des véhicules spatiaux. Cet «élévateur à câble», véritable monte-charge de l'espace, permettrait de déplacer vers le haut et le bas du fret entre une station spatiale et des plates-formes ou laboratoires éloignés - voire entre le sol et l'espace. Mais c'est encore un «rêve», reconnaît l'astronaute Jeffrey Hoffmann.

Le système pourrait servir aussi à modifier l'altitude d'un satellite en provoquant par exemple sa rentrée dans l'atmosphère pour qu'il s'y consume.

Pour le moment, Jeffrey Hoffman pense surtout à dérouler en entier les 20 km de fil. «C'est presque comme une obsession. Ça me fait penser au capitaine Achab et à Moby Dick, la baleine blanche. Cette fois, on espère qu'on y arrivera». (ap)

Wallisellen (ZH)

Fusillade et drogue

Un contrôle de police à Wallisellen (ZH) a donné lieu à un échange de coups de feu mardi soir entre trafiquants de drogue et policiers. L'un des trafiquants a réussi à prendre la fuite, alors que son complice a été arrêté, a indiqué hier la police cantonale zurichoise. Personne n'a été blessé. 110 grammes d'héroïne ont été saisis.

La police contrôlait deux suspects dans un bois sis près d'un quartier industriel de Wallisellen vers 19 heures, lorsqu'ils ont tenté de prendre la fuite alors que les policiers allaient les arrêter. L'un d'eux a tiré sur les policiers avec un pistolet. Un policier a alors riposté.

Le tireur, qui n'a pas été touché, a réussi à s'enfuir. Son complice a en revanche été arrêté. Il s'agit d'un homme de 24 ans. (ap)

22 février 1875 - Le peintre paysagiste Camille Corot est mort à Paris. Il s'était rendu en Italie en 1825 où il se lia avec les paysagistes de toute l'Europe, qui rompirent avec l'académisme en peignant en plein air. De retour en France, il parcourt la campagne. En souhaitant «ne jamais perdre la première impression qui nous a émus», il préfigura les impressionnistes.

BRÈVES

Séisme en Indonésie

Bilan provisoire

Des milliers de personnes sont toujours sans-abri après le tremblement de terre qui a secoué l'est de l'Indonésie et une partie de la Nouvelle-Guinée samedi. Le bilan, toujours provisoire, était hier de 90 morts et 57 disparus, selon les autorités. L'île de Biak a été la plus durement touchée par le séisme, de magnitude 7 sur l'échelle de Richter.

Affaire Céline Figard

Suspect inculpé de meurtre

Le suspect interrogé depuis lundi par Scotland Yard a été inculpé du meurtre de la jeune Céline Figard, jeune Française de 19 ans retrouvée étranglée en décembre 1995 près de Worcester, au nord-ouest de Londres, a annoncé mardi soir la police britannique.

Carnaval à Haïti

La police ouvre le feu

La police haïtienne a ouvert le feu dans un défilé du carnaval hier après qu'un homme eut sorti un pistolet près d'un char, faisant au moins 20 blessés dont cinq graves.

La neige perturbe encore la circulation

Intempéries mortelles en France

Des tempêtes de neige ont causé hier de graves perturbations en France. Plusieurs dizaines de voyageurs ont été coincés dans le tunnel sous la Manche alors que des automobilistes ont été bloqués en Normandie. Ces intempéries ont fait plusieurs morts.

La neige, accompagnée de blizzard, n'a cessé de tomber pendant 24 heures. La situation était particulièrement difficile dans le Calvados, où la préfecture a interdit le trafic des poids lourds jusqu'à hier soir et des transports scolaires jusqu'à aujourd'hui au moins. Un millier de véhicules ont ainsi été abandonnés par leurs conducteurs pris dans la neige près de Caen.

Dans la région parisienne, on faisait état de retards d'une demi-heure à une heure sur certains vols intérieurs à l'aéroport d'Orly en raison des opérations de dégivrage des appareils. A Roissy, les retards étaient d'une heure à une heure et demie. Le trafic ferroviaire était également perturbé sur l'ensemble du réseau.

Une demi-douzaine de personnes, selon un bilan officieux,



Allemagne

Un policier inspecte un véhicule à la recherche d'événements automobiles enfermés. (Keystone)

En Allemagne, 70 automobilistes ont pu être tirés hier matin de leurs véhicules ensevelis depuis la veille sous la neige sur une route secondaire de l'est de l'Allemagne. Les congères atteignaient pour certaines quatre mètres de haut sur la route entre Greifswald et Wolgast, a indiqué la police.

En Allemagne, 70 automobilistes ont pu être tirés hier matin de leurs véhicules ensevelis depuis la veille sous la neige sur une route secondaire de l'est de l'Allemagne. Les congères atteignaient pour certaines quatre mètres de haut sur la route entre Greifswald et Wolgast, a indiqué la police. (ats, afp, reuter)

Pays de Galles: pétrolier naufragé

Le «Sea Empress» renfloué

Une douzaine de remorqueurs sont parvenus hier soir à déloger des rochers et à remettre à flot le pétrolier échoué «Sea Empress», ont annoncé les garde-côtes du Pays de Galles. Le pétrolier est en cours de remorquage vers des eaux plus profondes.

Un pétrolier a pris position à proximité afin de pouvoir lancer dès que possible l'opération suivante de pompage du pétrole encore retenu dans ses soutes. Les sauveteurs espèrent commencer le pompage dès jeudi

matin. Le Sea Empress s'est échoué jeudi soir au large du Pays de Galles. Il a laissé échapper dans la mer environ la moitié de sa cargaison de brut léger, soit environ 65.000 tonnes de pétrole.

La nappe principale mesurait hier soir quelque 15 km de long. Mais des nappes secondaires se sont formées, sans pour autant atteindre les deux îles à l'entrée de l'estuaire de Milford Haven où vivent des colonies d'oiseaux sauvages protégés. (ats, afp, reuter)

Israël: un décret religieux l'interdit

Ne pas se déguiser en Amir

Un rabbin israélien a émis un décret religieux interdisant de se déguiser en Yigal Amir, le meurtrier du premier ministre Yitzhak Rabin, rapportait hier un quotidien.

Il a pris cette décision à l'approche du Carnaval juif de Pourim.

Selon le journal, Ephraïm Zalmanovits, le rabbin de la lo-

calité de Mazkeret Batia, a décidé de «prendre les devants», en décrétant qu'il était «formellement interdit de se déguiser en Amir ou en tout autre méchant». «La loi juive n'autorise que des déguisements ayant un message positif, ce qui n'est pas le cas pour l'assassin du premier ministre», a-t-il expliqué. (ats, afp)

DIVERS

Nouveau! Serrurerie LOMAR

Pascal Bel
Fabrication métallique, réparation en tout genre, soudure, etc.
Ronde 33, ☎ 039/28 89 93, 039/28 34 80 (privé). 132-783700

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

Local de 94 m² au 3^e étage

Loyer: Fr. 863.- plus Fr. 120.- charges
Pour visiter: M. Schaerer (conciergerie) ☎ 039/23 93 40 (dès 18 heures)

Pour renseignements et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61 6-275156

A LOUER Billodes 73 au Locle

Appartements 3 et 4 pièces

dans un petit immeuble de 2 étages, quartier tranquille, balcons, petit jardin et potagers à disposition.

Loyer: dès Fr. 550.- + charges

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2200 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

FUST

Seulement jusqu'au 29.2.'96

Soldes Soldes

TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

SONY SLV-E 25

578.-

- Magnétoscope HQ-VHS avec système de réception et de reproduction Trilogic pour une meilleure qualité d'image • 3 têtes de lectures / Ralentir
- Programmation plus facile grâce au SHOW-VIEW / Système VPS • Commande Jog-Shuttle pour toutes les fonctions

798.-

Loc. 36.-/m. service-abo incl.

NOVATRONIC CTV-2595 TX

790.-

- Ecran plat 63 cm • 100 programmes / Tuner hyperbandes / Pal-Secam-L • Télétexte TOP avec mémoire des pages
- Son HiFi stéréo 2 x 30 W
- Commande par menu sur écran • Télécommande

990.-

Loc. 44.-/m. service-abo incl.

BOSCH CARTEL SC 2

499.-

- Natel-D Handy GSM
- 100 mémoires alphanumériques
- Affichage Super Twist pour 4 lignes
- Grande carte SIM

PHILIPS AS-560 CDC

695.- 595.-

- Chaîne stéréo midi 2 x 70 Watt
- Amplificateur de basses
- Radio avec 30 stations programmables / double magnétocassette
- Changeur programmable pour 5 CD
- Télécommande

Loc. 44.-/m. service-abo incl.

PHILIPS PR-747

790.-

- Natel-D Handy GSM
- Affichage Super Twist pour 3 lignes
- 125 mémoires alphanumériques
- Durée de conversation environ 70 min. / 20 heures de standby

Loc. 44.-/m. service-abo incl.

Toutes les nouveautés aux prix soldés. Toutes les meilleures marques livrables à partir du stock.

SIEMENS NIXDORF AST COMPAQ

FUST Garantie 5 étoiles

- Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
- Service garanti (livraison et raccordement)
- Service de réparation garanti
- Conseils professionnels garantis
- Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

disc-in

Le No 1 pour CD, vidéo et games

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Porrentruy, Innovation
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122
Bienne, Jelmoli

039 26 12 22 (PC)
039 26 94 44
066 66 80 22 (PC)
032 52 16 02 (PC)
032 23 16 26 (PC)

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7
Neuchâtel, Armourins
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques
Service de commande par téléphone
Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)

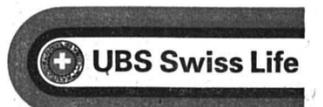
038 25 51 52
038 24 26 74 (PC)
155 30 22
155 56 66
157 50 30

05-278913 4x4

The chance of a lifetime. L'harmonie n'est pas toujours le fruit du hasard. Ainsi, UBS Swiss Life, la filiale commune de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life, réunit avec brio savoir-faire et compétence en matière de placement et d'assurances. Une association qui mérite toute votre attention et qui vous ouvre des perspectives uniques.



144-739473/ROC



La filiale de bancassurance de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life.

FÊTE DE LA ROCHE-AUX-CHEVAUX

Soupe et café offerts

Dimanche 25 février 1996

Organisation: Sentiers du Doubs

132-783565



En grande première suisse
du jeudi 22 au samedi 24 février 1996
Présentation de la nouvelle Audi A4 Avant

Sporting Garage SA, Crêtets 90
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 44 26

Garage Pandolfo & Cie, Girardet 37
2400 Le Locle, ☎ 039/31 50 00

Garage Touring, Baptiste-Savoie 16
2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 41 71

Horaire habituel



Assurance-maladie... Combien me coûtera-t-elle ? Que payera-t-elle ?

Le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds répond à vos questions et vous renseigne sur :

- le coût de l'assurance de base
- les possibilités de réduire ce coût
- le droit à une aide cantonale

Et vous aide à prendre contact :

- avec votre caisse-maladie
- avec le Service de l'assurance-maladie

Vos droits d'assurés méritent d'être défendus !

Permanence gratuite à votre service au :
Secrétariat du Parti socialiste, Numa-Droz 45, En Ville,
aux dates suivantes :

ce soir, jeudi 22 février,
de 17 heures 30 à 19 heures 30,
jeudi 29 février,
de 17 heures 30 à 19 heures 30.



Parti socialiste
La Chaux-de-Fonds

Responsable: Denis Schlegel

132-783308

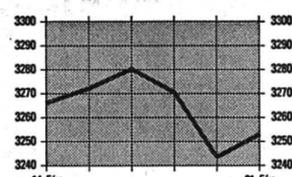
POMPES FUNÈRES
NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT
Saint-Imier
P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

Feu: 118

BOURSE



Swiss Market Index

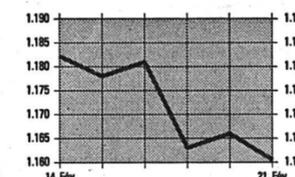


Indices

	20/02	21/02
SPI	2115.21	2118.00
SMI	3243.50	3253.00
Dow Jones	5458.53	5515.97
DAX	2382.61	2391.12
CAC 40	1932.36	1936.90
Nikkei	20655.70	20372.20



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.14	1.23
Angleterre	1.77	1.89
Allemagne	80.25	82.75
France	23	24.3
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.25	74.25
Italie	0.0725	0.077
Autriche	11.3	11.8
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.91	1.01
Canada	0.91	0.89
Japon	1.06	1.16

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.25	1.37
Obliq. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.13	4.21	
Taux Lombard	3.50	3.50	

Bourse suisse

	20/02	21/02
Adia p	229	228
Agie n	84.5	85t
Alusuisse p	953a	949
Alusuisse n	950	949
Amgold C.S.	125.75	119
Ares Sersono	906	906
Ascom p	1270	1275
Attisolz n	600	582
Banque Coop	890d	890d
Bâloise n	2320	2300
Baer Holding p	1225	1225
BB Biotech	3190	3160
BBC p	1424	1427
Bernoise Ass. n	1230t	1240
BK Vision p	1490	1465
Bobst p	1870	1880
Buehrle p	105.5	104.75
Bucher Holding p	805	810
CFN	548	545d
Ciba-Geigy n	1018	1026
Ciba-Geigy p	1012	1017
Clariant n	372	367
Cortaidod p	625	630
CS Holding n	112.5	112.5
Electrowatt p	416	415
Elco Loser n	531	532
EMS Chemie p	5200	5190
Fischer p	1525	1525
Fischer n	290	288
Forbo n	505	503
Fotolabo p	543d	540
Galenica n	411	411
Hero p	540	540
Hero n	135	135
Hilti bp	920	918
Holderbank p	847	845
Immuno	690	688
Interdiscount p	78	79
Jelmoli p	520	510
Kaba Hold. n	570	582
Kuoni N	2190	2145
Landis & Gyr n	850	850d
Lindt Sprüngli p	20200	20000d
Logitech n	127	126
Mercure n	263	267
Michelin	540	530
Motor Col.	2125	2150
Mövenpick p	405	410
Nestlé n	1275	1275
Pargesa Holding	1440d	1440d
Pharmavision p	5990	5990
Phonak	1150	1180
Pirelli p	136	137a
Publicitas bp	1090d	1095
Publicitas n	1140	1130
Rentch Walter	198t	195
Réassurance n	1234	1230
Richemont	1805	1740
Rieter n	349	350

20/02 21/02

Roche bp	8955	8950
Roche p	16000	16025a
Rorento C.S.	68	68
Sandoz n	1058	1061
Saurer n	1061	1072
Saurer p	510	512
SBSI bp	370d	370d
SBS n	218	218.5t
SBS p	438	437
SMH n	1320	1300
Schindler n	1310	1304
Schindler bp	1310	1304
Sibra n	185	186
SIG P	2680	2660
Sika n	294	295
Sika p	47t	46.5
SMH p	725	720
SMH n	155	156
Sulzer bp	724	718
Sulzer n	752	750
Surveillance n	445d	455
Surveillance p	2375	2400
Swissair n	1000	1009
Swissair bj	145d	145d
UBS n	275	272
UBS p	1232	1227
Tege Montreux	46.5	50
Von Roll p	23.75	23.5
Winterthur n	785	783
Winterthur p	785	783
Zurich n	318	318

20/02 21/02

Sanyo	621	606
Sharp	1670	1620
Sony	6200	6340
Toshiba	811	807
Toyota Motor	2320	2290
Yamanouchi	2330	2310

20/02 21/02

Atlantic Richfield	114.75	113.75
ATT	65.5	66.5
Avon	82.375	82.875
Baxter	41.375	43.125
Black & Decker	32.875	33.5
Boeing	80.75	83
Bristol-Myers	85.75	86.125
Can Pacific	19.125	19.5
Caterpillar	67.875	68.875
Chase Manh.	68.5	71.25
Chevron Corp.	55.75	56.375
Citicorp	73.875	77
Coca-Cola	80.625	81.875
Colgate	78.25	78.375
Compaq Comput	49.5	49.875
Data General	17	17
Digital	67.625	69.75
Dow Chemical	75.25	76.875
Dupont	78	78.25
Eastman Kodak	73.125	73.625
Exxon	80.875	81.875
Fluor	62.125	66
Ford	30	30.5
Gen. Motors	50.625	50.375
General Electric	77	77.875
Gillette	54.625	54.375
Goodyear	48.375	48.125
Hewl.-Packard	95	98.5
Homestake	18.875	19.125
Honeywell	51.875	53
IBM	119.125	120.25
Intern. Paper	37.625	37
ITT	25.75	26.75
Johns. & Johns.	92.625	94.875
Kellogg	76.625	77.625
Lilly Eli	60.5	62
Merck	66.5	66.75
Merrill Lynch	57.75	58.5
MMM	66.5	64.875
Mobil Corp.	112.25	113.625
Motorola	56	57.25
Pacific Gas & El.	26.125	26
Pepsico	60.75	62.125
Philip Morris	96	97.875
Procter & Gamb.	84.375	83.625
Ralston Purina	64.125	65
Saralee	33.625	33.125
Schlumberger	74	75.125
Scott Paper	-	-
Sears Roebuck	42.125	43.375
Texaco	80.5	81.5
Texas Instr.	50.125	51.25
Time Warner	43.375	44.125
UAL	177.875	182
Unisys	6.625	6.75
Walt Disney	63.375	63.75
WMX	28.375	28.375
Westinghouse	18.625	19.5
Woolworthhouse	11.875	12
Xerox	129.625	129.625
Zenith	6.875	6.875

20/02 21/02

MMF CS	1436.88r	1436.89e
MMF DM	1887.98r	1887.99e
MMF Ecu	1522.17r	1522.18e
MMF FF	6776.65r	6776.66e
MMF Flh	1289.43r	1289.44e
MMF Sfr	6165.65r	6165.66e
MMF US	1955.95r	1955.96e
S+M C Sz Sfr	232.55r	237.2e
Eq Fd Em M	1089.54r	1089.55e
Eq Fd LA US	860.95r	860.96e
Eq Fd C E DM	1035.04r	1035.05e
Eq Fd C USA	1384.94r	1384.95e
Cap 1997 DM	1946.65r	1946.66e
Cap 2000 DM	1638.77r	1638.78e
Cap 2000 Sfr	1707.28r	1707.29e
B Fd DM B	1587.33r	1587.34e
B Fd FF B	1180.28r	1180.27e
B Fd £ B	832.34r	832.35e
B Fd CS B	1383.03r	1383.04e
CS Pf Inc Sfr A	1018.19r	1018.2e
CS Pf Inc Sfr B	1088.85r	1088.86e
CS Pf Bid Sfr	1074.6r	1074.61e
CS Pf Grwth Sfr	998.08r	998.09e
CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	158.78r	161.96e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger FFS	1533.2r	1563.9e
CS EU Valor Sfr	238.25r	243.25e
CS Act. Suisses	928.5r	927.25e
CS Bd Valor DM	119.68r	120.87e
CS Bd Valor Sfr	116.45r	117.65e
CS Bd Valor US\$	126.05r	127.32e
CS Conv Val Sfr	167.1r	168.75e
CS F Bonds Sfr	87.5r	88.5e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	101.58r	106.7e
BPS P Inc Sfr	1164.74r	1164.75e
BPS P I/G Sfr	1184.41r	1184.42e
BPS P G Sfr	1174.59r	1174.6e
BPS P I/G DM	1253.58r	1253.59e
BPS P G DM	1261.76r	1261.77e

20/02 21/02

MMF CS	1436.88r	1436.89e
MMF DM	1887.98r	1887.99e
MMF Ecu	1522.17r	1522.18e
MMF FF	6776.65r	6776.66e
MMF Flh	1289.43r	1289.44e
MMF Sfr	6165.65r	6165.66e
MMF US	1955.95r	1955.96e
S+M C Sz Sfr	232.55r	237.2e
Eq Fd Em M	1089.54r	1089.55e
Eq Fd LA US	860.95r	860.96e
Eq Fd C E DM	1035.04r	1035.05e
Eq Fd C USA	1384.94r	1384.95e
Cap 1997 DM	1946.65r	1946.66e
Cap 2000 DM	1638.77r	1638.78e
Cap 2000 Sfr	1707.28r	1707.29e
B Fd DM B	1587.33r	1587.34e
B Fd FF B	1180.28r	1180.27e
B Fd £ B	832.34r	832.35e
B Fd CS B	1383.03r	1383.04

Hockey sur glace - LNB: Daniel Dubois, défenseur du HCC

A la croisée des chemins

La SSR confirme - La Télévision suisse (SSR) a confirmé dans un communiqué officiel son désaccord avec le nouveau mode de championnat adopté samedi dernier à Thoune par les clubs de la Ligue nationale. Les chefs sport des trois régions (TSR, TSI et DRS) doivent se rencontrer le 22 mars pour décider de la marche à suivre avant d'informer au mois d'avril les présidents des clubs concernés. (si)

LNA, play-out

Opération commando

Alors que les huit équipes de LNA se battent pour le titre, les deux représentants romands se retrouvent engagés dans une lutte contre la relégation, qui sera certainement la dernière dans l'Histoire du hockey suisse! FR Gottéron et Lausanne ont une première chance d'échapper à la culbute en s'imposant quatre fois lors du play-out, qui va les opposer. Le perdant devra encore affronter les deux premiers de LNB dans un mini-championnat dont le vainqueur sera promu ou restera en LNA.

Si Lausanne se prépare depuis longtemps à cette échéance, FR Gottéron n'avait jamais envisagé de se retrouver bouté hors de la course au titre. Les Fribourgeois abordent dès ce soir, ce barrage contre Lausanne avec un moral chancelant. Trois fois finalistes de suite et encore demi-finalistes la saison dernière, les coéquipiers de Bykov ont connu une chute impressionnante.

Au plus profond de la crise sportive dans laquelle se trouve le club fribourgeois, une opération commando a été menée par le président Richard Waerber. Ce dernier s'est entouré de... Jean Martinet pour aborder cette période périlleuse. L'ancien président et président d'honneur du club, toujours prêt à rendre service, va tenter d'insuffler un moral de vainqueur aux joueurs «jaune et noir».

La première décision visible prise par le président et le président d'honneur est la nomination d'Andrei Khomutov à la bande. L'attaquant russe, qui n'a pu disputer que neuf matches de championnat cette saison, suite à une blessure au tendon d'Achille récoltée contre... Lausanne, agira comme conseiller pour l'entraîneur Larsson.

Côté lausannois, l'ambiance est moins survoltée. L'entraîneur Doug McKay cherche simplement à trouver la meilleure formule pour former son attaque. L'échec total de Jim Carson - deux buts en treize matches - a de quoi inquiéter. Mais le retour de Claude Verret à l'entraînement lundi dernier va redonner plus de poids à l'attaque lausannoise, le compartiment le plus défaillant au cours du tour préliminaire. (si)

S'il faut de tout pour faire un monde, il est indispensable de rassembler des joueurs de diverses natures pour obtenir une équipe compétitive. Le HCC n'échappe évidemment pas à la règle, qui compte dans ses rangs des gens - pas trop nombreux certes... - qui ne craignent pas de clamer haut et fort leurs états d'âme et d'autres qui préfèrent se montrer plus discrets. C'est notamment le cas de Daniel Dubois, vaillant défenseur s'il en est, qui s'illustre plus par les actes que par les mots.

Par
Jean-François BERDAT

Les coups de gueule et les polémiques ne sont pas sa tasse de thé. «La discrétion est l'un des traits de ma personnalité», confesse Daniel Dubois. En clair, je préfère balayer devant ma porte avant de faire le ménage devant celle des autres.» Une philosophie qui en vaut d'autres et dont certains feraient bien de s'inspirer.

Cette précision apportée, le défenseur des Mèlèzes ne cache pas qu'il éprouve durant cet hiver des sensations qu'il n'a pas toujours ressenties par le passé. «Depuis l'exercice 1989/1990, lorsque Bienne avait pris la troisième place, je n'avais sans doute plus perçu un tel plaisir. La saison que nous vivons est exceptionnelle car elle s'apparente à celle de la réussite quasi totale.» Pourvu que ça dure dirait l'autre...

À SA JUSTE PLACE

Impressionnante, l'accumulation des victoires du HCC n'a pas fait tourner la tête à Daniel Dubois. «Je pense qu'il est important de rester le même, quels que soient les résultats. On a vu la saison passée qu'après un remarquable premier tour, on pouvait retomber dans l'anonymat par la suite. A mes yeux, il faut repartir de zéro après cha-

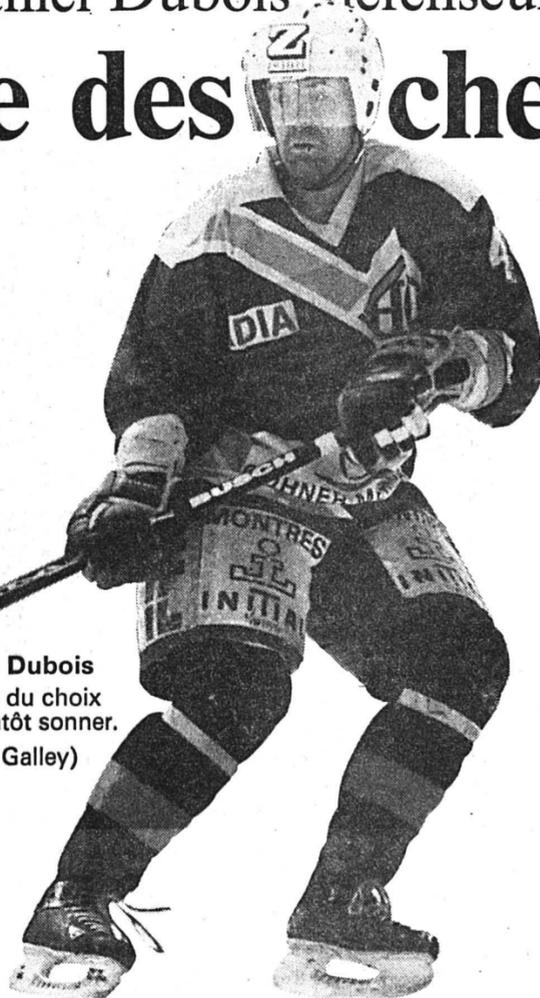
que match. Il est certain toutefois que les résultats positifs favorisent une prise de risques qui ne serait pas la même si l'équipe était en lutte avec la barre. Cela étant, le hockey n'a pas pris plus d'importance pour moi. J'ai en effet toujours su faire la différence et j'ai laissé le sport à sa juste place...» Comprenez par là que d'autres valeurs font partie du quotidien du défenseur des Mèlèzes. «Je suis père de deux enfants et je consacre à ma famille le temps qui me reste. Ce n'est souvent pas grand-chose mais il faut savoir faire avec. C'est une question d'organisation, de rythme de vie, de choix aussi et ma famille a dû s'adapter.»

Si le hockey a conditionné sa vie, Daniel Dubois ne s'en plaint pas forcément. «Je ne me suis jamais posé la question de savoir quel aurait été ma trajectoire si je n'avais pas choisi ce sport. Peut-être que j'aurais consacré plus de temps aux voyages. En fait, ma carrière n'aura été qu'une suite logique. J'ai consenti à des sacrifices mais je pense que le jeu en valait la chandelle car j'ai connu des moments de plaisir intense.» Et de confesser qu'il lui arrive parfois d'essayer de compter, de revenir sur toutes ces saisons. «Je préfère néanmoins regarder de l'avant plutôt que de me retourner. Je n'ai dès lors pas de souvenir précis car je préfère considérer mon parcours dans son ensemble. Il y a eu du bon, du moins bon et j'essaie de ne garder que le bon...»

D'UN JOUR À L'AUTRE

A 32 ans, Daniel Dubois ne tire pas de plans sur la comète. «Ma priorité est de terminer la saison. On verra par la suite. Honnêtement, je considère que le gros de ma carrière est passé. Continuer? Pourquoi pas, une saison au moins. Cela étant, je vais m'accorder le temps de la réflexion, notamment au sujet de ce qui va se passer dès septembre prochain. Jouer le samedi et

Daniel Dubois
L'heure du choix
va bientôt sonner.
(Impar-Galley)



le dimanche, c'est bien beau mais pour des gens qui travaillent cinq jours sur sept, cela ne laissera plus beaucoup de temps. Il faudra vraiment que je réfléchisse bien à ce sujet...» En d'autres termes, chaque chose en son temps pour un homme qui se trouvera en quelque sorte à la croisée des chemins.

Quoi qu'il lui arrive dans un proche avenir, Daniel Dubois ne se sentira pas lésé, lui qui a su se préserver en faisant toujours la

part des choses. «Je ne me suis pas encore véritablement penché sur le sujet, mais je ne pense pas que je terminerai mon parcours en première ligue ou plus bas. Franchement, je crois que je pourrai poser les patins d'un jour à l'autre, sans éprouver le moindre regret.»

Que les habitués des Mèlèzes se rassurent pourtant: on n'en est pas encore là. On est même prêts à prendre les paris... J.-F. B.

Un long chemin

Après y avoir patiné sept saisons durant, Daniel Dubois se retrouve donc aux portes de la LNA, catégorie reine. «Attention, prévient-il, le chemin est long encore et à mes yeux il ne sert à rien de peser le pour et le contre tant que la décision n'est pas tombée sur la glace.»

Des propos empreints de sagesse et qui correspondent en tous points à l'image que reflète le défenseur des Mèlèzes. J.-F. B.

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: tout reste à faire

Vainqueur à la force du poignet du deuxième acte mardi à Bienne, le HCC se retrouve en position idéale pour passer le cap de ce premier tour des play-off, ce qui, faut-il le rappeler, constituera une première. Menant deux victoires à rien, les gens des Mèlèzes semblent à l'abri de toute mauvaise surprise, cela quand bien même tout excès de confiance se paye au prix fort.

Le scénario de mardi dernier a démontré que tout demeure possible, même entre deux équipes que trente points séparaient lors de la phase qualificative. Reste que, dans l'optique du rendez-vous de ce soir, Bienne apparaît nettement plus vulnérable hors de ses murs, chiffres à l'appui. Réaliste, Riccardo Fuhrer plaide pourtant pour la méfiance. «Un fauve n'est jamais aussi dangereux que lorsqu'il est blessé, rappelle-t-il. Les Biennois ont été touchés dans leur orgueil et je considère que le troisième round sera beaucoup plus délicat à négocier que celui de samedi dernier. Mon souhait est bien évidemment de gagner et de pouvoir ainsi préparer la demi-finale dans des conditions optimales. Je suis néanmoins

persuadé que tout reste à faire et je m'interdis pour l'instant de penser que ce sera ce soir le dernier match de cette série.»

Au Stade de glace, ceux que certains considèrent comme des joueurs «annexes» ont apporté une preuve éclatante que le HCC ne repose pas exclusivement sur son bloc de parade. «Nous avons signé une victoire collective et je suis particulièrement content pour Willy Köhler qu'il ait pu inscrire ce but décisif après lequel il patinait depuis longtemps. Néanmoins, j'estime que trop de joueurs se sont cachés et j'espère une fois encore que les responsabilités seront mieux partagées ce soir.»

Le Bernois s'attend à ce que les Seelandais se ruent d'emblée à l'assaut de la cage de «Super Jean-Luc». «Ils tenteront sans doute de prendre l'initiative et nous devons dans un premier temps faire preuve de prudence afin de minimiser les risques au maximum.»

AVEC OU SANS AHL?

Dans les rangs biennois, on se refuse bien évidemment à baisser les bras. «Ce deuxième revers a été particulièrement dur à av-

ler, précise Lucien Ramseyer. Toutefois, j'ai retrouvé une équipe très motivée à l'entraînement, une équipe qui veut croire à ses chances de disputer encore un match sur sa glace.» Selon le technicien du Stade de glace, tout dépendra ce soir du début de match. «Samedi dernier, le but concédé après sept secondes avait conditionné tout le match, provoquant une sorte de blocage dans nos rangs. Si nous pouvons «tenir» le premier bloc chaud-de-fonnier, tout sera alors possible.» Et d'espérer, sans trop y croire pourtant, que les Chaux-de-Fonniers estimeront l'affaire d'ores et déjà classée. «Je pense néanmoins que ce n'est pas trop le genre de la maison et Riccardo Fuhrer connaît la musique...»

Les Biennois pourraient de plus être confrontés à un handicap supplémentaire ce soir. Wahl est en effet plus qu'incertain. «Il s'est blessé mardi à l'échauffement et il n'a pas évolué à son niveau. Ainsi, en temps normal, il n'aurait pas concédé le deuxième but. Cela étant, pas question de lui adresser le moindre reproche...» Il est certain toutefois que si le Jurassien devait déclarer forfait, les chances biennoises seraient pratique-

ment réduites à néant. Cela dit sans remettre en question les qualités du jeune Roth auquel certains spécialistes prédisent un bel avenir. J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNA

Quarts de finale,
au meilleur des cinq matches

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Rapperswil
(Ambri-Piotta mène 1-0)
Davos - Zoug
(Zoug mène 1-0)
Lugano - Kloten
(Kloten mène 1-0)
Zurich - Berne
(Berne mène 1-0)

Play-out,
au meilleur des sept matches

Ce soir

20.00 FR Gottéron - Lausanne
(direct TV)

LNB

Quarts de finale,
au meilleur des cinq matches

20.00 La Chaux-de-Fonds - Bienne
(La Chx-de-Fds mène 2-0)
Grasshopper - GE Servette
(Grasshopper mène 2-0)
Langnau - Herisau
(1-1 dans la série)
Thurgovie - Martigny-Valais
(Thurgovie mène 2-0)

DANIEL DUBOIS ET...

... le joueur qui l'a le plus marqué durant sa carrière: «Il y en a plusieurs, notamment les deux Russes de FR Gottéron. Ruot-salainen, Dupont, Shirajev sont également des joueurs qui m'ont impressionné, particulièrement par la facilité qu'ils dégagent. Tout semble aisé pour eux, tout est coulant dans leur jeu et il semble qu'ils n'ont jamais besoin de serrer les dents. Je ne parlerai même pas de leur caractère exemplaire...»

... la nouvelle formule de championnat: «J'estime que l'avenir du hockey est un sujet important et je ne suis pas convaincu qu'il réside dans le fait de jouer deux matches en deux jours en LNB. Il faut savoir laisser chaque chose à sa place. Si les présidents cherchent à éliminer la LNB, je pense qu'ils sont sur le bon chemin. C'est de la folie...»

... les heures qui précèdent un match: «Je les vis plus ou moins toujours de la même manière. Pour moi, un match se prépare déjà le soir avant et, durant la journée, j'y pense gentiment. Les choses sérieuses commencent véritablement quand j'arrive au vestiaire car à partir de là, je ne pense plus qu'au hockey.»

... une pénalité: «Je suis toujours fâché lorsque j'en écope. Cela étant, il y a plusieurs genres de pénalités. Elle peut être justifiée si l'on a tenté quelque chose qui a échoué, elle peut aussi être le résultat d'un geste évitable. J'estime d'ailleurs que bon nombre de pénalités sont inutiles. Je n'en «prends» certes pas énormément, mais ce n'est pas pour autant qu'elles ne sont pas évitables.»

... Riccardo Fuhrer: «On a entendu beaucoup de discussions à son propos. J'ai eu de meilleurs entraîneurs que lui, des pires aussi.»

... le rôle des étrangers: «Très important... En LNB et cela se vérifie chez nous aussi bien que dans les autres équipes, ils apportent énormément. Je crains pourtant qu'on en arrive à les «brûler» jusqu'à ce qu'ils ne sortent plus du lot. On en profite trop en leur confiant énormément de responsabilités. On attend beaucoup d'eux et nous autres Suisses, nous nous reposons souvent sur eux. Ils démontrent néanmoins une façon de faire et de voir les choses qui est très positive.»

... une défaite: «Que l'on en concède peu ou beaucoup ne change rien: une défaite débouche automatiquement sur une remise en question. Il faut approfondir ce qui n'a pas joué, analyser le pourquoi, pas trop vite pourtant. Pour ma part, je suis parfois trop négatif. En fait, il faut prendre le temps de digérer un revers.»

... l'accident de Pat Schafhauser: «On y pense toujours un peu car c'est un accident tragique, dramatique. C'est la fatalité et il ne faut pas trop y songer sinon on ne fait plus rien. Cela étant, un tel accident peut arriver à n'importe qui dans un escalier.»

... Thierry Murisier: «On s'entend très bien sur la glace comme en dehors du hockey. Dans le car, nous nous asseyons ainsi l'un derrière l'autre. Il s'est créé entre nous une bonne amitié, une sorte de complicité. C'est un tout...»

... la place du HCC dans le hockey suisse: «Pour l'instant, elle est en LNB. On verra dans quelques matches si nous méritons de nous retrouver en LNA...»

... le but inscrit à Bienne: «Ce n'est pas une revanche car au moment où j'ai marqué, le match de samedi et ma pénalité relevaient déjà du domaine du passé. Marquer un but est l'objectif de chaque joueur et cela procure un réel plaisir, d'autant plus grand que cela ne m'arrive pas souvent.»

J.-F. B.



VW Caddy: le nouveau «One Car Show».

Un espace de rangement de 2,9 m³ et 610 kg de charge utile répartis sur seulement 4,23 m de longueur et 1,70 m de largeur? Ce que d'autres appellent un miracle d'espace, nous l'appelons simplement VW Caddy. En tant que Combi à 5 places ou fourgonnette, elle se profile partout où l'on demande un véhicule à usages multiples. Entraînée par un moteur à essence moderne ou un diesel économique à injection directe, elle accélère votre vie professionnelle ou privée de la manière la plus agréable: avec des portes arrière spéciales à battants asymétriques qui vous facilitent le chargement et

le déchargement, avec direction assistée de série et des sièges confortables et résistants. Un véhicule construit selon une conception de qualité qui

fait de la Caddy non seulement une artiste du transport mais aussi une représentante maniable de la marque VW. Déjà à partir de fr. 17 480.- ou fr. 9.20 par jour en leasing (fr. 280.10 par mois/48 mois/10 000 km/année), elle vous dévoile ses ruses d'épargne. Maintenant chez votre agent VW.



La nouvelle VW Caddy fourgonnette ou Combi. Vous savez ce que vous achetez.

 AMAG, Importateur de VW, 5116 Schinznach-Bad, et les 550 agents VW vous attendent avec plaisir au Caddy Show.

02-775520/ROC

DIVERS

à l'occasion du 40ème anniversaire
de votre magasin des Forges
à La Chaux-de-Fonds

**vendredi
23 février**

10%

**de rabais sur
tous vos achats**

Horaire: 8.00-18.30 sans interruption

**MIGROS
FORGES**

L'annonce, reflet vivant du marché

**MUSÉE D'HISTOIRE
ET MÉDAILLER**
EXPOSITION
**Les chemins de fer
dans les Montagnes
neuchâteloises
hier et aujourd'hui**
Visite commentée:
dimanche 25 février à 10 h 30
Entrée libre
Parc des Musées
☎ 039/23 50 10
132-783545

LA CHAUX-DE-FONDS

VILLE DE

**FORS
LIEBHERR**
28-4193
chez **30 ANS**

**RF J.-M. Fornachon
DISCOUNT DU MARCHÉ**
La Chaux-de-Fonds
Rue du Marché 4 - Tél. 039/28 40 33
Bevaix - Tél. 038/46 18 77

**Le spécialiste du marché
de remplacement,
NORMES 55 ou 60 cm**

Toutes marques disponibles
à des prix imbattables
Cuisinières élect. **dès 1190.-**
Lave-vaisselle **dès 1550.-**
Réfrigérateurs **dès 790.-**

J'achète vos
ANTIQUITÉS
(meubles,
bibelots, etc.) et
SUCCESSIONS
Paiement
comptant
P. SAUSER
☎ 038/31 51 71
Le soir 31 51 74
28-29035

Le  **don...**
Donnez
de votre sang
Sauvez des vies

**SKI-CLUB
LA CHAUX-DE-FONDS**

Concours Ski Jeunesse

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds invite tous les enfants de la région nés entre 1980 et 1987 à participer au concours de fond organisé dans le cadre de la MegaMicro avec la participation de L'Impartial et la Société de Banque Suisse.

Dimanche 25 février 1996, FOND style libre (skating ou classique). Piste des Foulets (dans l'aire d'arrivée de la MegaMicro)

Dès 11 h 30 Distribution des dossards
12 h 30 Départ en ligne des cat. I et II (2 km) et des cat. III (4 km) et IV (6 km)
Vers 16 h Proclamation des résultats et distribution des prix à Polyexpo.

Bulletins d'inscription à disposition au bureau de L'Impartial, au Ticket Corner de la SBS, à l'Office du tourisme. Bulletins à remettre à l'Office du tourisme jusqu'à samedi midi.

PARRAINAGE
 

132-783745

**Achète au plus haut prix
VOITURES**
bus,
camionnettes,
Kilométrage, état
sans importance.
Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

Eglise des Bois (JU)
Samedi 24 février 1996 à 20 heures
Temple de La Coudre (NE)
Dimanche 25 février 1996 à 17 heures
Chœur mixte de La Coudre
Direction Maurice Sunier
**Aloys Fornerod: messe solennelle et
Felix Mendelssohn: LAUDA SION**
pour soli, chœur et orchestre
28-42447

LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE

Jeudi 22 février, 20h30
Vendredi 23 février, 20h30

LE GRABE

D'ISABELLE DACCORD
association
**PAR LE THÉÂTRE
DES OSSES**
Location: TPR - 039/ 23 74 43

**THÉÂTRE
POPULAIRE
ROMAND**

132-783762

Hockey sur glace - Promotion en première ligue: Tramelan prêt

L'avantage de l'expérience

Langnau persiste - Le CP Langnau a déposé proteste à la fin de son match perdu mardi contre Herisau (1-5) lors du deuxième tour des quarts de finale des play-off. Le club emmentalois l'a confirmé hier par écrit à la Ligue. Les Bernois reprochent au club appenzellois d'avoir aligné le défenseur Sascha Bleiker, prêt à Coire depuis le début de la saison et qui est revenu dans son club d'origine en dehors de la période des transferts. (si)

Prom.-relég. 2e/3e ligue

Ponliers en embuscade

Relégué l'an dernier, le HC Les Ponts-de-Martel tentera ces prochaines semaines de réintégrer la deuxième ligue. Pour cela, Michel Turler comptera sur son duo magique Jean-Daniel Vuille - Riccardo Fuhrer, deux anciens joueurs de Ligue nationale qui ont accepté de rehausser les patins pour l'équipe du Bugnon cette saison.

«Nous jouerons à fond nos cartes» précise d'emblée Michel Turler. Invaincus en troisième ligue, les Ponliers devront selon les dires de leur entraîneur «réapprendre à travailler et à se concentrer pendant soixante minutes. A force de connaître des matches trop faciles, nous devons réapprendre à nous accrocher soixante minutes durant. Nous devons surtout nous habituer au changement de rythme. Bref, on repart à zéro.»

Comptant dans leurs rangs plusieurs joueurs d'un calibre supérieur à la troisième ligue, les Ponliers se sont le plus logiquement du monde qualifiés pour cette poule de promotion. «Toutes fois au début de saison, notre objectif était un peu flou. J'ai dû remonter une équipe après notre relégation» se souvient «Tutu». Cependant les arrivées de Vuille et Fuhrer ont redimensionné à la hausse les objectifs des Ponts-de-Martel. «Si nous ne jouons pas le même jour que le HCC, Riccardo participera à ces finales» précise l'expert du hockey helvétique.

La motivation semble donc évidente. «Pour ces finales, les joueurs qui ont évolué régulièrement cette saison seront alignés, quitte, en fin de match, à ne jouer qu'avec les meilleurs» souligne le Neuchâtelois.

Face à Prilly, son seul antagoniste pour l'ascension après le renoncement sportif du HC Corgémont, la bande à Turler jouera à fond ses atouts, surtout offensifs. «C'est vrai, nous avons inscrit près de dix buts par match cette saison, toutefois c'était souvent face à des équipes moyennes» relativise l'ex-joueur du HCC. Quelque soit l'adversaire, la tactique qu'imprimera «Tutu» sera claire. «Face à Prilly, nous devons imposer notre façon de jouer. Je préférerais ne pas monter, plutôt que d'être promu en faisant de l'antijeu.»

Voilà qui a le mérite d'être clair. F.Z.

Champion régional de deuxième ligue après un parcours en tous points remarquable, le HC Tramelan se prépare à affronter Franches-Montagnes, Forward Morges et Nendaz pour tenter de décrocher l'un des deux tickets synonymes de retour en première ligue.

Par
Fabrice ZWAHLEN

Si la première place du groupe 5 de deuxième ligue représentait le premier objectif de la saison des Tramelots, les hommes du président Bourqui tenteront d'atteindre le second but de leur saison, soit une promotion en première ligue. «Je n'ai rien à redire sur la prestation d'ensemble de l'équipe lors de ce championnat» souligne Robert Paquette.

Le Canadien basera principalement sa tactique sur la défense pour ce tour de promotion. «Le système que je préconise veut que l'on pense en priorité à la gestion défensive. Comme nous ne possédons pas une grosse force offensive - on n'est par exemple pas capables de gagner un match 10-7 -, nous devons compenser avec une défense rigoureuse, composée de joueurs d'expérience et de jeunes talentueux, tels Christophe Habegger ou Cédric Boss.»

Les statistiques tendent à donner raison à Robert Paquette. En dix-huit rencontres, les Tramelots n'ont encaissé que trente-neuf buts, soit une moyenne de 2,1 par match. Fort de cette assise défensive - la présence des routiniers aux gabarits

imposants, tels Hugo Zigerli ou Marco Morandin n'y est pas étrangère -, Tramelan tentera donc de passer l'écueil des finales.

Battue à deux reprises seulement cette saison en matches officiels, l'équipe des Lovières a toutefois essuyé en début d'année un revers particulièrement cuisant à domicile face à Franches-Montagnes, l'un de ses adversaires dans cette poule de promotion. «Ce 1-9, il est dû en partie à une préparation manquée. J'en assume la responsabilité, souligne Robert Paquette. La semaine précédant cette rencontre, j'ai un peu chambardé les entraînements en vue des finales. Cela a peut-être perturbé l'équipe.» Quoi qu'il en soit, depuis lors, le HC Tramelan n'a plus connu la défaite. «On en a retiré une bonne leçon» souligne l'entraîneur tramelot.

JOUEURS SACRIFIÉS

Si Robert Paquette a régulièrement aligné trois, voire quatre blocs lors du championnat, le Canadien changera quelque peu son fusil d'épaule. «Au début, on tournera à trois lignes. Si les choses devaient mal tourner, je ne laisserai sur la glace que les meilleurs éléments.» Où comment se sacrifier pour la collectivité...

Relégué voici un an de la catégorie de jeu qu'il espère réintégrer, Tramelan pourra se prévaloir de compter dans ses rangs quelques joueurs expérimentés. «Bien sûr, c'est un avantage de posséder plusieurs anciens joueurs de première ligue. Toutefois, chaque championnat est différent, avec son lot de nervosité et sa préparation mentale



Thomas Bartlome

Tramelan réintègrera-t-il la première ligue?

(Impar-Galley)

spécifique» relève Robert Paquette.

Certain de participer aux finales depuis plusieurs semaines, Ro-

bert Paquette n'a pas perdu son temps, pour se renseigner sur ses deux futurs adversaires issus du groupe 6. «Dès Noël, j'ai bien

Saint-Imier: L. Dubois reste

Le suspense qui planait à la patinoire de l'Erguel est enfin terminé: Laurent Dubois, entraîneur-joueur, de la première équipe du Hockey Club Saint-Imier (deuxième ligue) rempile pour une saison supplémentaire. «En principe, il restera

chez nous, se félicite le président Molleyres. Je vais encore tenter d'obtenir des responsables de la patinoire que nous puissions jouer le vendredi soir et le dernier souhait de Laurent Dubois sera ainsi exaucé.» (Imp)

Contrat renouvelé

A deux jours du début des finales de promotion, le président Michel Bourqui et son comité ont prolongé le contrat de Robert Paquette, jusqu'au terme de la saison 1997-98. Le Canadien continuera de s'occuper de la première équipe et du mouvement juniors. Le club tramelot a également engagé en tant qu'entraîneur-assistant et de co-responsable des juniors, Frédy Ledermann. F.Z.

Franches-Montagnes aborde les finales sans pression

En quête d'un exploit historique

Le HC Franches-Montagnes d'Hugo Lehmann tentera, dès demain soir à Morges face à Forward, d'accéder pour la première fois de son histoire à la première ligue. S'ils font figures d'outsiders, les Juras siens n'aborderont toutefois pas ces finales sans prétentions.

Forts d'une excellente saison et d'un second tour en tous points remarquables (neuf matches, quatorze points), les Franches-Montagnards se sont préparés sereinement pour ce rendez-vous. «Lors des finales, nous tenterons d'imposer notre jeu, sans trop nous baser sur notre adversaire, explique Hugo Lehmann. De toute manière, nous aborderons cette échéance sans pression.» Voilà peut-être la clé qui pourrait ouvrir grandes les portes de la gloire.

Particulièrement efficaces offensivement cette saison, nonante-trois buts inscrits en dix-huit rencontres, soit une moyenne de 5,17 buts par match, les joueurs d'Hugo Lehmann se devront de conserver une telle moyenne pour contrecarrer durablement les plus cotés de leurs adversaires. Dans ce cadre, la verve offensive déployée par Gigon, Houser et autres Gillet dans les ultimes rencontres, augure d'une fin de saison des plus

attrayantes pour les supporters francs-montagnards.

«De toute manière, clame Hugo Lehmann, ce sont mes joueurs qui m'ont permis d'ébaucher une tactique plus offensive. Par rapport à la saison dernière, l'un de mes objectifs était d'améliorer le jeu d'attaque.» Ce qui semble avoir été réalisé avec bonheur par les Franches-Montagnards.

Si la force offensive des Juras siens pourrait leur permettre de décrocher la lune, les joueurs d'Hugo Lehmann n'en oublieront pas moins d'assurer leurs arrières. «Je débiterai chaque rencontre avec six défenseurs, quitte à en enlever deux en cours de match si leur rendement n'est pas optimal, relève Hugo Lehmann. De toute manière je ne dérogerai pas à mes principes, tout le monde jouera.»

Se basant sur cette ligne de conduite, l'homme fort du Centre de loisirs alignera donc invariablement trois blocs pour ce tour de promotion. «Par rapport à Tramelan par exemple, mon troisième bloc n'est pas inférieur aux deux autres. Pour preuve, il marque également pas mal de buts. Bref, ma tactique, c'est d'équilibrer un maximum mes forces sur trois lignes.» Un concept qui ma foi s'est avéré

particulièrement fiable jusqu'à ce stade de la saison. «Car que je sache, nous n'étions pas si éloignés de Tramelan lors de ce championnat, résume Hugo Lehmann. De toute façon on recommence de zéro!»

Hugo Lehmann aborde donc confiant ces ultimes échéances de la saison. «A mon avis, Forward Morges est le grand favori de cette poule de promotion. Pour le reste tout est jouable entre Tramelan, Nendaz et nous.» Et l'entraîneur du HC Franches-Montagnes de lâcher un scoop. «Forward Morges pourrait même aligner pendant quelques matches, Jean Lussier, l'ancien entraîneur du Lausanne HC.» Dès lors les Vaudois seraient-ils invincibles?

S'il honorerait une éventuelle promotion, le HC Franches-Montagnes se verrait toutefois limité dans ses ambitions à court ou moyen termes, par certains inéluctables aspects économiques. «Il ne sera pas aisé de doubler notre budget dans une région ne comptant que quelques milliers d'habitants» souligne avec pertinence Hugo Lehmann.

En cas de promotion, nul doute cependant que le président Vincent Paupe et son comité se plieraient en quatre pour assurer la pérennité du club cher à leur cœur. F.Z.

Promotion-relégation 2e ligue/3e ligue

A la recherche du passé

La Chaux-de-Fonds comptera-t-elle une équipe de hockey sur glace en deuxième ligue la saison prochaine? C'est du moins ce qu'espèrent les dirigeants et les joueurs du HC Star. Deuxièmes du groupe 9 de troisième ligue, derrière Les Ponts-de-Martel, devancés seulement à la différence de buts, les hommes de Serge Bourquin devront pour cela batailler ferme face à Court et Delémont. Tout un programme.

«Notre saison est d'ores et déjà réussie avec cette participation aux finales, se plaît à souligner Serge Bourquin. Fraîchement relégués, nous tenterons de remonter si l'opportunité se présente même si j'ai la nette impression que l'on a pêché deux gros poissons dans notre poule.» Le Marinois à la tête de Star depuis la présente saison, demeure donc lucide. «Nous devons nous battre sur la glace. Notre volume de jeu et nos systèmes de jeu pourraient nous permettre d'accéder à la deuxième ligue, mais sûrement pas de nous y maintenir.»

Quoi qu'il en soit, les Chaux-de-Fonnois joueront à fond leur chance. «On va jouer notre jeu, sans se soucier de l'adversaire» explique Serge Bourquin. Au repos ce week-end, Star débutera son pensum à domicile mardi, face à Delémont, le Neu-

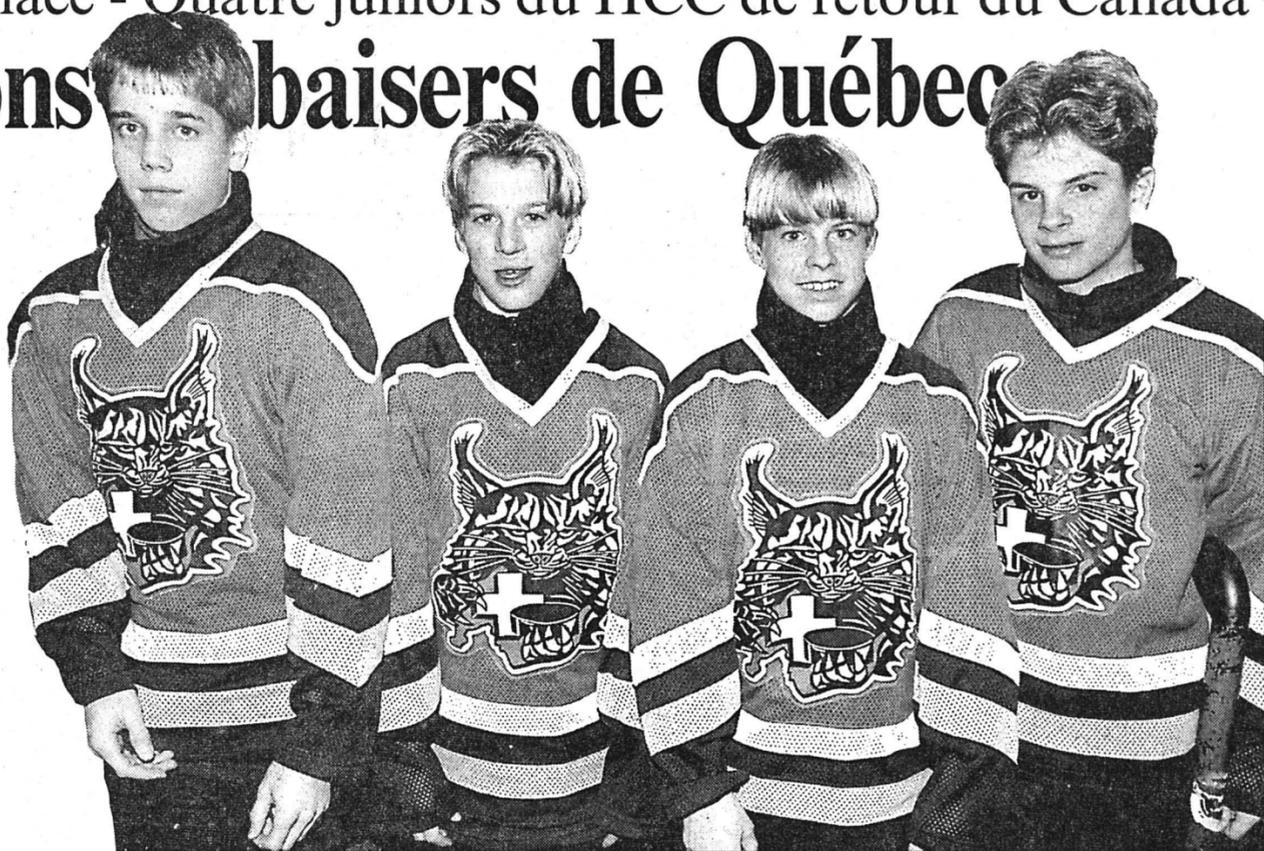
châtelois s'en ira peut-être visionner ses adversaires dans le Jura. «Je ne sais pas encore si je m'y déplacerai, explique le Marinois. De toute manière, Star est une équipe qui prend le jeu à sa main et qui possède de bons systèmes tant de sortie de zone que de fore-checking. Bref, nous sommes une équipe assez homogène.»

Toutefois tout ne semble pas rose dans la maison chaud-fonnoise. Pour preuve, le contingent à disposition de Serge Bourquin s'est effiloché régulièrement en court de saison. «Au début nous étions vingt, maintenant plus que douze ou treize et aucun vrai buteur!» La concurrence ne règne donc plus depuis belle lurette au sein de la phalange chaud-fonnoise. «J'ai beaucoup de peine à motiver certains gars, relève un brin triste Serge Bourquin. Certains devraient plus s'investir pour le maillot qu'ils portent. J'ai la nette impression que plusieurs de mes éléments se satisfont de cette place en finale.»

Mais au vu de l'étrouitesse de son contingent, Serge Bourquin risque fort de devoir aligner des éléments à la motivation réduite. Cela coûtera-t-il une année de purgatoire supplémentaire en troisième ligue à la formation du président Kuhne? F.Z.

A deux jours de débiter son tour de promotion, à domicile face à Nendaz, Tramelan semble fin prêt. «Tout le monde est au top de sa condition, tant physique que mentale» relève Robert Paquette. Seule exception à cet éloquent tableau familial, Christophe Flury, légèrement handicapé par une blessure. Si le HC Tramelan devait retrouver sa place en première ligue, nul doute que le président Bourqui renforcerait ses cadres. «Tout est en route, tant sur le plan financier que du côté des transferts, révèle Robert Paquette. Nous chercherions surtout des routiniers pour éviter les problèmes rencontrés il y a deux ans avec la blessure de notre gardien titulaire Willem et une équipe d'âge inférieure à vingt ans.» En cas de promotion seulement... F.Z.

Hockey sur glace - Quatre juniors du HCC de retour du Canada Bons baisers de Québec



Patrick Peçon - Thomas Deruns - Julien Turler - Lionel Schmid

De retour aux Mélézes après avoir patiné au Colisée.

Ce n'est certainement que plus tard qu'ils se rendront compte de la chance qui fut la leur en ce mois de février 1996. Membres de la sélection qui a représenté notre coin de terre lors du mythique tournoi Pee-Wee de Québec, Patrick Peçon, Julien Turler, Thomas Deruns et Lionel Schmid - un cinquième Neuchâtelois, Félix Dubois, était également de la fête -, rentrés au pays lundi, sont pour l'heure encore en plein rêve, la tête bourrée des souvenirs qu'ils ont rapportés de la Belle-Provence. Diable, ce n'est pas tous les jours que l'on est convié à un tel rassemblement...

Par
Jean-François BERDAT

Atlanta: mention bien - Le comité d'organisation des Jeux d'Atlanta a reçu une mention bien de la part du Comité olympique international (CIO) quant à la préparation des Jeux du Centenaire malgré quelques problèmes restant à résoudre. «Nous avons passé en revue tous les points importants. Il reste à s'occuper de quelques détails», a déclaré le Canadien Richard Pound, membre du bureau exécutif du CIO. (si)

Prom-relég. 1re/2e ligue

Le flou artistique

Incroyable mais vrai! A moins de dix jours du terme du tour de relégation de première ligue, on ne sait pas encore quelle formule sera adoptée pour définir les équipes qui effectueront la culbute en deuxième ligue.

L'inconnue réside surtout au niveau de l'avant-dernier rang. Si l'on part du principe que le groupe 3 de première ligue, accueillera deux formations issues de deuxième ligue, que se passera-t-il en cas de promotion du finaliste de ce groupe romand (par exemple Ajoie)? L'avant-dernier de première ligue sera-t-il repêché ou y aura-t-il trois promus de deuxième ligue?

Interrogé à ce propos, le responsable de la première ligue, Alain Lüdi, tente d'apporter certains éclaircissements. «Si l'on se base sur les règlements, en cas de promotion en LNB d'un club romand, il devrait y avoir trois promus de deuxième ligue. Toutefois, d'un point de vue sportif, il serait plus judicieux que l'avant-dernier de première ligue se maintienne. De plus, en cas de relégation ou de disparition d'Oltén, cela pourrait encore changer certaines données, avec par exemple le passage dans le groupe 3 d'une formation de la région bernoise ou soleuroise.» F.Z.

Difficile sinon impossible de trouver un pendant au tournoi québécois, l'une des attractions du Carnaval de là-bas. Cette année, cent neuf sélections en provenance de quatorze pays ont plongé la patinoire de Québec dans une ambiance qui n'a plus cours depuis que les Nordiques ont mis le cap sur Denver. «Le Colisée est fermé le reste de l'année» précisent du reste nos quatre sélectionnés.

Après avoir passé une semaine dans la banlieue de Montréal à peaufiner les automatismes, la sélection de Jean-Pierre Kast - vingt-deux garçons âgés de 13 ou 14 ans, issus des clubs des quatre coins de la Romandie - a donc mis la cap sur Québec où la semaine fut plutôt fructueuse. «Nous sommes parvenus au stade des demi-finales, se félicitent les représentants des Mélézes. Jamais une sélection romande n'avait fait aussi bien. En comparaison, les représentants zurichois et tessinois ont été sortis en quarts de

finale. En outre, pour la première fois, nous avons signé une victoire sur une formation russe, Lada Togliati en l'occurrence.» Voilà pour le côté purement sportif d'une expédition qui aura valu à ces futures stars d'évoluer devant plus de 9000 spectateurs. «C'est vraiment impressionnant...» Il est vrai que les Québécois vouent un véritable culte à ce sport et à un tournoi dans lequel quelques-unes des plus fines lames de la planète ont fourbi leurs premières armes, Wayne Gretzky en personne.

Pour l'anecdote, on mentionnera que ce sont les joueurs de Bratislava qui ont enlevé le tournoi, au grand dam des représentants nord-américains.

CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Outre-Atlantique, les juniors helvétiques se sont retrouvés plongés dans un monde totalement différent que celui dans le

quel ils évoluent habituellement. «Un tel tournoi est tout simplement inimaginable dans nos contrées, estiment-ils. Il est ainsi inconcevable d'espérer voir autant de spectateurs se déplacer pour regarder évoluer des juniors.»

Le côté le plus intéressant de cette fantastique aventure réside peut-être dans le fait que tous ces jeunes garçons européens sont logés deux semaines durant chez l'habitant - 650 familles canadiennes ont ouvert leur porte à un Européen -, d'où des contacts privilégiés avec les jeunes Québécois. «Les gens sont très accueillants et on est d'emblée à l'aise avec eux. Le plus difficile, c'est de comprendre leur langage...» Pas évident

en effet, en dépit d'un délicieux accent. Autre difficulté: le climat. «La température descendait jusqu'à moins vingt-cinq degrés, moins trente-six avec du vent...» Brrrrr!

RENDEZ-VOUS EN AVRIL

S'ils ont ramené des souvenirs plein la tête et quelques affaires de hockey pour leurs copains moins chanceux, les quatre Pee-Wee des Mélézes n'ont pas encore pu mesurer les progrès accomplis sur les glaces québécoises. «Ce qui est sûr, c'est qu'en raison des surfaces plus petites, tout va plus vite et il faut réagir différemment. Vu le nombre d'heures passées sur la glace, la progression devrait être sensible» espèrent-ils.

(Impar-Galley)

A l'évidence, les quatre juniors du HCC ont vécu la plus belle expérience sportive de leur jeune carrière. «L'ambiance d'équipe était fantastique, sensiblement différente de celle qui règne au club. Vraiment, nous nous entendions tous très bien et aucune critique n'a jamais été émise.» S'ils ne revivront plus pareille expérience - ils auront dépassé l'âge limite l'année prochaine -, les quatre compères revivront une aventure canadienne en avril prochain, avec les minis A1 du HCC. Ils pourront alors servir de guides à tous leurs camarades qui découvriront le Québec en la circonstance.

D'ores et déjà, bon voyage à tous!
J.-F. B.

Basketball - Promotion-relégation LNA/LNB masculine Union NE dans la douleur

● UNION NE - BLONAY
79-76 (40-33)

Face à Blonay, les Unionistes ont gagné un match extrêmement important hier soir à domicile. Mais Dieu que ce fut difficile.

La première mi-temps fut une âpre bataille où les deux équipes mirent tout leur cœur, sinon leur technique. Union NE semblait pouvoir prendre l'avantage à tout moment, grâce à Herrin (21 points déjà) mais les Vaudois

s'accrochèrent (40-33). Il fallut attendre les ultimes minutes pour qu'Union NE fasse parler sa plus grande expérience en prenant un avantage décisif. La hargne des Vaudois ne fut pas suffisante.

Voilà, une difficile victoire dont les Neuchâtelois avaient bien besoin.

Salle omnisports: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Busset et Reber.

Union NE: Herrin (33), Lambelet (4), Huber (11), Lobato (11), Triplett (13), Novelli (7).

Blonay: Gay, Lopez (7), François (6), Gostely, Friedli (4), Loyd (27), Lanfranconi (12), Chatman (20).

Classement: 1. GE Basket 2-4 (+26). 2. Vevey 2-4 (+19). 3. Union NE 3-4. 4. Regensdorf 2-2 (-1). 5. Cossonay 2-2 (-6). 6. Blonay 3-2 (-5). 7. SAV Momo 2-0 (-15). 8. St-Prex 2-0 (-23). (nh)

Dans un supermarché!

On sait que les Nord-Américains ne reculent devant aucun sacrifice pour se singulariser. Ainsi, parmi les «privileges» réservés à leur sélection, Patrick, Julien, Thomas et Lionel retiendront le fait d'avoir disputé un match dans un... supermarché. «C'était extraordinaire, s'exclament-ils. Nous étions dans les Galeries de la Capitale, sur une patinoire entourée de magasins et dominée par un grand huit...»

A la démesure du continent nord-américain en quelque sorte.
J.-F. B.

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
4 pièces (101 m²) + terrasse (20 m²)
Fr. 344 000.-
(y.c. place de parc intérieure)
Tél. 038/24 57 31 28-42736

La Chaux-de-Fonds
A louer pour tout de suite
divers studios
cuisine agencée/coin à manger
salle de bains. Loyer dès Fr. 450.-
☎ 039/26 66 92 5-27177



GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LA CHAUX-DE-FONDS
Chères étudiantes, chers étudiants
ou toute autre personne intéressée.
Vous recherchez un studio?

**À LOUER PLUSIEURS
APPARTEMENTS 1 PIÈCE**
Rue du Locle, de la Serre,
du Progrès et du Nord
132-783691

CASTEL REGIE
A louer à La
Chaux-de-Fonds
Rue de
la Balance 6

3 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée,
lave-vaisselle.
Fr. 830.-
+ charges.
☎ 038/31 78 03
28-42622

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

A louer à Corgémont
surface industrielle
de 285 m² dans bâtiment rénové et
transformé.
Prix de location dès Fr. 75.-/m²/an.
Pour renseignements:
☎ 032/97 12 22 ou 01/830 55 33.
249-172513

A louer rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine
agencée, 2 salles
d'eau. Libre tout de suite.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Grün
☎ 039/31 16 16
241-68203

À LOUER Le Locle

Bellevue 10: **2 1/2 pièces avec cuisine agencée** et
cheminée de salon.
Crêt-Vaillant 29: **2 pièces**, Fr. 530.- charges comprises.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi. ☎ 039/23 17 84
132-783656

**CONTRÔLE
et
RÉNOVATION
de
VOTRE TOITURE**

Ferblanterie - Couverture
Paratonnerre
Chauffage
Installations sanitaires

Schaub SA
R. Schaub & P. Dalmay

**RÉNOVATION
salles de
BAINS
et
CUISINES**

Portes ouvertes
Vendredi 23 février, de 9 à 16 heures

Présentation de la nouvelle
armoire chauffante

Gilbarco-Olymp

- Les experts thermiciens -

Venez voir fonctionner réellement
ce système de chauffage gaz ou mazout

Rue du Progrès 84-88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 33 73
Fax (039) 23 26 82
132-783853

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

A louer dès le 1er avril 1996 à l'avenue
Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

**Appartement d'une pièce
au 6e étage**

Loyer: Fr. 520.- + Fr. 80.- charges.
Pour visiter: M. Thourot, concierge,
☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:
**DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9**
5-276174

Ski alpin - Championnats du monde: Locher, l'espoir romand

Pour sortir de l'ombre



Steve Locher

Le Valaisan montera-t-il demain pour la première fois de la saison sur le podium? (Keystone)

Deux quatrièmes places à Tignes et à Flachau, une cinquième à Alta Badia, une septième à Kranjska Gora et une dixième à Hinterstoder: Steve Locher a sans aucun doute réussi une de ses plus belles saisons de coupe du monde. Ces performances, aussi bonnes soient-elles, laissent malgré tout quelques regrets dans l'esprit du skieur valaisan, qui avoue en avoir un peu marre de skier dans l'ombre de ses copains Michaël von Grünigen et Urs Kaelin. Demain, dans le géant des championnats du monde, il visera à son tour une place sur le podium.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

– Steve Locher, deux quatrièmes places comme meilleurs résultats, cette saison, mais aussi plusieurs autres parmi les douze premiers, est-ce que ces résultats vous satisfont?

– Dans l'ensemble, je crois que j'ai connu une bonne saison. Il me manque peut-être seulement un podium ou une victoire pour pouvoir dire qu'elle a été très bonne. Depuis le début, j'ai skié un peu dans l'ombre de «Mike» (réd: von Grünigen) et d'Urs (Kaelin). C'est la seule chose que je peux regretter jusqu'à maintenant.

– En début de saison, vous vous étiez fixé comme objectif de revenir parmi les cinq meilleurs géantistes du monde. C'est encore un but qui est atteignable?

– Pour l'instant, je suis sixième ou septième. C'est donc encore possible, mais à condition de bien skier dans les deux derniers géants de la saison, ici et à Lillehammer.

«J'AI BIEN PROFITÉ»

– A cause de ceci, vous avez dû céder la vedette à von Grünigen et Kaelin durant la saison. Comment réagissez-vous devant cette situation?

– Quand je réanalyse certaines de mes manches ou certains de mes temps intermédiaires, je me dis effectivement que c'est un peu rageant. Ici, ce sera toutefois autre chose. Une quatrième place ne signifie rien. C'est le podium qui compte. A l'entraînement, je suis souvent devant eux. Il faudra se sortir les pouces le jour de la course.

– Venons-en à ces championnats du monde précisément. Tout a commencé pour vous avec le super-G, il y a huit jours, avec, à la clef, une 30e place un peu décevante. Avec le recul, vous auriez pu espérer plus de cette course?

– Toute la saison, je n'ai pas très bien marché en super-G. Mais j'en connais les raisons et j'ai donc moins de regrets. Le jour avant la course déjà, à l'entraînement, cela ne marchait pas vraiment. Nous n'avons pas encore le bon ski dans cette discipline. Si nous avions réagi au début de la saison, nous aurions pu changer quelque chose. Ici, c'était trop tard.

– Depuis ce super-G, huit jours ont passé. Comment les avez-vous meublés si l'on peut dire?

– Le matin, nous avons skié pratiquement tous les jours, à l'exception de la journée de lun-

Comme à Alta Badia

– Vous avez aussi eu le temps de découvrir la piste. Comment la trouvez-vous?

– C'est une piste qui rappelle un peu celle d'Alta Badia, avec une partie initiale très raide, puis une partie intermédiaire plus plate et, enfin, le mur final. Ce sera un géant assez court avec un dénivelé assez important. Le piquetage sera certainement très serré.

– Il sera court, trop court?

– Le temps du vainqueur tournera autour de la minute. Pour un géant de championnats du monde, il manque peut-être dix secondes. Malgré cela, c'est une belle piste comparativement aux pistes de descente et de super-G.

G.J./ROC

Combiné messieurs: Girardelli triomphe

L'or de la longévité

Le poids des ans n'a pas de prise sur Marc Girardelli. Le Luxembourgeois d'origine autrichienne aura 33 ans cet été mais, sitôt après être devenu pour la troisième fois champion du monde du combiné, hier à la Sierra Nevada, il affirmait que ce succès allait lui permettre de mieux préparer la saison prochaine.

Il venait de devancer, au terme d'un slalom disputé mardi soir sous la neige et d'une descente courue hier sous le soleil, les deux autres seuls vrais skieurs complets du circuit: le Norvégien Lasse Kjus, champion olympique et tenant du titre mondial, et l'Autrichien Guenther Mader.

Treize ans après sa première victoire en Coupe du monde, à Gallivare, sur le terrain du Suédois Ingemar Stenmark, le premier rival qu'il défia, Girardelli n'en finit pas d'étonner par sa solidité, sa rigueur et son talent. S'il lui manque les lauriers olympiques, il possède un palmarès de rêve: cinq coupes du monde, quatre titres mondiaux et quarante-cinq victoires en Coupe du monde.

ACCOLA DOUTE

Les espoirs suisses s'étaient déjà envolés au cours du slalom noc-

turne. Avec un retard de plus de cinq secondes, Paul Accola ne pouvait plus rêver à un podium. Bruno Kernan n'a même pas pu disputer ses chances, puisqu'il s'est blessé en tombant mardi dans la deuxième manche du spécial.

Dans la descente, Paul Accola donnait une bonne impression, hélas pour lui, elle n'était pas confirmée par le chrono. Le Davosien concédait 2'73 au vainqueur Lasse Kjus. «Tant que je ne n'ai pas retrouvé mes qualités de base en slalom, je ne ferai aucun résultat dans les autres disciplines», relevait un Paul Accola, très déçu.

Combiné messieurs. Classement final: 1. Girardelli (Lux) 3'31"95. 2. Kjus (No) à 0"25. 3. Mader (Aut) à 0"98. 4. Reiter (Aut) à 1"04. 5. Kunc (Slo) à 1"47. 6. Aamodt (No) à 2"34. 7. Grandi (Can) à 3"42. 8. Jagge (No) à 3"95. 9. Strand-Nilsen (No) à 4"25. 10. Dimier (Fr) à 4"27. 11. Accola (S) à 4"35. 12. Koblar (Sln) à 4"56. 13. Brezavsek (Sln) à 6"09. 14. Mlekuz (Slo) à 6"10. 15. Leskinen (Fin) à 8"60. Puis: 20. Herrmann (S) à 11"81.

Descente: 1. Kjus (No) 1'51"82 (moy. 113,45 km/h). 2. Mader (aut) à 0"56. 3. Aamodt (No) à 0"84. 4. Girardelli (Lux) à 1"14. 5. Fleisher (EU) à 1"27. 6. Kunc (Sln) à 1"44. 7. Herrmann (S) à 2"08. 8. Duviillard (Fr) à 2"35. 9. Brezavsek (Slo) à 2"39. 10. Crétier (Fr) à 2"64. Puis: 11. Accola (S) à 2"73. (si)

Slalom géant dames: Karin Roten lucide

La tête sur les épaules

On l'attendait bonne. On l'a découverte excellente. Comme ses jeunes coéquipières de l'équipe de suisse féminine Sonja Nef et Marlies Oester en particulier, Karin Roten (20 ans) a réussi une saison au-delà de toutes espérances. Après deux quatrièmes places à Val d'Isère et à Veysonnaz en géant et une cinquième place à Vail en slalom, la Valaisanne a signé son premier podium de sa carrière dans cette dernière discipline à Semmering, entre Noel et Nouvel-An. Avant de remettre ça à la fin du mois de janvier, à Serre-Chevalier. Dire que la skieuse de Loèche-les-Bains est satisfaite de sa saison est donc un euphémisme.

«Au début de l'hiver, je m'étais fixé comme objectif de figurer une fois ou l'autre parmi les quinze premières en coupe du monde. J'ai donc mieux réussi que prévu. Mes deux deuxième places représentent presque des victoires pour moi. Pour gagner, il me faut toutefois encore beaucoup progresser.»

Après quelques jours de repos, chez elle, à Loèche, et un camp d'entraînement de quatre jours à Davos en géant et un autre de quatre jours à Veysonnaz en slalom, Karin Roten a rallié la Sierra-Nevada, dimanche

di. Je me suis entraîné trois jours en géant et un jour en slalom. Dans l'ensemble, je crois que j'ai quand même bien pu profiter de ces huit jours passés ici.

UN GRAND JOUR DE SKI

– Steve Locher, demain, ce sera donc le grand jour. Vous vous réjouissez de courir ce géant?

– Je me réjouis, oui. Je suis en tout cas très motivé. Pour moi, ce sera l'une des dernières courses de la saison, à part la finale de Lillehammer, où je pourrai viser la victoire. Je vais donc tout miser là-dessus et skier à fond.

– Avec quels espoirs vous élançerez-vous dans ce géant?

– Je vise naturellement une médaille. Si je skie comme je sais, c'est tout à fait dans mes cordes. Depuis le début de la saison, nous avons toujours eu von Grünigen et Kaelin devant. Il faut que cela change. Si cela pouvait se passer ici et en ma faveur, ce serait parfait.

– La concurrence sera quand même très forte?

– Von Grünigen, Kaelin, Tomba seront difficiles à battre, c'est sûr. Je me méfie aussi beaucoup de Kjus et d'Aamodt. Dans des événements comme celui-ci, les Norvégiens sont toujours là. Kosir pourrait également avoir son mot à dire. Cette piste pourrait lui convenir.

– On vous sent prêt, plus motivé que jamais?

– Cela fait peut-être deux ans que ne me suis plus senti aussi en forme que maintenant. Je suis supermotivé, comme je l'étais en 1994 à Lillehammer. Là-bas, j'ai eu malheureusement de la poisse avec un ski. Ici, j'espère que la roue tournera de mon côté et que la chance sera avec moi.

– Vous avez le sentiment de jouer votre saison sur cette course?

– Les championnats du monde font oublier tout le reste. Si je pouvais faire une médaille ici, cela effacerait un peu les quelques regrets que je peux avoir.

– Et si ça devait rater?

– Si je devais terminer quinzième, alors je serais très déçu. En revanche, si je devais sortir en ayant tout risqué, alors non. C'est la course. G.J./ROC

AU JOUR LE JOUR

Aujourd'hui

Géant dames (9 h 30 et 13 h). L'ordre de départ: 1. Nef (S). 2. Ertl (All). 3. Wachter (Aut). 4. Compagnoni (It). 5. Seizinger (All). 6. Hansson (Su). 7. Panzanini (It). 8. Kjöstad (No). 9. Suhadolc (Slo). 10. Nowen (Su). 11. Roten (S). 12. Hrovat (Slo). 13. Summermatter (S). 14. Piccard (Fr). 15. Dorfmeister (Aut). 16. Meissnitzer (Aut). 17. Kostner (It). 18. Gerg (All). 19. Zurbriggen (S). 20. B. Merlin (It). 21. Wiberg (Su). 22. Heeb (Lie). 23. Kvinlog (No). 24. Koren (Slo). 25. Ibarra-Astelarra (Esp). 26. Köllerer (Aut). 27. Marken (No). 28. Bokal (Slo). 29. Galindo (Esp). 30. Rienda (Esp).

Les pistes

Départ à 2655 m. Arrivée à 2260 m. Dénivellation: 395 m. Longueur: 1077 m. Pente moyenne: 39%. Pente maximale: 54%.

Les favorites

DEBORAH COMPAGNONI (It, 25 ans, championne olympique en titre): Pour: Blessée en début de saison, l'Italienne n'a effectué son retour qu'à l'occasion des courses de Maribor, au mois de janvier. Depuis elle a signé une deuxième place et une quatrième place à Maribor précisément et une autre quatrième place à Cortina dans la discipline. Sa grande forme actuelle lui permet de viser l'or.

ANITA WACHTER

(Aut, 29 ans, médaillée d'argent de la discipline en 1993, à Morioka; vainqueur cet hiver du géant de Cortina): Pour: En remportant la médaille d'argent du combiné, lundi, l'Autrichienne a rempli son contrat. Elle pourra aborder cette course en totale décontraction. Elle ne sera que plus forte.

MARTINA ERTL

(All, 23 ans, médaillée de bronze en 1993, à Morioka; victorieuse cette saison en Coupe du monde dans la discipline à Val d'Isère, Veysonnaz et Maribor): Pour: L'Allemande a dominé la discipline, cet hiver, en Coupe du monde. Même si sa courbe de forme paraît en légère baisse, elle a les moyens de monter sur le podium dans cette course.

Les outsiders

Katja Seizinger (All, 24 ans, troisième des géants de Maribor et de Cortina, cet hiver en Coupe du monde), Sabina Panzanini (It, 24 ans, deuxième du géant de Veysonnaz, cet hiver), Moja Suhadolc (Slo, 21 ans, deuxième du géant de Val d'Isère, au mois de décembre), Sonja Nef (S, 24 ans, deuxième du géant de Maribor et cinquième du géant de Cortina cette saison), Karin Roten (S, 20 ans, quatrième des géants de Veysonnaz et de Val d'Isère).

Les quatre Suissesses engagées

SONJA NEF (24 ans): résultats de la saison en géant: neuvième à Val d'Isère, septième à Veysonnaz, deuxième et septième à Maribor, cinquième à Cortina.

KARIN ROTEN (20 ans): résultats de la saison: quatrième à Val d'Isère et à Veysonnaz, dixième et onzième à Maribor.

MADELN SUMMERMATTER (22 ans): résultats de la saison: vingtième à Val d'Isère, dix-septième à Veysonnaz, deux fois dix-neuvième à Maribor, septième à Cortina.

HEIDI ZURBRIGGEN (29 ans): résultats de la saison: seizième à Veysonnaz, vingt-quatrième à Maribor, huitième et vingt-quatrième à Cortina.

Il y a sept ans

Le dernier exploit suisse en géant dans un championnat du monde a été l'œuvre de Vreni Schneider. En 1989, à Vail, la Glaronaise s'était adjugé la médaille d'or devant la Française Carole Merle et la Slovène Mateja Svet. Il y a trois ans, à Morioka, c'était Carole Merle qui s'était imposée devant Anita Wachter et Martina Ertl.

BRÈVES

Football

MU revient

Angleterre, 1re division: West Ham United - Newcastle 2-0. Manchester United - Everton 2-0. Classement: 1. Newcastle 26-60. 2. Manchester United 27-54.

Espagne: score fleuve

Coupe d'Espagne. Demi-finale (aller): Valencia - Atletico Madrid 3-5.

Tennis

Capriati: retour gagnant

Jennifer Capriati (19 ans) a franchi avec succès la première marche qui doit lui permettre de fêter son retour dans l'élite du tennis mondial. A Essen, deux ans et demi après son dernier succès à l'Open du Canada, l'Américaine a battu la Néerlandaise Kristie Boogert (tête de série No 7) 6-1 6-2 en 45 minutes.

TV-SPORTS

TSR

00.25 C'est très sport.

Suisse 4

09.20 Ski alpin. Championnats du monde.

Slalom géant dames. Première manche.

12.55 Ski alpin.

Slalom géant dames. Deuxième manche.

19.55 Hockey sur glace.

FR Gottéron - Lausanne.

22.40 C'est très sport.

DRS

09.20 Ski alpin.

12.35 Ski alpin.

12.55 Ski alpin.

23.20 Slapshot

TSI

09.20 Ski alpin.

12.55 Ski alpin.

23.40 Sportsera.

France 2

09.30 Ski alpin.

France 3

12.55 Ski alpin.

20.35 Tout le sport.

TVE

19.30 Basketball.

21.40 Football.

Coupe d'Espagne.

Barcelone - Espanyol.

EUROSPORT

08.30 Equitation.

09.25 Ski alpin.

10.30 Ski alpin.

11.00 Motors.

12.00 Formule 1.

12.30 Ski alpin.

12.55 Ski alpin.

13.45 Ski artistique.

14.45 Tennis.

15.00 Tennis.

19.00 Boxe.

20.00 Tennis.

20.15 Tennis.

22.30 Ski alpin.

23.00 Tennis.

Football - LNA, tour final: Grasshopper tient la corde

Ça va chauffer dès dimanche

En cas d'égalité... - En cas d'égalité au terme du tour final de LNA et du tour de relégation de LNB, le classement à la fin du tour de qualification sera déterminant. Dans le tour de promotion-relégation, les critères suivants seront déterminants: meilleure différence de but, le nombre de buts marqués, points lors des rencontres directes, le nombre de buts marqués à l'extérieur lors des rencontres directes, le nombre de buts marqués à l'extérieur lors des rencontres directes et, enfin, le tirage au sort. (si)

LNB, relégation

Deux culbutes

Les clubs de LNB respirent mieux désormais, après trois saisons au cours desquelles six voire sept d'entre eux devaient se résoudre à quitter l'élite en raison de la réduction imposée par la Ligue nationale. Huit formations batailleront pour leur survie et seules les deux plus mal classées au terme du tour de relégation évolueront la saison prochaine en première ligue.

La tâche semble insurmontable pour les néo-promus, Chiasso et Naters. Les Haut-Valaisans occupent la dernière place depuis pratiquement le début du championnat et il paraît d'ores et déjà certain qu'ils la conserveront jusqu'en juin. Chiasso est un peu mieux loti, mais pas hors de danger, à l'instar de l'autre représentant tessinois, Locarno, et de Soleure.

Après le partage des points acquis dans le tour de qualification, Winterthur et Baden occupent la tête du tableau avec 16 points. Les deux formations possèdent un solide bagage en matière de lutte contre la relégation puisque les Zurichois en sont à leur sixième et les Argoviens à leur cinquième expérience.

Baden aurait dû militer en première ligue cette saison déjà, mais avait été sauvé de justesse en raison du refus par la Ligue nationale d'octroyer une licence à Bellinzona. (si)

CLASSEMENT

1. Winterthur	16*
2. Baden	16
3. Schaffhouse	14
4. Wil	14
5. Chiasso	13
6. Soleure	12

7. Locarno	11
8. Naters	9

* = points partagés du tour de qualification

SPORT-TOTO

Tendances

1. Aarau - St-Gall	5 3 2
2. NE Xamax - Grasshopper	4 3 3
3. Servette - Bâle	4 4 2
4. Sion - Lucerne	5 3 2
5. Delémont - Et. Carouge	5 3 2
6. Kriens - Lugano	3 3 4
7. Yverdon - Lausanne	3 3 4
8. Zurich - Young Boys	5 3 2
9. Inter Milan - Atalanta	6 2 2
10. Udinese - Parma	3 4 3
11. Karlsruhe - W. Brême	4 4 2
12. Fribourg - Stuttgart	3 4 3
13. Munich 1860 - Francfort	4 4 2

BANCO JASS

♥	7, 9
♣	6, 9, 10, V, D, A
♦	7, D
♠	7, 9

Sion, NE Xamax et Lucerne tenteront de faire choir Grasshopper de son piédestal dès dimanche et pour toute la durée d'un tour final palpitant qui s'achèvera le mardi 14 mai. La phalange de Christian Gross (qui a résigné jusqu'en 1997) démarre ce tour final en pole position avec 22 points, suivie à une longueur de Sion et NE Xamax et à deux points de Lucerne. Ce quatuor se livrera une lutte sans merci, non seulement pour le titre national, mais aussi pour les places européennes.

Le groupe d'outsiders composé de Bâle (15), Servette, Aarau et Saint-Gall (14) n'aura pas le droit à l'erreur s'il entend menacer les leaders. Cela même si, pour la première fois depuis l'instauration de la formule, le tour final se disputera sur le mode de trois points par victoire.

Les exemples ne manquent toutefois pas pour affirmer que tout espoir n'est pas perdu. Il y a deux ans, Servette avait débuté le tour final en quatrième position, avec six points de retard sur Grasshopper, pour finalement s'adjuger le titre. Tout comme Aarau l'année précédente, qui pointait en cinquième position et avait détrôné le leader Young Boys sur qui il accusait pourtant quatre points de retard.

Artur Jorge convoque trente-trois joueurs

Examens à Macolin

Le sélectionneur national Artur Jorge a retenu trente-trois joueurs, qui font partie du potentiel des sélectionnables pour l'Euro 96, afin de passer des examens médico-sportifs, qui se dérouleront les 5 et 6 mars à Macolin.

Les deux joueurs blessés de Grasshopper, Murat Yakin et Pascal Thüli, ne pourront pas se rendre à Macolin, tandis que Stéphane Chapuisat a été dispensé puisque le Borussia Dortmund affronte l'Ajax d'Amsterdam en quarts de finale de la Ligue des champions.

LES JOUEURS RETENUS

Gardiens: Huber (Bâle), Lehmann (Sion), Pascolo (Servette), P. Walker (Lugano), Zuberbühler (Grasshopper).
Défenseurs: Gämperle, Geiger, Vega (tous Grasshopper), Hen-

choz (Hambourg), Herr, Quentin (Sion), Hottiger (Everton), Mazzarelli (Zurich), M. Walker (Bâle).
Milieux de terrain: Bonvin, Colombo, Fournier, Wicky (Sion), Comisetti, Koller, Vogel (Grasshopper), Ohrel (Saint-Etienne), Sforza (Bayern Munich), Sutter (Fribourg), Tarone (Zurich), Weiler (Servette).
Attaquants: Grassi (Rennes), Knip (Karlsruhe), Güntensperger (Zurich), Sesa (Servette), Subiat, Türkyilmaz (Grasshopper), Zuffi (Bâle). (si)

choz (Hambourg), Herr, Quentin (Sion), Hottiger (Everton), Mazzarelli (Zurich), M. Walker (Bâle).
Milieux de terrain: Bonvin, Colombo, Fournier, Wicky (Sion), Comisetti, Koller, Vogel (Grasshopper), Ohrel (Saint-Etienne), Sforza (Bayern Munich), Sutter (Fribourg), Tarone (Zurich), Weiler (Servette).
Attaquants: Grassi (Rennes), Knip (Karlsruhe), Güntensperger (Zurich), Sesa (Servette), Subiat, Türkyilmaz (Grasshopper), Zuffi (Bâle). (si)

SION: SYSTÈME CHANGÉ

Avec l'acquisition du milieu international Christian Colombo (Lugano) et de l'attaquant australien Vidmar (Feyenoord), Sion adoptera un nouveau système. Exit le 4-4-2. Désormais, Sion se présentera avec un libéro, Heinz Moser en l'occurrence, deux stoppeurs (Dominique Herr et Raphaël Wicky), quatre milieux de terrain et trois attaquants. Le défenseur français Antoine Kombouaré est forfait pour plusieurs semaines en raison d'une blessure ténace aux adducteurs.



Kubilay Türkyilmaz

L'international suisse conduira-t-il Grasshopper vers la consécration?

A Lucerne, le calme est revenu après les vagues des rumeurs faisant état du départ de Jean-Paul Brigger. Le Haut-Valaisan a résigné. Mais le buteur hollandais Regi Blinker (Feyenoord) n'a en revanche pas rallié la Suisse centrale pour une histoire de gros sous. Seul renfort: Sascha Müller (Saint-Gall via Winterthur).

Bâle n'a pas cassé sa tirelire durant les fêtes. Seuls de jeunes talents ont rejoint ses rangs, à l'instar de Konde (international - 16 ans), Yannick Hasler (le fils de René) et Schmidiger (international - 18 ans de Muttentz). Le Danois Lars Olsen, lui, s'en est retourné à Brøndby. Servette a sauvé sa place dans le tour final d'extrême justesse.

Fort de cette expérience, l'entraîneur Umberto Barberis trouvera certainement les mots pour motiver sa troupe, comme il sut déjà le faire cet automne. En attaque, le trio Sesa-Sogbiewe-Neuville, une fois en confiance, est irrésistible.

En début de saison, il manquait aux Genevois cette constance pour se forger un moral à toute épreuve. Barberis a peut-être trouvé la recette durant la trêve pour redonner à l'équipe toute sa superbe.

SAINT-GALL: RENFORTS

Le FC Aarau de Martin Trümpler n'a pas fait non plus de folies et s'appuiera une fois de plus sur son Brésilien Ratinho pour justifier son rôle de trouble-fête. Les Argoviens, distancés en championnat, rêvent en secret d'un beau parcours en Coupe de Suisse, à condition toutefois de ne pas trébucher en seizième de finale contre Lugano (10 mars).

Saint-Gall a en revanche consenti à un effort financier pour l'acquisition du géant bulgare Georgi Slavtchev (195 cm), milieu de terrain en provenance de Levski Sofia, et du Sédunois Patrick Bühlmann. Saint-Gall a surtout pu conserver son joyau, le Sénégalais Mamadou Diallo qui enflamme le stade de l'Espenmoos. Mais pour combien de temps encore? (si)

CLASSEMENT

1. Grasshopper	22*
2. Sion	21
3. NE Xamax	21
4. Lucerne	20
5. Bâle	15
6. Servette	14
7. Aarau	14
8. Saint-Gall	14

* = points partagés du tour de qualification

BUTEURS

LNA, tour final: 1. Moldovan (NE Xamax) 13. 2. Neuville (Servette) 12. 3. Kunz (NE Xamax) 10. 4. Rey (Bâle) et Aleksandrov (Lucerne) 9. 6. Ratinho (Aarau), Fink (Lucerne), Comisetti (Grasshopper) et Viscaal (Grasshopper) 7. 10. Verccruysse (Sion), Allenspach (Aarau) et Kombouaré (Sion) 6. (si)

Quatre clubs en danger

Quatre clubs de LNA au passé plutôt prestigieux - Lausanne, Lugano, Zurich et Young Boys - se battront dès dimanche pour leur maintien en LNA. Ils n'auront pas la tâche aisée face à quatre équipes - Kriens, Yverdon, Delémont et Etoile Carouge - qui affichent crânement leurs ambitions.

Lausanne (avec l'apport de Sane et Chassot) et Zurich paraissent les mieux armés pour surmonter les obstacles qui jalonnent ces quatorze rondes. En revanche, Lugano et Young Boys, qui n'ont pu s'opposer aux départs de pions importants (Colombo pour Lugano, Sutter et Christensen pour Young Boys), vont au devant du printemps de tous les dangers. (si)

Match amical: victoire de la France à Nîmes

La Grèce après le Portugal

● FRANCE - GRÈCE 3-1 (1-1)

Au stade des Costières de Nîmes, balayé par un mistral glacial, la France s'est imposée devant la Grèce 3-1 (1-1), au terme de sa deuxième rencontre de préparation en vue de la phase finale de l'Euro 96 en Angleterre.

La France, victorieuse lors de sa première rencontre en janvier face au Portugal, a connu un début de match difficile, encaissant un but après cinq minutes et parvenant à égaliser à la 30e

grâce à une tête de Loko sur corner. La formation de Jaquet forçait la décision à l'appel de la seconde période par Loko (46e, penalty) et Zidane (49e).

Nîmes. Stade des Costières: 23.420 spectateurs.

Arbitre: M. Philippi (Lux).
Buts: 5e Alexandris 0-1. 30e Loko 1-1. 47e Loko (penalty) 2-1. 49e Zidane 3-1.

France: Lama; Angloma (46e Leboeuf), Thuram, Desailly, Petit (77e Pouget); Karembeu, Deschamps; Lamouchi (70e

Laigle), Djorkaeff (46e Zidane), Pedros; Loko.

Grèce: Atmatzidis; Apostolakis, Kalitzikis (68e Konstantinidis), Ouzoudinis, Dabizas, Kasapis; Vryzas, Donis (70e Kostis), Alexandris, Zagorakis (78e Lympieropoulos); Machlas (70e Nicolaidis).

UN DOUBLÉ DE MÖLLER

● PORTUGAL - ALLEMAGNE 1-2 (0-1)

Andy Möller est bien le meilleur footballeur de Bundesliga. Le stratège du Borussia Dortmund a été le grand artisan du premier succès de l'année de l'Allemagne.

Les deux fois, Möller a bénéficié d'un remarquable travail préparatoire de Hässler.

Porto: 25.000 spectateurs.

Arbitre: M. Boggi (It).
Buts: 14e Möller 0-1. 52e Folha 1-1. 65e Möller 1-2.

Portugal: Baia; Secretario (85e Nelson), Jorge Costa, Fernando Couto, Dimas (67e Fernando Mendes); Oceano (85e Helder), Paulo Sousa, Rui Costa (66e Capucho), Figo (46e Victor Paneira); Sa Pinto, Folha (63e Paulo Alves).

Allemagne: Köpke; Sammer; Kohler, Helmer, Babel, Freund; Ziege (46e Albertz), Hässler (69e Basler). Möller; Klinsmann, Kuntz (46e Bierhoff). (si)

Tennis - Tournoi d'Anvers: Rosset gagne

La première de l'année

Une semaine après son échec à Dubai face à l'Espagnol Alberto Costa, Marc Rosset (ATP 14) a obtenu sa première victoire de l'année dans un match officiel en battant 6-1 6-4 en soixante-quatre minutes l'Allemand Alexander Mronz (ATP 230). En huitième de finale, Rosset sera opposé aujourd'hui au Russe Alexander Volkov (ATP 60).

Dix jours après la Coupe Davis à Palexpo, un succès contre un Allemand, même s'il ne s'agit que du... vingt et unième dans la hiérarchie de l'ATP, est certainement bon à prendre sur le plan de la confiance.

STRAMBINI EN ÉVIDENCE

Une semaine après ses grands débuts en Coupe Davis, Alexandre Strambini (ATP 289) s'est mis en évidence à Cherbourg (Normandie), dans un Challenger ATP doté de 50.000 dollars. Après avoir gagné trois matches dans le tableau des qualifications, le Jurassien a écarté l'Italien Diego Nargiso (ATP 159) au premier tour. Mais en huitième de finale, il dut s'avouer vaincu devant un autre Italien, Stefano Pescosolido (ATP 75). Strambini s'est incliné 6-1 6-4.

Match amical: nul du FCC à Yverdon

«Intéressant»

● YVERDON espoirs - LA CHAUX-DE-FONDS 2-2 (1-1)

Histoire de se changer de la neige qui recouvre les terrains de La Charrière, le FC La Chaux-de-Fonds s'en est allé hier soir à Yverdon disputer une rencontre amicale face aux espoirs du lieu. Un partage des points est venu sanctionner ce match qualifié d'«intéressant» par Pierre-Philippe Enrico.

«Il faisait très froid et la pelouse était bosselée, mais ça valait la peine, estimait P.-P.E. Les gars ont disputé un bon match.» Les buts de De Pianté sur corner et de Pittet au terme d'une fort belle action emmenée par le mystérieux brésilien mis à l'essai par le FCC sont venus récompenser les efforts des «jaune et bleu». A propos de ce dernier,

dont le nom est toujours tenu secret, son transfert devrait se conclure aujourd'hui, une fois quelques détails réglés.

Pour en revenir au match d'hier soir, le mentor de La Charrière regrettera simplement ne pas avoir disposé de tout son monde. Samedi face aux Inters A1 de NE Xamax, P.-P.E. espère néanmoins récupérer quelques-uns des absents.

Buts pour le FCC: 33e De Pianté 1-1. 55e Pittet 1-2.

La Chaux-de-Fonds: Fernandez; De Pianté; Sangiao (60e Blatter), Smith (46e Descheaux), Rupil; De Franceschi (46e Gigandet), Otero, Villars, Angelucci; Pittet (60e Marchini), «X».

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Aubry, Meyer (blessés), Sartorello (malade) ni Guede (raisons professionnelles). (Imp)

LA PHRASE DU JOUR

«C'était une loterie et il fallait avoir de bons skis.»

Marc Girardelli

COOP

bons informel

**LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT**

du 22.2 au 24.2.96



le kg
Tomates
d'Espagne
et Maroc
(«en sol»)
2.20

Carottes du pays, de production
intégrée (PI) le kg **1.10**
Primevères
le lot de 4 **6.80**

HITS HEBDO COOP

du 20.2 au 26.2.1996

Jus de pomme naturel multipack
4 x 1 litre ~~5.60~~ **4.40**

Cappuccino Nescafé, non sucré
10 portions, 125 g ~~5.70~~ **4.70**

Bolets séchés Coop
le sachet de 20 g ~~2.80~~ **1.70**

Toutes les pâtes à gâteau et pâtes
feuilletées Coop abaissées
2 x 270/290 g p. ex. pâte feuilletée
abaissée, ronde, 2 x 270 g ~~4.30~~ **3.60**
de moins

Bouchées de poulet Gold Star
en sachet refermable de 1 kg
surgelées ~~14.20~~ **10.50**

CONSERVES

Vinaigre aux herbes Kressi
la bouteille de 1 litre ~~2.65~~ **2.15**

Tomates italiennes multipack
pelées Napoli 6 boîtes de chacune
400 g poids net, 240 g poids égoutté ~~4.80~~ **3.60**

BOUILLONS EN PROMOTION

Bouillons Knorr, toutes les sortes
2 x 5 litres duo ~~1.20~~ **1.20**
p. ex. bouillon de poule ~~5.40~~ de moins

Bouillon de bœuf spécial Knorr
la boîte de 850 g ~~19.90~~ **14.90**

CHARCUTERIE

Salami Coop Tipo Milano
à la coupe ou préemballé, les 100 g ~~3.45~~ **2.50**

VINS EN PROMOTION

du 20.2 au 26.2.1996



la bouteille de 75 cl
9.90
~~12.90~~
3.- de moins

Barolo «Quasso»
D.O.C.G. 1991*
6 x 75 cl
14.40
~~23.40~~
9.- de moins

Valencia rouge «Torres
de Serranos» D.O. 1992*
*Ne se trouve pas dans les petits
points de vente Coop.

HITS HEBDO COOP

du 20.2 au 26.2.96

PRODUITS LAITIERS



Emmental, toutes les sortes
à la coupe ou préemballé
le kg

5.-
de moins

p. ex. surchoix, préemballé
~~21.30~~ **16.30**

Tous les yoghourts Quattro Coop
4 x 180/150 g **-0.60**
de moins
p. ex. banane-framboise
4 x 150 g ~~1.90~~ **1.30**

Tous les yoghourts en pot
de 180 g **-0.15**
de moins
p. ex. noisettes Coop ~~75~~ **-0.60**

Tous les yoghourts à la crème Coop
et yoghourts LC 1 Hirz en pot
de 150 g p. ex. LC 1 vanille ~~90~~ **-0.75**
de moins

Kiri double-crème
les 12 portions, 240 g ~~5.20~~ **4.20**

CONFISERIE

Un monde
de douceur
de 19 à
33%
moins cher!

Frigor de Cailler multipack
5 x 100 g ~~7.50~~ **5.95**

Mars classique
les 10, 580 g ~~8~~ **5.90**

Gaufrettes Milano Coop «3 pour 2»
3 x 165 g ~~7.50~~ **5.-**

Bricelés Kambly «3 pour 2»
3 x 115 g ~~8.25~~ **5.50**

Petit-Beurre Choco «3 pour 2»
Wernli 3 x 125 g ~~9.90~~ **6.60**

Fioletto gianduja Lindt
la boîte de 138 g ~~5.90~~ **4.70**

RIZ EN PROMOTION

Riz Arborio San Andrea
1 kg ~~1.90~~ **1.40**

Risotto Tomato ou Milanese Knorr
250 g **2.10**

ALIMENTS POUR ANIMAUX

Bingo Balance, toutes les boîtes
de 1250 g ~~2.30~~ **1.80**

Pedigree Pal Sélection
toutes les barquettes multipack
en lot de 5 x 300 g ~~9.25~~ **7.25**

SOINS DU CORPS

Mouchoirs blancs Ronda
3 x 150 ~~4.80~~ **3.80**

Disques démaquillants Ronda
2 x 80 ~~3.60~~ **3.-**

Coton-tiges Ronda combipack
Boîte et recharge de
200 pièces chacune ~~2.90~~ **2.30**



19.-

Chemise et T-Shirt
100% coton, taille S-XL

Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

HITS HEBDO COOP

du 20.2 au 26.2.1996

PAPIER HYGIÉNIQUE

Papier hygiénique Hakle, triple
épaisseur, rose 2 x 10 rouleaux ~~13.80~~ **10.-**

LESSIVES EN PROMOTION



la recharge de 2,5 kg
Biancomat
Super
Compact
ou
Color **7.90**
~~9.90~~

Persil Megaperis
la recharge de 2,2 kg ~~17.90~~ **13.90**

Persil
la recharge de 6 kg ~~17.90~~ **13.50**

Tous les prix
comprennent la TVA

Coop
Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

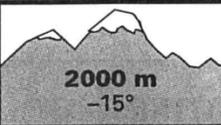
Rôti de porc, sauce calvados
à la crème
Nouilles
Haricots verts **9.90**

Dans les
restaurants
en libre-service



Jeudi 22 février 1996

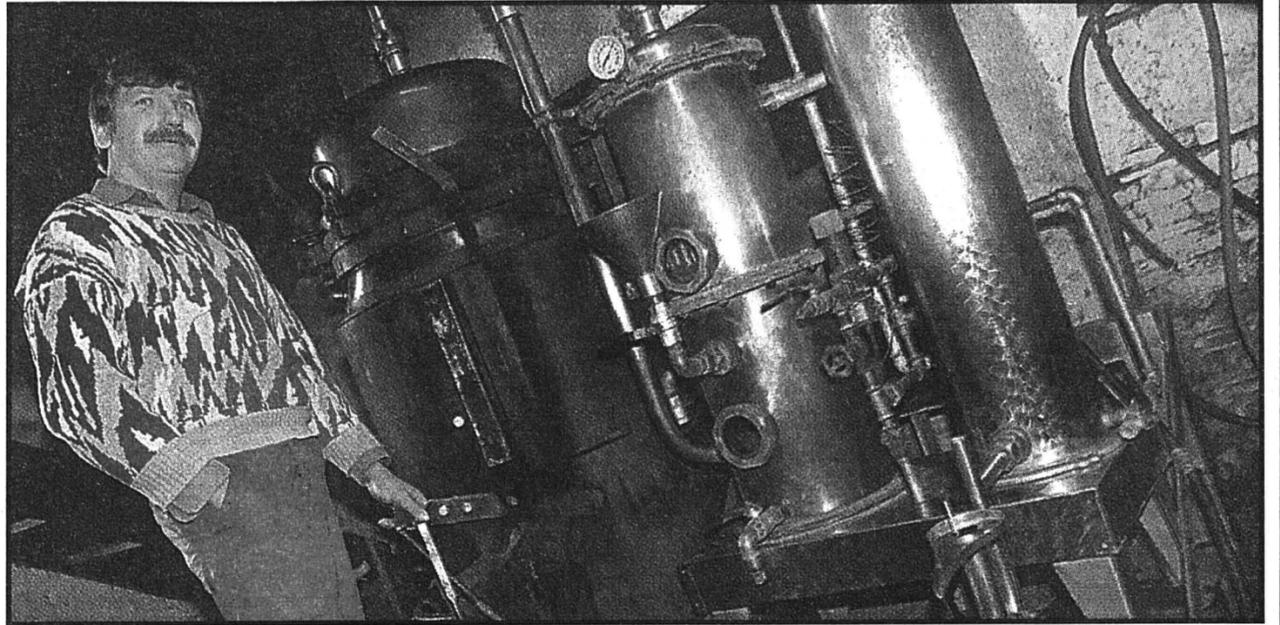
Fête à souhaiter: Isabelle

Lever: 7 h 27 -2°
Coucher: 18 h 05Lever: 9 h 01 -4°
Coucher: 22 h 352000 m
-15°Lac des Brenets
750,22 m
Lac de Neuchâtel
429,06 m

Chez Michel Jacot, agriculteur-distillateur à La Chaux-d'Abel

Un fumet de gentiane

L'estomac barbouillé? Rien de tel qu'une gentiane! Les anciens vous le diront et l'ont si bien expérimenté que cette eau-de-vie n'est pas près de disparaître, qui connaît de nombreux amateurs dans la région et reprend gaillardement la place qu'elle avait un peu perdue, au profit de conseurs plus sophistiquées. Il n'y a qu'à passer ces jours chez Michel Jacot, à La Chaux-d'Abel, pour s'en convaincre.



La Chaux-d'Abel

Michel Jacot derrière son alambic. Manque l'odeur si particulière de la gentiane...

(Impar-Galley)

Il est sans doute bien content, Michel Jacot, que l'hiver fasse des siennes, bise et giboulées balayant les hauts. Car s'il apprécie son travail de distillateur - il effectue sa troisième saison pour le compte du groupe de distillation du haut-vallon de Saint-Imier -, appris sur le tas avec un intérêt grandissant, l'envie de travaux en extérieur le tenaille pourtant, lorsque le ciel est bleu et les bois bruyants de bûcheronnage.

STRICTEMENT CONTRÔLÉE

Pour Michel Jacot, les six mois d'hiver - la mauvaise saison est longue, à La Chaux-d'Abel - sont occupés essentiellement par la distillation. De La Chaux-de-Fonds, des Franches-Montagnes, du vallon d'Erguel et de la vallée de Tavannes, les clients affluent chez lui, avec tonneaux et autorisation ad hoc en poche. C'est que la distillation est contrôlée sévèrement; les inspecteurs doublant leurs visites régulières de passages surprises.

Les clients de la distillerie sont en majorité des agriculteurs, mais également ce qu'il appelle des «citadins». «Certains clients sont parfois déçus du résultat. C'est qu'il m'est même arrivé de ne pouvoir strictement rien tirer d'un tonneau. Car l'alambic ne peut absolument rien améliorer; il ne rend de la qualité que si on lui donne un produit de qualité, préalablement traité avec soin.»

Mais qu'on ne s'y trompe pas; le travail du distillateur n'est pas aussi aisé qu'on l'ima-

gine. Il faut gérer le feu de l'alambic avec une précision rare. Et pas question de laisser la machine fonctionner seule! L'alambic exige une surveillance constante, jusqu'à l'achèvement de la «cuite», dont la durée varie très sensiblement.

Depuis qu'il s'est lancé dans la distillation, Michel Jacot a d'ailleurs dû modifier le fonctionnement de son train de paysan. Cette tâche n'étant pas conciliable avec les impératifs horaires de la traite, il a opté pour le système des vaches mères.

IL FAUT LA MÉRITER

Ces deux derniers hivers - qui clôturaient pourtant des récoltes assez médiocres -, Michel Jacot a distillé quelque 1800 litres d'eau-de-vie, tous fruits confondus. Pour sa part, il montre une préférence pour la mirabelle et l'abricot. Mais il ne dédaigne pas pour autant la gentiane, bien au contraire. Et depuis le début de la semaine, c'est à la gentiane justement qu'il alimente son alambic. L'an passé, il avait consacré plus d'un mois à cette eau-de-vie particulière, tirée des racines de la grande gentiane (ou gentiane jaune, soit

gentiana lutea), plante haute de 50 à 120 cm, qui fleurit en juillet-août sur les pâturages du Jura et des Alpes.

Cette eau-de-vie, il faut la mériter, car il s'agit de creuser les racines - en septembre au plus tard, affirment les spécialistes -, dans des terrains calcaires où

l'utilisation de machines est souvent impensable, le piochard devenant l'outil incontournable. Ensuite de quoi il faut nettoyer soigneusement lesdites racines, à la brosse et au couteau - sans eau! -, et les hacher. Quelque trois mois en tonneau et la marchandise est enfin prête pour l'alambic, qui va rendre environ

6 à 7% de précieux liquide. Pour comparaison, signalons que la pomme rend environ 7 à 8%, la prune de 10 à 12%.

Quant aux degrés de l'eau-de-vie de gentiane, ils varient normalement entre 47 et 48. «Mais certains clients la demandent à 50 degrés.» D.E.

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Bagarre au «Garage», discothèque

Lieu très prisé de la jeunesse chaux-de-fonnière, la discothèque «Le Garage» a été le théâtre d'une bagarre au couteau. Résultat: un jeune homme a passé quelques jours aux soins intensifs de l'hôpital de la ville. L'enquête en cours tentera de déterminer les circonstances exactes de cette échauffourée.

Page 19

Neuchâtel

Nickafor condamné

L'entreprise Nickafor du Landeron, fermée en 1993, avait alors défrayé la chronique, prévenue de déversement de nickel et de pollutions des eaux. Hier, ses directeurs ont été jugés à Neuchâtel, par défaut. L'affaire est ainsi réglée sur le plan pénal.

Page 23

EPSI et EISI à Saint-Imier

Complémentarité active

Les temps difficiles ont du bon. A Saint-Imier, l'Ecole professionnelle artisanale (EPSI) et l'Ecole d'ingénieurs (EISI) intensifient leur collaboration pour atténuer les effets néfastes des mesures d'économie.

Page 25

La Chaux-de-Fonds: agriculteurs inquiets

Dialogue avec Migros

Pour son assemblée générale d'hier, la Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds a choisi le dialogue en invitant un partenaire avec lequel les paysans entretiennent des rapports tendus. Ce sont en effet deux représentants de Migros qui se sont exprimés à l'issue de la partie statutaire.

La rencontre a eu lieu, même si le dialogue ne s'est pas véritablement amorcé. Les gens de la terre étaient très échaudés par un article publié par Migros le 10 février dernier sous forme d'espace publicitaire

acheté dans les quotidiens romands ainsi que dans la presse spécialisée. Ce texte, intitulé «Pénible mais inévitable processus d'adaptation», met en doute les difficultés économiques actuelles de l'agriculture.

Estimant que les paysans doivent, comme les autres secteurs de l'économie, s'adapter aux nouvelles conditions, ses auteurs dénoncent «les jérémiades des paysans fonctionnaires» et démontrent chiffres à l'appui que les revenus des agriculteurs se sont élevés entre 1992 et 1994.

«Faux», ont rétorqué plusieurs intervenants hier, les revenus indiqués dans l'article - 85.100 fr en moyenne pour un agriculteur de plaine et 64.300 fr en montagne - «ne sont pas ceux que réalise une personne seule, mais comprennent également le travail de l'épouse et des enfants».

Autrement dit, ils ne concerneraient pas une seule unité de travail, mais une et demie à deux et demie, suivant les cas. (am)

● Lire en page 19

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Grisons, nuageux, averses de neige isolées, principalement au versant nord des Alpes; quelques éclaircies régionales. Bise faiblissante, vent modéré du nord en montagne. Valais, sud des Alpes, Engadine, encore nuageux au début, devenant en général ensoleillé. Température en Valais: -6° la nuit, 0° l'après-midi; vent du nord modéré en montagne. -12° à 2000 mètres.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Athènes Nuageux	11°	17°	Hong Kong Pluvieux	6°	7°
Bangkok Clair	18°	30°	Lisbonne Clair	5°	11°
Beyrouth Pluvieux	10°	16°	Londres Clair	-1°	4°
Bogota Nuageux	6°	22°	Madrid Clair	3°	8°
Bruxelles Clair	-5°	-1°	Moscou Nuageux	-6°	-4°
Buenos Aires Pluvieux	24°	33°	New York Pluvieux	8°	11°
Chicago Nuageux	-2°	12°	Oslo Clair	-13°	1°
Copenhague Nuageux	-7°	-3°	Paris Clair	-3°	-1°
Francfort Nuageux	-4°	2°	Rome Nuageux	4°	11°
Genève Neigeux	-2°	-1°	Stockholm Clair	-13°	-5°
Helsinki Clair	-18°	-10°	Varsovie Neigeux	-1°	1°

Le temps qu'il va faire...

Un courant froid du nord règne entre la zone dépressionnaire d'Europe centrale et l'anticyclone du proche Atlantique, qui s'étend vers les Alpes.

Evolution probable de vendredi à lundi: au nord, nébulosité changeante, en partie ensoleillée sur le Plateau et plus ensoleillée dans les Alpes et le Valais; un peu moins froid, surtout en montagne.

Au sud, en général ensoleillé, fin du vent du nord et hausse de la température dès vendredi.



Conseil général: crédit accepté pour le chauffage à distance

Chaud devant!

Le réseau centre-ville du chauffage à distance (SCCU) est en passe d'atteindre sa forme (quasi) définitive. C'est en effet à l'unanimité que le Conseil général a accepté hier soir une demande de crédit de 1.200.000 frs pour la réalisation d'un premier bouclage de cette structure. Dorénavant, il s'agira de le densifier plutôt que de multiplier les extensions désordonnées.

Il s'agit de la dernière grosse étape de ce projet SCCU qui est, avec l'usine Cridor, le pilier de la politique énergétique du Conseil communal depuis de nombreuses années. Un projet naguère accueilli positivement par la Confédération, qui a déjà apporté au SCCU une aide financière de 1.500.000 frs. L'Office fédéral de l'énergie versera, de plus en 1996, une aide supplémentaire de 427.500 frs pour le bouclage du réseau et la somme de 52.500 frs pour le branchement des nouveaux clients.

Dans un premier temps, de 1992 à 1995, l'effort a porté sur les travaux d'assainissement des conduites diffusant la chaleur de Cridor dans le centre-ville. L'objectif de diminuer au maximum les pertes thermiques et de réinjecter l'énergie ainsi récupérée dans de nouveaux raccordements, sans augmenter pour autant l'émission d'énergie thermique à la source, a été atteint. Par rapport à 91, les pertes thermiques annuelles ont baissé de 46%. Quant à l'énergie nécessaire pour la production de chaleur, elle a baissé de 16,5% pour le SCCU entre 1991 et 1995, alors que les exigences cantonales sont de 12% pour la décennie 1990-2000... C'est dire si

cette réalisation remplit, voire dépasse les exigences du programme «Energie 2000», basé sur le thème «écologie, environnement et économies d'énergie».

Des résultats plus que positifs qui ont suscité l'approbation unanime du législatif pour ce dernier crédit de 1.200.000 frs. Les groupes n'ont guère émis d'objections sur le bilan des trois premières années, mais ont tout de même soulevé quelques points dans le domaine des perspectives à moyen terme.

Ainsi du groupe radical qui, par la voix de M.-A. Nardin, se réjouit que les comptes soient équilibrés, en soulignant toutefois «qu'ils devaient l'être, car il n'a jamais été question d'un coût écologique, d'une dette incompressible», que le Conseil communal épongerait quoi qu'il arrive.

Georges Jeanbourquin, chef des Services industriels, en convient, mais précise que l'offre de la commune d'effacer un déficit – toujours possible – de l'ordre de 500.000 frs «reste valable, même si, bien entendu, l'objectif est d'équilibrer le résultat, ce qui est le cas actuellement». Il précise par ailleurs que de nouveaux clients sont nécessaires pour y arriver, et qu'un effort de marketing a été fait dans ce sens: «Nous tablons sur un 45% de raccords sur les réponses positives que nous avons reçues jusqu'ici, mais il ne s'agit pas d'un chiffre-plafond!».

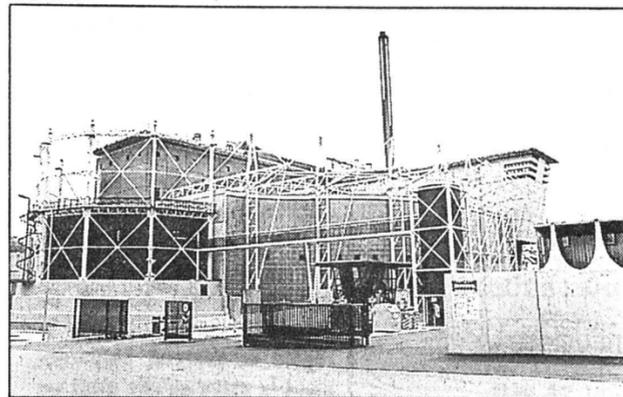
Plusieurs conseillers généraux, et notamment Pierre Kobza (PS), se sont demandés dans quelle mesure il était possible de raccorder de nouveaux clients, et si cet afflux aurait des répercussions sur les ramifications du réseau. «En d'autres termes, a renchérit M.-A. Nardin (PRD), ne risque-t-on pas d'avoir à nous prononcer sur un crédit

pour un 2e, puis un 3e bouclage?». Des inquiétudes aussitôt calmées par M. Jeanbourquin, lequel a assuré que «l'heure était à la densification du réseau existant, et non à une extension sauvage et peu rationnelle: la rue de la Paix boucle maintenant les deux extrémités de notre réseau, et cette densification est désormais possible; il se peut bien sûr que des voisins demandent à être reliés, comme le Service des contributions rue de la Serre, mais ce sont de petits raccords; nous avons par exemple renoncé à joindre l'hôpital, qui est du reste suffisamment approvisionné en gaz naturel».

Le crédit voté hier soir comprend également un troisième volet, qui est celui de l'expérience-pilote de la sous-station Esplanade. Afin d'étudier l'effet d'une gestion individuelle d'une valorisation centralisée de rejets thermiques, une campagne de mesures dans cette sous-station va être réalisée cette année. L'OFEN, qui a mandaté le SCCU pour ce travail, versera une aide de 55.000 frs, la part des SI revenant à 25.000 frs. Cette campagne permettra en outre d'analyser le comportement d'un stock d'eau chaude sanitaire (deux ballons de 4000 litres). Ce projet n'a souffert d'aucune objection, si ce n'est de la part du groupe écologiste, qui craint l'apparition de bactéries susceptibles (dans certaines conditions précises) de transmettre la pneumonie. Une menace que le Conseil communal a avoué ignorer, en assurant que «le problème serait examiné de très près».

SPECTACLES: TAXE AMÉNAGÉE

La taxe sur les spectacles n'est pas morte hier soir au Conseil général. L'assemblée a accepté



L'usine d'incinération des déchets Cridor+

La chaleur émise par le «dragon» est désormais exploitée au maximum, et ce grâce à une infrastructure de chauffage à distance dont les coûts sont équilibrés. (Impar+)

par 24 voix contre huit le rapport de l'exécutif qui proposait un aménagement. Les billets de faveur (20% de réduction) proposés aux étudiants et apprentis seront exonérés, à l'exception des manifestations à caractère purement commercial. Les oppositions provenaient toutes du

groupe libéral-PPN, qui proposait la suppression pure et simple de la taxe en 1998, après une période intermédiaire où son taux aurait été porté de 10 à 5%. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les arguments des différents groupes et du Conseil communal. (am)

Tourisme: coup de fouet salutaire

Prenant acte des métamorphoses de la promotion touristique dans le canton, avec la création d'un office unique «Tourisme neuchâtelois» (TN), le législatif a accepté à l'unanimité la création de la «commission touristique d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâteloises». Il a par ailleurs autorisé la ville à adhérer à «Arc jurassien promotion», pour une durée de trois ans.

La Commission d'animation, projetée par les communes des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, aura pour tâche de promouvoir et soutenir les activités touristiques dans le Haut, et bénéficiera d'un montant de base de 50.000 frs (établi en fonction du pourcentage des contributions des communes de 3 frs par habitant, soit la somme de 160.000 frs. Un total de 210.000 frs qui, a souligné Georges Jeanbourquin, conseiller communal, «sera utilisé uniquement pour l'animation et la promotion, sans qu'il y ait déperdition en papier et en frais de fonctionnement». Un coup de fouet salutaire, et salué comme tel par l'ensemble des groupes qui tous se sont longuement apesantis sur le manque de dynamisme (réel ou supposé) de feu l'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises). La chute impressionnante du nombre de nuitées en 95 – moins 13%, soit la baisse la plus forte de Suisse – avait certes de quoi inquiéter.

Charles Favre (Ecologie et Liberté) a résumé le sentiment ambiant en rappelant que la région se devait de miser sur un «tourisme doux, un tourisme familial, tenant compte de revenus moyens; il faut cesser de fantasmer sur un tourisme de masse en

provenance d'horizons lointains». Renforcer, voire relancer les activités déjà existantes (Mégamicro, Mégabike, Schuberliades...), promouvoir les sentiers équestres, redynamiser le tourisme rural, enrayer la chute des nuitées par l'offre de forfaits sur quelques jours, mieux mettre en relief la complémentarité des musées: telles furent les suggestions d'un législatif unanime. «Les gens viennent pour un événement et repartent, nous souffrons d'un tourisme «Kodak»; à nous de retenir les gens moins pressés, qui existent sûrement», a pour sa part déclaré Francis Stähli (POP). Georges Jeanbourquin, conseiller communal chargé du tourisme, devait du reste acquiescer à toutes les remarques, précisant même que la région avait «souffert de l'extinction du tourisme d'affaires, due à la disparition d'un grand nombre de centres de décisions». Répondant à une question de Philippe Laeng (PRD), il a par ailleurs assuré que «tout serait mis en œuvre pour bénéficier au maximum des retombées de l'Expo 2001, un afflux de plusieurs millions de visiteurs étant une chance unique qu'il serait impardonnable de ne pas saisir».

Un défi qui devrait aussi pouvoir compter sur l'aide précieuse du Groupe interservice, organisme qui regroupe tous les services communaux concernés par la promotion, tant l'économie que le tourisme, le sport, la culture, l'urbanisme, la chancellerie, Polyexpo et le secteur social.

Il n'en demeure pas moins que toutes les pensées allaient hier soir vers M. Marc Schlüssler, le nouveau directeur de TN pour les Montagnes neuchâteloises... IR

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Au Petit Paris

Nyctalope en concert

L'obscurité propice aux rencontres a réuni ces quatre musiciens. Il n'y sont pas restés, goûtant au feu des projecteurs pour se faire un nom: Nyctalope. A noter, à leur actif, la participation à la Revue de Cuche et Barbezat, la création du spectacle de Claude Cavalli à La Grange, et pour mémoire et le plaisir, la redécouverte des tubes des années 60 à 90. Maintenant quoi! Dutronc, Gainsbourg, Nougaro, Bashung, Ferrer et autres, pour en nommer les plus beaux esprits, les plus fous. Comme nous le signale l'annonceur du Petit Paris, où les musiciens de Nyctalope seront vendredi 23 et samedi 24, les deux fois dès 22 h, «pour y voir plus clair, imaginez...la fragilité et la constance d'une batterie (Serge Rubi), la rigueur et le romantisme d'une basse (Didier Favre – et en plus il chante!), la fraîcheur et le tempo d'une guitare (Fabien Schild), et pour finir un piano dans la voix (Claude Cavalli – et en plus il joue de l'orgue Hammond!)». En dire plus ne rimera à rien: allez les écouter! (Imp)

Salle de musique

Soirée de l'Ecole primaire

«Primavox», chorale de l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds, dirigée par Laurent Develey – 140 enfants âgés de 9 à 11 ans, provenant de tous les collèges de la ville – donnera un concert, vendredi 23 février 20 h, à la Salle de musique. Primavox, qui a préparé un programme où qualité et joie de chanter sont palpables, reçoit l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, dirigé par Pierre-Henri Ducommun. Entrée libre. (DdC)

«5 à 7 de la sécurité»

Electricité, danger!

La «Commission santé au travail» organise ce soir, dès 17 h, un «5 à 7 de la sécurité», au dépôt des Transports en commun (TC), allée des Défricheurs 3 (près du Service des automobiles), sur le thème: «Ah! tension ou les dangers de l'électricité». Cet exposé sera présenté par M. Philippe Sudan, chef du service contrôle de l'Electricité neuchâteloise. (Imp)

Concert à la synagogue

La musique pour unir

En l'année du centenaire de la synagogue, la musique a irradié, mardi soir, comme un signe amical. L'invitation de la Communauté juive de la ville n'a pas laissé les gens indifférents: 600 personnes ont assisté au concert donné par le chœur de la Grande synagogue de Jérusalem.

En ouverture du concert – premier de la tournée du chœur de Jérusalem en Suisse, France, Allemagne, Autriche –, Gérard Bloch, président de la communauté, a salué les autorités politiques et religieuses locales. Il a rappelé les mots prononcés, en 1896, par le grand rabbin, alors qu'il inaugurait la synagogue de La Chaux-de-Fonds, «dans ce pays de liberté, où des hommes de nationalités et religions les plus diverses, peuvent vivre côte à côte». Les manifestations offi-

cielles du centenaire, se dérouleront en mai, a poursuivi le président.

Parmi les pages liturgiques interprétées par le chœur de la Grande synagogue de Jérusalem, on ressent plusieurs courants. Les pièces, millénaires, disent la marque de l'Orient. Le chant, tout en micro-intervalles, conduit dans la densité de la cérémonie religieuse, dégage comme un espace contemplatif où la spiritualité de l'auditeur vient se ressourcer. On réalise ici ce que les communautés juives ont transmis aux premières communautés chrétiennes: le solo psalmodique, le chant responsorial et antiphonique. Le chef de chœur, Elli Jaffe, dédia une interprétation à M. Jacques Bernheim, présent à la synagogue.

Par les commentaires du rabbin Michel Margulies, les œu-

vres étaient replacées dans leur contexte, laïc ou liturgique, des prières quotidiennes aux cérémonies du Sabat, du Nouvel-An au Grand pardon.

Il y a dans les pièces modernes, parfaitement tonales, des atouts, qu'on les dirait sorties tout droit des Conservatoires européens, tandis que d'autres sont nimbées de couleurs slaves. De toute façon et quelles qu'en soient les époques ou la provenance, il est clair qu'en Israël la musique religieuse atteint un niveau aussi élevé que la prière.

Le dernier mot sera pour la qualité du chœur, de ses registres de ténors, barytons, basses (au clavier Raymond Goldstein), pour la voix «méditerranéenne» de Naftali Herstik, le timbre de Shmuel Barzilai, l'un et l'autre chantres. D. de C.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● CHEUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Mardi, 19 h, ténors et basses; 19 h 45, soprani et alti; répétitions à l'Aula de l'Ancien gymnase, Progrès 33. Etude pour le concert des Rameaux.

● CLUB ALPIN SUISSE
Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts.
Samedi et dimanche, Becca Collina, Bourg-St-Pierre, org: M.

Zwahlen. Samedi, Chasseron, org.: gr. seniors, Chs Gyger et P. Stuedler, réunions pour ces courses vendredi dès 18 h, au Buffet de la Gare. Mercredi, 20 h, à l'Ancien-Stand, grand match au loto. 1er, 2 et 3 mars, course à peaux de phoque, réunion jeudi 29 février à 18 h, au Buffet de la Gare, org.: Ph. Gollay.

● CLUB AMATEUR DE DANSE (local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours pour débutants et perfectionnement mercredi à 20 h. Entraînement des membres tous les lundis et jeudis de 20 h à 22 h. Pour tous rensei-

gnements, ☎ 039/26 64 09, le soir.

● CONTEMPORAINES 1905
Lundi, 14 h 30, rencontre au restaurant du Grand-Pont.

● CLUB JURASSIEN
Section Pouillierel
Mardi à 20 h, au Musée d'histoire naturelle: «L'Antarctique aujourd'hui», causerie avec diapositives par Jean-Claude Sermet.

● LA JURASSIENNE
Section F.M.U.
Courses: rencontre romande d'hiver FMU 24 et 25 février. Renseignements et inscriptions: Olivier Jacot, ☎ 039/280 140.

● PRO SENECTUTE-LA CHAUX-DE-FONDS
Sortie à ski de fond mercredi après-midi. Renseignements au 181, dès 10 h.

● SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Membre de la FCS, chiens avec et sans papier. Entraînements: samedi à 14 h, M. Izquierdo; mercredi à 19 h, r. Brahier. Lieu: chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens.: R. Brahier, ☎ 26 67 16.

● UNION CHORALE
Lundi, 20 h, répétition au local.

NAISSANCE

Véronique et Didier
ISLER - LANDRON
La Chaux-d'Abel
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

MÉGANE

le 21 février 1996

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale de la Société d'agriculture Sous le signe de l'inquiétude

La Société d'agriculture a tenu hier son assemblée générale et réélu Michel Barben à sa présidence pour quatre ans. Dans une conjoncture difficile, les paysans ont pu faire part de leurs critiques à l'un de leurs principaux clients, Migros, qui avait délégué deux représentants. Les participants ont également voté une résolution pour demander à la Confédération d'intervenir plus efficacement contre les importations illégales de viande.



A l'heure du dialogue entre partenaires

De droite à gauche: MM Vaudroz, de Migros, Schletti, de la CVB et Barben, président de la Société d'agriculture.

La prise de position de Migros, dénoncée vigoureusement par plusieurs intervenants - Michel Barben et Roger Stauffer, président de la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) en tête - est parue alors que les convocations à l'assemblée étaient déjà parties. Certains participants l'ont ressenti comme une «provocation» et ne se sont pas privés de le dire. Roger Stauffer met d'ailleurs en garde tous les distributeurs car des actions «coup de poing» comme celles qui ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, Marin ou Ecublens pourraient se reproduire, de nombreux jeunes paysans ayant le sentiment de n'avoir plus rien à perdre.

Si la présence des représentants de Migros a été saluée,

leurs explications n'ont guère convaincu les participants, qui estiment que les distributeurs veulent leur faire payer la totalité du prix de la restructuration du marché de la viande. Un marché en pleine évolution, comme l'a démontré l'autre orateur invité, M. Schletti, de la CVB (Coopérative pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et viande). La tendance générale est depuis plusieurs années à la baisse de la

consommation de viande bovine et porcine. La baisse du prix du veau l'année dernière a quelque peu infléchi la courbe, mais pas de manière significative. En revanche, la volaille, le poisson et le gibier ont les faveurs du public. Or, dans ces dernières productions, la part indigène est minoritaire (ou équivalente aux importations dans le cas de la volaille, en baisse pour la première fois depuis plusieurs années en 1995).

SCEPTICISME ET PERPLEXITÉ

Si la politique des grands distributeurs suscite l'opposition des paysans chaux-de-fonniers, celle du Conseil fédéral les laisse perplexes. En théorie, le rapport Agricoltur 2002 paraît séduisant, mais M. Barben est sceptique au sujet de la tendance à inciter tous les agriculteurs à produire «bio». En outre, il estime que l'on risque de «fonctionna-

riser» la paysannerie et que le travail des exploitations familiales n'est pas suffisamment reconnu. Dans le domaine du «bio», les Neuchâtelois sont d'ailleurs à la traîne, reconnaît le représentant de l'Etat, Laurent Lavanchy, chef du Service de l'économie agricole. C'est pourtant une direction que montrent non seulement les pouvoirs publics mais aussi les distributeurs et les consommateurs. Selon M. Vaudroz, de Migros, le géant orange espère doubler ses ventes de produits bio d'ici à la fin du siècle.

Il a aussi beaucoup été question de tourisme alimentaire et d'importations illégales de viande. Les paysans déplorent le laxisme des autorités en la matière. Une résolution appelant la Confédération à mettre plus de moyens en œuvre, votée à l'unanimité, sera envoyée à Kaspar Villiger, dont le Département des finances chapeaute l'administration des douanes. Autre sujet récurrent, les paiements directs suscitent l'inquiétude. Seuls 250 millions seront affectés à la compensation de la baisse du prix du lait, dès le 1er mars, alors que la perte réelle se chiffre à 300 millions selon les organisations paysannes. La non-appartenance à l'Europe communautaire cause également des soucis à ceux qui misent sur les exportations: les Suisses sont obligés de se conformer à la législation tatillonne de Bruxelles pour pénétrer les marchés des pays voisins, alors que les Français ou les Italiens ne respectent pas forcément ces normes à la lettre, loin s'en faut. A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Hockey sans licence Il y a PTT et PTT

Les membres de l'équipe de hockey des PTT de La Chaux-de-Fonds nous prient de bien vouloir préciser qu'ils ne participent pas au championnat des Montagnes neuchâteloises pour non-licenciés. Il y a bien une équipe PTT dans ce championnat, mais elle vient de Neuchâtel. Le fait qu'elle évolue au fond du classement a poussé les collègues du Haut à réagir, lassés qu'ils étaient de «subir des remarques désobligeantes» et inquiets de voir leurs sponsors froncer les sourcils. Précisons que l'équipe PTT La Chaux-de-Fonds ne dispute que des matches amicaux et les jeux d'Erguël à Saint-Imier. (Imp)

AGENDA

Centre de culture ABC
Théâtre en espagnol



Avant le film «Fresa y chocolate», du Cubain Tomas Gutierrez Alea, auquel le public européen a réservé un accueil enthousiaste, il y avait un conte, de Senel Paz. L'auteur y traite le thème de l'intolérance, mal universel porteur de discrimination et d'injustice. Le comédien Joel Angelino (photo sp), qui tenait le rôle de German dans le film, sera vendredi 23 février, 20 h 30 au Théâtre ABC, où il jouera, en espagnol, la pièce qui a précédé la réalisation cinématographique. Particulièrement bien préparé pour assurer un monologue à trois personnages, Joel Angelino, mis en scène par Sarah Maria Cruz, sera tour à tour, German le sculpteur, David le jeune communiste, Diego l'homosexuel. (DdC)

«Le Garage»: une altercation se termine mal

Jeune homme poignardé

Jeudi dernier vers minuit 30, devant la discothèque «Le Garage», une bagarre se soldait par un sérieux coup de couteau, qui devait envoyer la victime (un jeune Suisse) plusieurs jours aux soins intensifs.

Une échauffourée qui est née peu auparavant d'un fait anodin au bar de l'établissement: la victime joue avec le barman à se lancer des glaçons, lorsqu'un projectile leur échappe et heurte un client, ressortissant du Kosovo albanais, qui le prend mal... Peu après, il retrouve le Suisse devant «Le Garage», et s'ensuit une bagarre au cours de laquelle

il sort un couteau et blesse assez sérieusement son adversaire.

Les circonstances exactes du conflit sont encore floues pour l'instant, et le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises Carla Amodio tente à l'heure actuelle de démêler le vrai du faux sur la base des témoignages des clients. Ainsi, on ne sait toujours pas si les deux adversaires se battaient tandis que les témoins formaient un cercle autour d'eux, ou s'il s'agissait d'une mêlée plus générale.

«Le motif du coup de couteau semble être la susceptibilité, c'est pourquoi on ne peut pas

parler de rixe, terme qui a une connotation de préméditation», précise-t-elle. De fait, l'agresseur s'est rendu de lui-même à la police peu après en compagnie du frère de la victime...

Celle-ci a porté plainte pour lésions corporelles graves, «mais nous attendons encore les réponses du médecin pour savoir si la qualification de grave peut être acceptée». Le fait de passer quelque temps aux soins intensifs n'est en effet «pas significatif», dans la mesure où ce séjour peut être motivé par d'autres causes que la stricte blessure. (ir)

La MégaMicro, version aire d'arrivée

Pour le plaisir et l'image

A trois jours de la MégaMicro, tout semble réuni pour en faire un beau feu d'artifice régional. Les spectateurs sont évidemment attendus tout le long de la piste, et ce dès 9 h aux Cernets-Verrières (départ des 60 km), à La Brévine (35 km) et à La Chaux-du-Milieu (15 km), ou en cars postaux. Comme le souligne l'un des responsables, «ce sera ainsi une image d'accueil que l'on donnera de la région, aux coureurs comme aux médias».

Avec l'un de ses sponsors, l'Office du tourisme met sur pied un suivi de la course en car postal à l'intention de la population. Au départ de la gare dès 6 h 50, puis de Polyexpo à 7 h, avec arrêts en bord de route pour admirer les fondateurs. Il est possible de choisir la longueur de la balade, une inscription préalable jusqu'à vendredi étant nécessaire à l'Office du tourisme (tél. (039) 24 20 10).

Invitée aux abords de la piste, la population l'est également dans l'aire d'arrivée des Foulets. Les premières arrivées devraient intervenir vers 9 h 45 déjà, pour se terminer officiellement à 17 heures. Le boum est prévu entre 10 h 30 et 14 h, alors que la course ski jeunesse, disputée sur deux, quatre et six kilomètres, sera elle-même lancée aux Foulets, dès 12 h 30. Les prix de cette minicompetition seront décernés à 17 h 30 à Polyexpo. Quant aux podiums de la «vraie» course, ils seront gravés par les gagnants au fil des arrivées. La distribution des prix et un tirage au sort à l'intention des participants auront lieu dès 14 heures à Polyexpo.

Durant toute la journée, le speaker-vedette Jean-Marc Richard se chargera de l'ambiance, épaulé dans le même rôle par Denis Lüthi. Une cantine ouverte au profit de la course permettra aux spectateurs de se ré-

chauffer, Polyexpo proposant à l'intérieur, repas chauds, buvette et animation musicale. Un vin d'honneur de la ville y est également prévu à 11 heures, suivi du banquet officiel. Les Foulets séquence émotion, un joli programme qui devrait satisfaire une part non négligeable de la population. On ne le répètera pas: la MégaMicro ne célèbre qu'une fois ses dix ans! (pfb)

Déménagement de l'EPA-Unip

Dans les temps!

Commencés en janvier, les travaux de rénovation et de modification de l'immeuble de l'ex-«Printemps», ainsi que les préparatifs de déménagement de l'Unip, vont bon train. «Le délai est court, reconnaît-on à la maison-mère à Zurich, mais nous allons y arriver!».

Arriver à temps pour la date prévue de l'inauguration, qui se déroulera sur trois jours, les 21, 22 et 23 mars prochain. «Un programme entier est déjà mis sur pied, comportant des activités spéciales, tels des concours et diverses offres spéciales à l'occasion de cette ouverture.» Le prix de ces travaux ne sera divulgué que le 20 mars, lors d'une conférence de presse, ajoute-t-on.

Plus concrètement, le magasin va innover et s'agrandir. En effet sa surface de vente, de 1600 m² actuellement avenue Léopold-Robert 19, va quasiment doubler, pour atteindre 3300 m², soit 900 m² au rez-de-chaussée, 1200 m² au premier et 1200 m² au deuxième étage. Le nombre d'articles proposés passera ainsi de 19.000 à 24.000. Quant aux étages supérieurs, EPA-Unip cherche à les vendre ou à les louer: «Nous sommes actuelle-

ment en tractations avec plusieurs personnes intéressées».

C'est surtout dans l'offre annexe que la nouvelle surface devrait se moderniser, avec l'installation de plusieurs «shop in shop»: un «Parfum Discount» avec des produits de marque, et un «CD Shop» avec un assortiment de disques digne de ce nom. Last but not least, le premier étage accueillera un petit restaurant, le «Bistro», self-service où l'on pourra consommer de la menu restauration (sandwichs, hamburgers, hot-dogs et pâtisseries).

Quant à l'avenir de l'ancien immeuble, l'EPA-Unip est encore dans l'expectative. Il ne sera certes pas détruit, mais aucun locataire ou acheteur ne s'est manifesté jusqu'à présent.

Ce changement se fera sous le symbole du... printemps, puisque c'est le premier jour de la belle saison que l'Unip s'installera dans les locaux de l'ex-«Printemps», et coïncidera aussi avec le 40e anniversaire de l'installation de la chaîne de magasins à La Chaux-de-Fonds. C'est en effet en 1956 qu'était inauguré le bâtiment en verre de l'architecte Paul Burckhardt, dont la modernité fit sensation à l'époque. (ir)

AVIS URGENTS

BISSERVICE cherche OUVRIÈRES qualifiées

- domaine médical
- salle blanche
- min. 2 ans d'expérience
- très bonnes conn. du français
Contactez Isabel Jeanneret
☎ 038/25 28 00 28-42882

L'ENTREPRISE
GABRIEL
ZUCCOLLO
Electricité - Téléphone
informe sa clientèle qu'elle
continue son activité
132-783866

PUBLICITÉ

La Compagnie
de Scaramouche



présente au Théâtre
samedi 24 février 1996 à 20 h.

«TANGO»
de Slawomir Mrozek
Location
à La Tabatière du Théâtre,
av. Léopold-Robert 29
☎ 039/23 94 44 28-42559

Le Conseil général allège la pression fiscale

A moduler selon les revenus

Le Conseil général a accepté hier soir de revoir, à la baisse, le barème de l'échelle des contributions de la ville du Locle. Sur le fond, tous les partis sont tombés d'accord sur cette proposition. C'est en revanche sur la forme que les avis ont divergé, les uns estimant qu'il aurait fallu faire davantage, les autres pensant qu'il eût été préférable d'élargir à d'autres classes de revenus cet allègement fiscal alors que certaines voix ont estimé que cette mesure aurait dû être accompagnée d'autres dispositions comme la correction de la progression à froid et des tarifs de l'énergie.

et surtout des classes les plus défavorisées, mais aussi du manque à gagner de la commune (1,1 million en l'occurrence) et du poids fiscal du Locle au regard d'autres collectivités publiques locales. «Ce n'est toutefois par un élément déterminant, pas plus que la récente décision de La Chaux-de-Fonds de baisser ses impôts qui nous a poussé à agir de même» a assuré M. Graber.

RENOVI REFUSÉ

Pour François Aubert (Droit de parole), cette baisse est notamment due à la réorganisation de l'administration communale, aux efforts consentis par les fonctionnaires et à la réduction

de tiers temps de l'exécutif. Le popiste Frédéric Blaser a réfuté ce dernier argument qui n'a pas fait des miracles» a-t-il dit. Il a admis que si la commune du Locle avait enregistré de bons résultats financiers ces dernières années, les «miracles» provenaient surtout des contribuables et des consommateurs d'énergie. Il a déploré que les personnes imposables dans la tranche des 50 à 60.000 francs bénéficient pas de véritables avantages de cette diminution de la pression fiscale. Il a proposé le renvoi de ce projet à la Commission des comptes. Ce qui, au vote a été refusé par 25 voix contre 7. Dans ces dernières figurait, au côté des populistes, celle du libéral-PPN Philippe Aubert qui a

estimé que ce rapport était «davantage guidé par des aspects plus politiques qu'économiques».

MOBILITÉ FISCALE ET PROFESSIONNELLE

«Certes, du moment que la campagne pour les élections communales est ouverte, personne ne pourra s'opposer à ce rapport» a ironisé son collègue de parti, Charles Häslér. Mais, il ne s'agit pour lui que d'une démarche partielle dans la mesure où il s'agit surtout de prendre des mesures destinées à augmenter les places de travail au Locle. Toutefois, cette mesure peut améliorer l'image de la ville, quand bien même la baisse des impôts signifiera en moyenne

une vingtaine de francs par mois pour les classes concernées.

Le socialiste Jean-Pierre Tritten a aussi relevé le non-aboutissement de ce rapport. A son sens le nombre d'emplois de qualité, l'offre culturelle, l'attractivité commerciale du Locle sont autant de paramètres à développer pour faire vivre ce coin de pays. «La fiscalité joue un rôle, mais elle n'est pas prioritaire, car la mobilité n'est pas fiscale mais professionnelle».

Pour Rolf Graber, au moment du vote final de ce rapport, accepté par 30 voix contre une, il a souligné qu'il «est temps de restituer au contribuable une partie de son effort». Certes, chacun n'en ressentira pas le même effet!

Unis autour du tourisme

Tout bon: c'est à l'unanimité que le Conseil général du Locle a accepté que Le Locle adhère à une commission touristique d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâteloises, et de verser à cet effet une contribution volontaire de quatre francs par habitant et par an.

Cependant, Marianne Nardin (PS) a précisé que pour développer le tourisme dans cette région, il fallait aussi que la communauté le souhaite et ait le sens de l'accueil, pas seulement les professionnels de la branche. Le touriste cherche le contact, «il faut le choyer» C'est lui qui diffuse au loin l'image d'une ré-

gion. De plus, le parti souhaitait qu'une antenne d'accueil soit maintenue au Locle.

Aussi bien les populistes que Droit de parole ont donné leur accord plein et entier. A titre personnel, Annick Poyard (DP) souhaiterait davantage de tourisme rural, style vacances à la ferme, un créneau que l'on pourrait mettre à profit par ici.

«Notre position est positive, mais sceptique», lançait P.-A. Häslér (lib-PPN), jugeant que la nouvelle structure «Tourisme neuchâtelois» était une institution mammoth et semble-t-il compliquée. Il se demandait par ailleurs si cette commission touristique du Haut n'irait pas à

l'encontre de la synergie voulue par «Tourisme neuchâtelois» et surtout si elle ne cristalliserait pas le schisme entre le Littoral et les Montagnes... Cela dit, le groupe acceptait l'adhésion à la commission ainsi qu'au concept «Arc jurassien promotion». Mais M. Häslér insistait: «L'Expo 2001, notamment, doit conduire à des retombées touristiques pour tout le canton, pas seulement pour le Littoral».

Rolf Graber a lui aussi mis l'accent sur l'effort nécessaire de la population et sur son esprit d'ouverture pour développer le tourisme, celui-ci pouvant maintenant s'appuyer sur de nouvelles structures. Quant à la contribution volontaire de la

ville, elle était précisément liée au maintien d'une antenne d'accueil au Locle, comprenant également le service des réservations. En effet, les spectacles de la saison culturelle ont un caractère éminemment touristique.

Cette Commission des Montagnes - qui ne va pas à l'encontre du Bas, précisait M. Graber - sera formée de professionnels tels que les cafetiers-restaurateurs, mais aussi de politiques. Car lorsque «Tourisme neuchâtelois» a été créé, il est apparu que les centres de décisions pourraient être assez éloignés, et pour maintenir l'élan, il fallait que les gens d'ici se rencontrent.

Au vote, un oui d'une belle unanimité.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

«Cabarévation»
marche du tonnerre!
Encore quelques places en rab...

«Cabarévation», le spectacle joué actuellement par Comœdia à La Combe-Girard marche on ne peut mieux, ce qui était à prévoir! Les douze représentations déjà à l'actif de la troupe locloise ont été données à guichets fermés. Des spectateurs sont d'ailleurs déjà revenus. Pour ceux qui n'auraient pas encore vu ou revu ce cabaret, cela vaut toujours la peine d'essayer de réserver à la boulangerie Marenging (tél. 31.11.90), il reste encore quelques places. Mais ce week-end, la troupe ne joue pas. «On est au repêchage pendant une semaine, ça fait du bien!» commente Jean-François Drozler, «on en profite pour aller voir d'autres copains qui font du théâtre». En bref, «les gens sont contents et nous aussi!» (Imp)

AGENDA

Les Brenets

Commémoration du 1er Mars

C'est vendredi 23 février que les Brenassiers commémoreront le 148e anniversaire de la République neuchâteloise. Le traditionnel souper tripes (ou choucroute) sera servi à l'Hôtel de la Couronne, l'apéritif étant prévu à 19 h 30. Un exposé sur «Le rôle de nos hautes écoles pour notre avenir» sera présenté par M. Samuel Jaccard, directeur de l'Ecole d'ingénieurs du Locle et la partie musicale sera ensuite assurée par les cinq musiciens de l'Echo du Pillichody. Une soirée à ne pas manquer. Inscription: jusqu'au 22 février à 15 h au plus tard au tél: (039) 32.11.37.

Les Ponts-de-Martel

Concours de ski

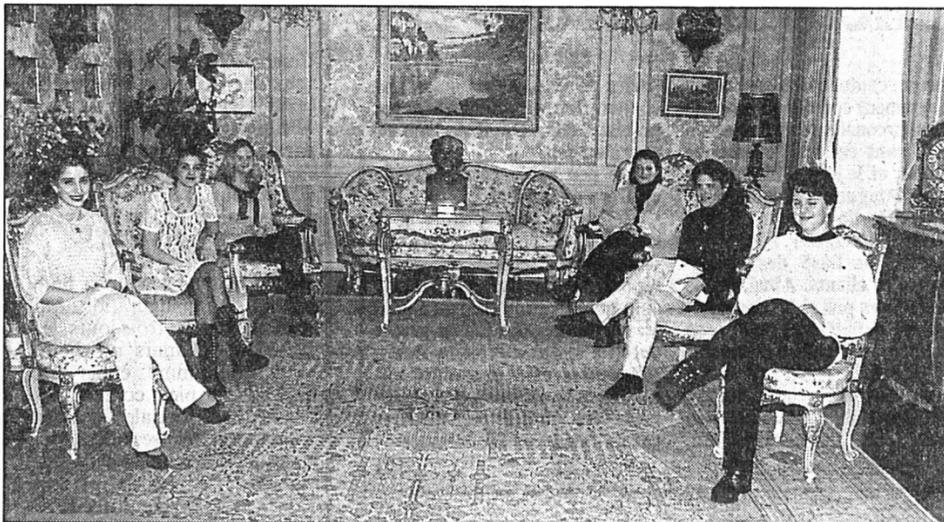
Ce dimanche 25 février, sur la piste de Prises, le Ski-Club des Ponts-de-Martel organisera son concours, une manifestation qui n'avait plus été mise sur pied, faute de neige, depuis l'hiver 1987-1988. Cette compétition aura lieu sous la forme d'un slalom géant en deux manches ouvertes à chacun, du plus jeune au plus grand âge. Les inscriptions tardives seront encore recueillies sur place, 20 minutes avant le début du concours fixé à 13 h. La cantine chauffée sera ouverte. Les organisateurs espèrent qu'un nombreux et chaleureux public encouragera les compétiteurs. (Imp)

Compte-rendu
Claire-Lise DROZ
et Jean-Claude PERRIN

L'établissement d'un nouveau barème fiscal n'est pas chose aisée. Rolf Graber, responsable des finances et président de commune sortant - qui a d'ailleurs fait son discours d'au revoir lors de cette séance - l'a rappelé. Il a souligné que le projet présenté a fait l'objet de plusieurs simulations, compte tenu de plusieurs pesées d'intérêts. Celui du contribuable d'abord,

Intérêt pour la formation d'opératrices en horlogerie

Six nouvelles diplômées



De régleuses, elles sont devenues opératrices en horlogerie

Elles perpétuent une profession qu'on disait morte il y a 25 ans.

(Impar-Perrin)

Relancée en 1991 par la Convention patronale, à la suite d'un cri d'alarme lancé par les horlogers spécialisés dans la fabrication de montres mécaniques, la formation de régleuse (maintenant rebaptisée opératrice ou opérateur en horlogerie) a repris un bel essor. Pas de garçons lors de cette quatrième volée, mais six jeunes filles qui ont reçu, hier en fin d'après-midi, leur diplôme.

Une trentaine de jeunes, essentiellement des demoiselles, ont déjà embrassé cette profession, en entreprise, nécessitant une formation de 18 mois. Elles étaient six, au Château des Monts, à recevoir leur diplôme sous les applaudissements de leurs amis et parents.

Secrétaire général de la Convention patronale, Jean Grédy, a remercié ces jeunes d'avoir acquis les connaissances techniques d'un métier disparu il y a 25 ans et qui semblait irrè-

médiatement voué à la disparition, puisque la dernière volée de régleuses formées dans les écoles d'horlogerie datait de 1967.

C'était l'époque où la plupart des horlogers ne juraient plus que par le quartz. Or, dans les années 80, les montres mécaniques ont repris du vif. Ainsi, en 1995, l'horlogerie suisse a produit 3,4 millions de montres mécaniques. Si M. Grédy a relevé que l'horlogerie traditionnelle et de qualité avait repris confiance en elle, il a aussi remercié ces jeunes filles de faire confiance à cette branche et à l'avenir promoteur et qui compte sur elles.

Après un aperçu historique intéressant, le directeur adjoint de l'ETMN, Claude Laesser a rappelé les noms des premières régleuses apparues au Locle il y a 130 ans: «Soyez-en les dignes représentantes» a-t-il lancé en guise d'encouragement.

Ces demoiselles ont reçu leur diplôme et différents prix. En

apparté le conservateur du Musée d'horlogerie du Locle, Pierre Buser, a relevé que celui qu'on considère comme le père de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises, Daniel Jean-Richard, fabriquait des mouvements sans spiraux. Or, c'est bien du réglage en finesse de ceux-ci que dépend la précision des garde-temps. (jcp)

LES LAURÉATES

Option spiraux. - Florence Clerc, La Chaux-de-Fonds (Rollex S.A., Bienne); Lise-Marie Jean-Mairet, La Chaux-de-Fonds (Nivarox-FAR S.A., Le Locle); Katia Rapagnetta, La Chaux-de-Fonds (CEC S.A., La Chaux-de-Fonds); Carole Saitre, Le Locle (Nivarox-FAR S.A., Le Locle).

Option assemblage. - Sylvie Houlmann, La Chaux-de-Fonds (CTL Horlogerie S.A., Villeret); Sandra Mata, La Chaux-de-Fonds (Ebel S.A., La Chaux-de-Fonds).

Terrain de football du Communal

L'affaire devant la justice

Courant février 1992, une bombe politique explosait en ville du Locle. Le Conseil général apprenait que quelque 300.000 francs avaient été dépensés, à son insu, pour la création d'un terrain de football au Communal, par la volonté du responsable du Dicastère des travaux publics d'alors, le popiste Charly Débieux. La manière de trouver les fonds nécessaires à cette réalisation avait des contours très tortueux, avec

semble-t-il des reports de facturation concernant d'autres travaux.

Cette affaire devrait trouver un épilogue judiciaire, le 26 mars prochain, devant le Tribunal de police du Locle où l'ex-conseiller communal est convoqué, essentiellement prévenu de faux dans les titres.

Le ministère public requiert à son encontre une peine de six mois d'emprisonnement. (jcp)

Au Temple du Locle

Orgue et hautbois de concert

Plus qu'un panorama de la «fantaisie», forme autour de laquelle s'articulaient les exécutions, le concert des organistes titulaires, dimanche dernier, a mis en valeur des pages intéressantes ainsi que les couleurs variées de l'instrument, historique, du temple.

Surzynski, compositeur polonais, on retient plus particulièrement le «Capriccio» sur des thèmes folkloriques. La «Cantata» du Bernois Hans Studer captivait par son jeu fugué, organisé entre le hautbois et l'orgue.

Invitée des «Amis des concerts d'orgue du Locle», Claire-Pascale Musard hautboïste, se lança, en soliste, avec conviction et volubilité, dans l'exécution de deux «Fantaisies» de Telemann. Nuançant une sonorité chaleureuse, elle fut encore, parmi d'autres pages, accompagnée à l'orgue, l'interprète inspirée de la Rhapsodie de Rheinberger.

Le prochain rendez-vous des «Amis des concerts d'orgue du Locle» est fixé au 10 mars. Le programme fera découvrir des partitions pour percussion et orgue.

D. de C.

Bons voyages CFF
valeur Fr. 350.-
Bon d'achat valeur Fr. 200.-
Pièces d'or valeur Fr. 200.-

MATCH AU LOTO

Vendredi 23 février 1996 à 20 h 15, Paroiscentre, Le Locle
SOCIÉTÉ DE TIR LA DÉFENSE

157-782951

30 tours + 4 tours carton
+ 1 tour gratuit
1 abonnement Fr. 15.-
2 abonnements = 3 cartes

OFFRES D'EMPLOI

Importante société industrielle, recherche par notre intermédiaire pour un poste stable sa

secrétaire aux ventes français - «anglais»

Nous désirons rencontrer une personne dynamique et expérimentée dans la gestion et le suivi commercial (contacts clients, offres, réception et confirmation des commandes, facturation, exportation).

N'hésitez pas à vous renseigner, contactez M. Gonin, qui est à votre entière disposition.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Apprendre l'anglais au pair

Famille américaine cherche jeune fille pour s'occuper de 3 enfants (4 et 2 ans/jumeaux) pendant 1 an pour juin ou juillet 1996.

Exigences: non fumeuse, permis de conduire, anglais de base.

Renseignements: ☎ 032/97 43 75.

6-106537

Entreprise d'horlogerie de Tramelan cherche pour tout de suite ou date à convenir

UN(E) OUVRIER(ÈRE)

Vos tâches seront les suivantes:
- gestion du stock et préparation de la fourniture pour la production;
- connaissance en horlogerie souhaitée.

Nous vous offrons un poste à responsabilité et indépendant ainsi que des conditions de travail attractives.

Intéressé(e)?

Votre dossier est à envoyer sous chiffre D 6-106766 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

6-106766

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Filet d'omble chevalier,
escalope de veau Colbert, garniture,
dessert café, Fr. 25.50

132-783770

L'Ours aux Bois Le cassoulet toulousain

et son confit d'oie.
Pour réserver: ☎ 039/61 14 45.

14-780049

LOGIS DE FRANCE Hôtel** Restaurant** ROBICHON

Loray (après Orchamps-Vennes)
Menus: FF 130.-, 160.- 200.-, 260.-

Spécialités:
● Poularde de Bresse au vin jaune et aux morilles
● Duo de lotte et saumon sauce champagne

Week-end gastronomique,
tarif sur demande
Banquet, mariage
Réservation: ☎ 0033/81 43 21 67
Fax 0033/81 43 26 10

132-777163

SPECTACLES - LOISIRS

LE COTTON RÔTISSERIE • BAR • DANCING «CHEZ NAPO»

Vendredi 23 et samedi 24 février 1996
CARNAVAL

concours avec prix pour les plus beaux couples costumés.
A 0 h 30 saucisses au grill offertes par Napo.
Entrée gratuite aux personnes costumées. (non-costumées Fr. 10.-)

Tous les soirs dès 21 h 30 à 3 h danse avec des orchestres super.
Fermé dimanche et lundi.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Tél. 038/57 13 55
NAPO PROPRIÉTAIRE

28-42684

Technoglass New SA
cherche à engager tout de suite un

vitrier ou équivalent

Profil souhaité: CFC, voiture, grande force physique, stature 170 cm.

Veuillez prendre contact au ☎ 039/31 44 22 UNIQUEMENT si votre candidature correspond exactement à toutes les exigences du profil souhaité.

132-783699

BIS SERVICE TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Nous sommes à la recherche, pour une société de haute technologie, de trois

OUVRIÈRES CÂBLEUSES

Possédant une solide expérience dans le montage, assemblage et soudage de circuits imprimés. Non-qualifiés s'abstenir.

En cas d'intérêt, nous vous prions de contacter rapidement Josiane Arena.

28-42758

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038/25 28 00

ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

NOUS CHERCHONS

UN/E INFIRMIER/ÈRE en soins généraux

Nous demandons:

- Diplôme en soins infirmiers reconnu par la CRS.
- Plusieurs années d'expérience.

Pour plus de renseignements, appeler rapidement M. De Bortoli

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

VIBREURS APPLICATIONS SA

CH-2400 Le Locle - Rue Girardet 29
☎ 039/34 11 50

Nous cherchons à engager immédiatement ou pour date à convenir:

- dessinateur constructeur de machines
Niveau technicien ET, maîtrise d'Autocad

- mécanicien-électricien
Titulaire d'un CFC ou équivalent

- mécaniciens de précision
Capables de travailler de manière autonome sur des machines conventionnelles.

Nous offrons:

- prestations sociales modernes;
- ambiance de travail agréable;
- un travail varié à gérer de façon autonome.

Veuillez adresser vos offres de services manuscrites accompagnées des documents usuels + prétentions salariales au service du personnel.

132-783712

Diamant-Cosmétiques SA

13 Avenue des Baumettes
Tél 021 636.24.45 ou 43
1020 RENENS



Madame, Mademoiselle,

Vous et Nous,
pouvons nous entendre
5 sur 5

1. Vous aimez les contacts humains.
2. Vous êtes ambitieuse et persévérante.
3. Vous avez le dynamisme de celles qui veulent réussir.
4. Vous savez vous organiser et vous aimez la liberté d'action.
5. Vous souhaitez que votre travail vous rapporte ses fruits immédiatement, mais également à long terme.

1. Nous vous offrons un travail avec des contacts gratifiants.
2. Nous vous formons et vous assistons en permanence.
3. Nous mettons à votre disposition toutes les prestations d'une grande entreprise, fixe +% + voiture.
4. Notre service de marketing organise vos rendez-vous, mais vous êtes votre propre patronne dans votre secteur.
5. Nous vous offrons des possibilités de promotion rapide et durable.

Si vous correspondez au profil que nous recherchons alors appelez-nous rapidement au 021 636.24.45 ou 43 afin que nous puissions nous rencontrer et parler ensemble des possibilités de collaboration.

22-384721/4x4



VILLE DU LOCLE MISE AU CONCOURS

Par suite de réorganisation, les Autobus Le Locle SA (ALL) mettent au concours les postes suivants:

UN CHAUFFEUR UN AUXILIAIRE

Exigences:

- être en possession d'un permis D;
- bonnes connaissances en mécanique;
- disponibilité (travail et horaire irréguliers).

Obligations et traitement:

- selon statut du personnel communal;
- obligation de prendre domicile au Locle;

Entrée en fonction: 1er mai 1996.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Gilbert Py, chef d'exploitation des ALL, ☎ 039/31 40 40.

Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à M. Rémy Cosandey, directeur des ALL, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle, jusqu'au 6 mars 1996 au plus tard.

AUTOBUS LE LOCLE SA

132-783747

metalem s.a. Le Locle Manufacture de cadrans soignés

Nous désirons engager pour entrée immédiate ou à convenir

UN CHEF D'ATELIER pour notre département «ébauches» NIVEAU CFC MÉCANICIEN INDISPENSABLE

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leurs offres avec curriculum vitae à

METALEM S.A.
Concorde 29
2400 Le Locle

132-783744

Feu: 118

GARAGE DU RALLYE SA

2400 Le Locle - Tél. 039 / 31 33 33

EXPOSITION DE PRINTEMPS DES PRIX SCALPES

Vendredi et Samedi 23 et 24 février 1996 de 9 h. à 20 h.
Dimanche 25 février de 10h à 18h
Lundi 26 février de 9h à 18h

Pour les enfants: Garderie des p'tits Sioux

- CONCOURS CUP!
- 1er prix: 1 Opel Astra
- 2e prix: 1 semaine de vacances pour 2 personnes
- 3e au 5e prix: 1 week-end pour 2 personnes.

A. et P.-A. Dumont, R. Gyax et toute l'équipe du Rallye vous attendent avec plaisir.

L'esprit des Grands
Chefs règne au
Garage du Rallye

DANCE OPEL 96 NOUVELLE VECTRA

CORSA SAFE-TEC
ASTRA CUP
OMEGA TOURING
CALIBRA KEKE ROSEBERG
TIGRA 1.6i 16V
FRONTERA WIN
COMBO TOUR

Look at Opel now!
Traditionnelle loterie

concours: « la piste des indiens » 132-783688

Alliance horlogère pour une fabrication de pointe

Le MIM révolutionnaire

Les fabricants de produits horlogers Cheval-Frères à Besançon Burdet à Dampriard et Petitjean aux Fins fondent «Alliance» pour la mise en œuvre du MIM, une technologie révolutionnant la fabrication des objets métalliques.

Le moulage par injection des métaux (MIM) est un procédé de fabrication qui permet de faire l'économie d'une multitude d'opérations et de manipulations successives en même temps qu'il libère la création par sa capacité à façonner de petites pièces en métal jusqu'à présent techniquement irréalisables. Explication schématique du processus par Jean-Louis Burdet, fabricant de bracelets de montres à Dampriard et Morteau, et partenaire d'«Alliance»: «On mélange des poudres métalliques qu'on lie avec des résines synthétiques puis, on injecte le tout comme du plastique. Ensuite on extrait la résine et on obtient un objet poreux auquel on donne une très forte densité en le montant à une température proche de la fusion».

«TECHNIQUE FANTASTIQUE»

Jean-Louis Burdet parle de «technique fantastique». Il suffit alors de polir la pièce pour avoir un produit d'excellente facture présentant des caractéristiques mécaniques (résistances à la déformation, à la corrosion...) beaucoup plus performantes qu'avec un processus classique. «Que l'objet soit simple ou complexe, il sort terminé alors que, normalement, pour aboutir à un moins bon résultat cinq, dix, quinze voir vingt opérations d'étampage sont nécessaires et un très grand nombre de travaux de perçage, fraisage», souligne M. Burdet.

Les trois partenaires «d'Alliance» utilisent déjà depuis plus de trois ans les avantages du MIM mais en sous-traitance à IMPAC, une société spécialisée établie à Caen. «Nous avons été les premiers dans l'horlogerie à faire du MIM, les premiers aussi à y croire», observe M. Burdet avertissant que «s'il on veut avoir un rôle industriel, on ne peut pas passer à côté d'une certaine révolution technologique».

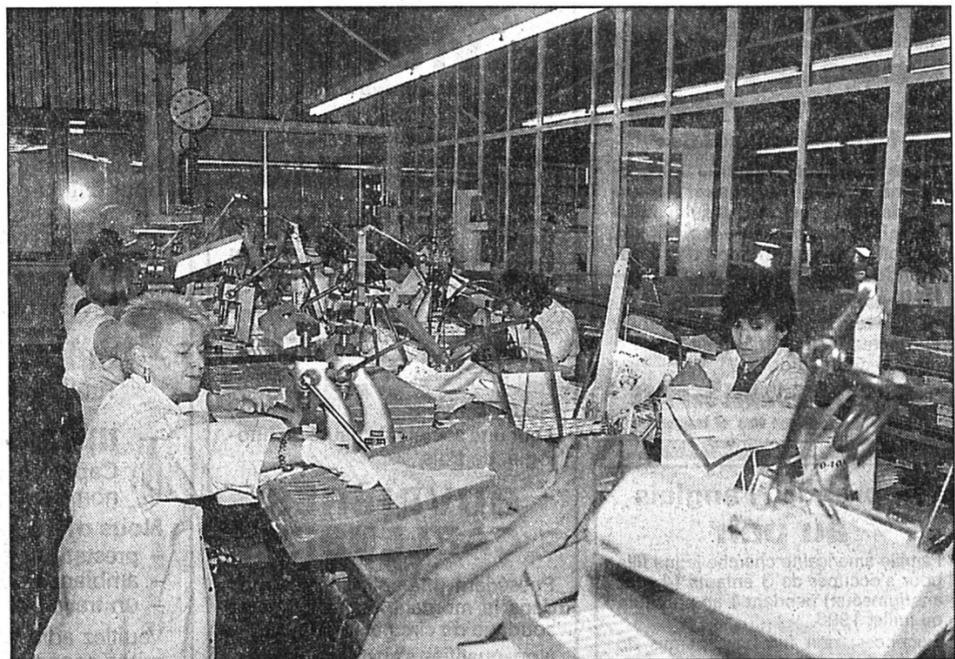
Désormais, les entreprises Burdet, Cheval-Frères (Ecole-Valantin) et HGT Petitjean (Les Fins, Les Brenets) passent à la vitesse supérieure en se donnant elles-mêmes les moyens financiers et technologiques de réaliser leurs fabrications en MIM dans un atelier ad hoc implanté à Saint-Vit.

«Avant de nous lancer, nous sommes allés voir aux Etats-Unis, en Allemagne, en Espagne et en Hollande ce qui se faisait dans ce domaine», explique M. Burdet. Depuis la fin de l'année dernière, «Alliance» se fait la main sur des lignes de produits pilotes avant de se lancer dans de grandes séries en juin. Les premières pièces en MIM des établissements Burdet, Cheval et Petitjean seront présentées en avril à l'occasion de la foire internationale de l'horlogerie à Bâle.

«Ce qu'on a fait est courageux, car nous ne sommes que des patrons de PME», souligne Jean-Louis Burdet ajoutant que l'investissement de dix-sept millions de francs est entièrement à la charge de ces trois entreprises de 750 salariés auxquelles toutefois l'ANVAR a consenti des prêts intéressants.

FABULEUSES PERSPECTIVES

Le jeu en vaut en tout cas la chandelle, car le MIM ouvre de fabuleuses perspectives. «Dans un avenir extrêmement proche, nous pourrions réaliser des objets dans des matériaux trop difficiles à usiner tel que le titane et,



Petitjean aux Fins

Fabrique horlogère partenaire d'«Alliance».

(Impar-Prêtre)

dès à présent, nous pouvons sortir des pièces aux formes compliquées et tourmentées qu'il n'était pas possible de faire jusqu'à présent», signale M. Burdet.

Sur le plan commercial et financier, le MIM apporte aussi son lot d'avantages. «Cela va nous permettre d'être plus rapides, d'être plus compétitifs sur les marchés et, au niveau prix de revient, le gain est de 1 à 3, hors outillage évidemment car il faut amortir notre atelier de Saint-Vit», souligne M. Burdet.

«Alliance» n'entend pas se cantonner à l'horlogerie mais diversifier son activité en direction d'autres clients potentiels. Michel Bezin, directeur général de Cheval-Frères, et PDG d'«Alliance», s'en explique: «On commence par l'horlogerie haut de gamme car c'est le plus difficile mais, ensuite, on fera des pièces

pour des clients dans le médical, l'armement, l'informatique». Jean-Louis Burdet pense qu'«Alliance» arrive ni trop tôt ni trop tard dans la technologie du MIM mais au moment opportun. C'est l'avis encore de son partenaire Gilbert Petitjean, fabricant de boîtes et bracelets

de montres, ne manquant pas l'occasion là de prouver que l'horlogerie est dans le coup. «Nous n'avions pas le droit de laisser passer le train sans monter dedans, car on nous a souvent reproché, à nous horlogers, de ne pas avoir suivi les mutations technologiques». Pr.a

BRÈVE

Morteau

Championne de cross

Emilie Gable, sociétaire du Valma, vient d'obtenir à Chalons-en-Champagne sa qualification pour les championnats de France de cross qui se dérouleront le 3 mars à Carhaix (Bretagne) sur une distance de 5140 mètres. (pr.a.)

AGENDA

Charquemont

Grand carnaval

Le Sporting-Club de Charquemont organise le samedi 24 février, sur la patinoire, à partir de 20 h un grand carnaval. Les meilleurs déguisements seront récompensés à l'issue d'un spectacle surprise et, au chalet-bar restaurant de la station, on dansera avec l'orchestre «Les Pacemakers».

Charquemont

Concours de tarot

L'amicale des sapeurs-pompiers de Charquemont organise un concours de tarot le vendredi 23 février à 20 h 30 précises à la salle des fêtes. (pr.a.)

Maïche

Théâtre

La troupe théâtrale de Charquemont «L'Arc en Ciel» présentera, ce samedi 24 février, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Maïche, son nouveau spectacle «Tailleur pour dames», une comédie de Georges Feydeau en trois actes. (pr.a.)

Composants horlogers

Show à Bienne

Gilbert Petitjean, président du Syndicat national des fabricants de composants pour l'horlogerie et la micromécanique, et PDG par ailleurs de deux usines de production de bracelets et boîtes de montres aux Fins et aux Brenets, organise avec ses collègues de la branche, une grande soirée de promotion, le jeudi 7 mars dans les salons de l'Hôtel Elite à Bienne. Vingt et un fabricant français de cadrans, boîtes, bracelets de montres, couronnes et rubis sont attendus à ce grand show comportant une projection du programme vidéo «Composants de France», une exposition d'une sélection des productions et... un concours-dégustation de vins français. (pr.a.)

BILLET-DOUBS

Frontière: butoir ou passoire?

Le préfet de Franche-Comté s'est rendu récemment à Neuchâtel pour y rencontrer le Conseil d'Etat et tout donne à penser que l'un des principaux points de l'ordre du jour a porté sur la mise en place des crédits Interreg, destinés à promouvoir la coopération sur l'Arc jurassien.

Actuellement, et pour la période 1995-99, cette région frontalière devrait bénéficier d'une enveloppe de l'ordre de trente millions de francs suisses, abondés par des crédits nationaux - suisses et français, d'une part, - communautaires, de l'autre, c'est-à-dire financés sur le budget de l'Union européenne. Les décisions d'éligibilité des projets seront prises par un comité où siègeront les représentants de Bruxelles, Paris et Berne, des quatre cantons suisses concernés, de la région de Franche-Comté et des trois départements frontaliers. D'ores et déjà, le programme Interreg II a retenu les thèmes suivants: amélioration des transports et du cadre de vie, aménagement du territoire, développement des ressources agricoles et naturelles, de la coopération économique et scientifique, de la formation à l'emploi.

C'est là un dispositif intéressant puisqu'il mobilise les décideurs locaux sur des programmes pluriannuels, dotés de crédits substantiels, même si la participation suisse s'est heurtée à la réticence des milieux antieuropéens des Chambres qui dénonçaient un gage donné à l'adhésion de la Suisse à l'UE.

Ces crédits destinés à promouvoir la coopération entre régions frontalières sont d'autant plus appréciables qu'ils s'appliquent à une zone géographique qui vit un paradoxe, celui d'une grande porosité frontalière à ses deux extrémités, autour des métropoles bâloise et genevoise, et d'une relative imperméabilité sur les plateaux, alors même que les effets combinés de Schengen et du GATT provoquent un allègement des contrôles. Les relations frontalières, au niveau du vécu quotidien n'en restent pas moins limitées, voire en régression. C'est particulièrement vrai

dans le Haut-Doubs horloger, avec une circulation à sens unique, de Suisse en France, pour le commerce, avec l'inexistence des relations culturelles, malgré le potentiel de La Chaux-de-Fonds, avec un mouvement de personnes qui s'identifie aux migrations pendulaires et, sur le plan ferroviaire, des TGV réservés pour 80% de leurs sièges, à une clientèle suisse et, pour le solde, aux Parisiens.

Ce tarissement français du vécu frontalier, hormis les migrations de main-d'œuvre, est directement imputable à l'affaiblissement économique de l'Arc jurassien français et d'abord du Haut-Doubs horloger où, aujourd'hui, dominent les emplois publics et, pour les entreprises privées, les donneurs d'ordre publics, collectivités locales, en particulier. Une telle structure socio-professionnelle génère des revenus faibles et un maillage urbain fait de gros bourgs dont la population stagne, voire diminue.

La chance de ces petites villes, c'est leur proximité avec La Chaux-de-Fonds, ville de 37.700 habitants. Les dossiers éligibles à Interreg II devraient donc chercher à accroître les synergies entre les bourgs du Haut-Doubs et la Métropole horlogère.

A deux conditions, toutefois. Négativement d'abord, ces opérations de coopération frontalière ne devraient pas se réduire à des relations institutionnelles entre professionnels du jumelage et des travaux routiers, mais s'appliquer à de véritables programmes intégrés sur les lieux de vie. Les cantons suisses de l'Arc jurassien sont devenus synonymes, pour la population française frontalière, de gisement d'emplois rémunérés à taux fort, d'une sorte de Graal, interdit à ceux qui ne bénéficient pas d'un travail rémunéré. L'ambition d'Interreg II, c'est de contribuer à rompre cette fatalité. La tâche est lourde, mais il suffit d'observer l'extrême perméabilité de Genève et Bâle avec leur arrière-pays français pour opposer un démenti aux Cassandra des disparités monétaires. Pierre LAJOUX

Dépôt des projets pour Interreg II

Délai au 15 mars

En matière de coopération transfrontalière, on va enfin passer du discours aux actes (lire le «Billet Doubs» ci-contre). Dans le cadre du programme européen d'aide aux régions frontalières, dit «Interreg II», les dossiers doivent être déposés jusqu'au 15 mars 1996, auprès des instances concernées de la Communauté de travail du Jura (CTJ), soit aux préfectures des départements français, aux chancelleries des cantons suisses, ou encore au secrétariat de la CTJ basé à La Chaux-de-Fonds.

Formé d'une vingtaine de personnes représentant Bruxelles, les gouvernements français et suisse, la région de Franche-Comté, les départements et les cantons frontaliers, le comité technique se réunira

au début du mois de mai pour prendre connaissance des propositions étudiées. En principe, une enveloppe de 20,4 millions d'écus devrait être allouée à la CTJ par le programme Interreg II.

Par ailleurs, on sait que les échanges officiels s'intensifient de part et d'autre de la frontière. C'est à ce titre que le canton de Neuchâtel a invité le 31 janvier dernier le préfet de région, François Lépine, qui vient de prendre ses nouvelles fonctions. Il s'agissait certes d'une visite de courtoisie, mais le gouvernement neuchâtelois tenait aussi à lui expliquer les (larges) compétences d'un canton helvétique, ce qui devrait renforcer à l'avenir la coopération transfrontalière de part et d'autre de l'Arc jurassien. B.L.N.

AGENDA DU WEEK-END

- DE GARDE: Médecin: Docteur Hugendobler à Morteau tél 81 67.06.34. Pharmacie Sarlotte à Villers-le-Lac Dentiste: Docteur Alexandre à Maïche tél 81 64.01.58. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA «LE PARIS» «Pocahontas»: vendredi, 14 h 30 et 16 h 30; dimanche 14 h 30 et 16 h 30; mardi 16 h 30. «Le maître des éléphants»: jeudi, 14 h 30 et 18 h 30; samedi 18 h 30; lundi 16 h 30. «Le bonheur est dans le pré»: vendredi 21 h; dimanche 18 h 30; lundi 21 h. «Smoke»: samedi 23 h 15; dimanche et mardi 21 h. «L'indien du placard»: jeudi 16 h 30; samedi 14 h 30 et 16 h 30; lundi 14 h 30; mardi 14 h 30 et 18 h 30. «X Y»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30 et 23 h 15; samedi 21 h; lundi 18 h 30.
- CINÉMA «L'ATALANTE» Salle classée d'Art et d'Essais «Au beau milieu de l'hiver» de Kenneth Branagh: jeudi 19 h 30; samedi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.
- EXPOSITION Pontarlier, Galerie art et lithographies, du 17 février au 17 mars, 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, exposition des œuvres récentes du peintre Lallemand.
- THÉÂTRE Montlebon, Salle des fêtes, vendredi 24 à samedi 24 à 20 h 30, «Le Père Noël est une ordure» par la troupe «Les Gaspachos» Morteau, Théâtre municipal, vendredi 23 à 21 h, Patrick Font et Daniel Gros présentent «Du béton sur les Planches»
- DIVERS Villers-le-Lac, salle des fêtes, samedi 24 à 20 h, Loto du Cochon de l'Harmonie Union et Progrès. Villers-le-Lac, Salle des fêtes, dimanche 25 à 17 h 30, Loto du Ski Club. Les Fins, Salle polyvalente, dimanche 25 dès 16 h, Thé dansant organisé par la gymnastique féminine. Les Courtots, Salle des fêtes, vendredi 23 dès 20 h 15, tournoi de Tarots.

Fête des vendanges: bilan et perspectives

Le corso ne fera qu'un tour!

C'est décidé: dès la prochaine édition de la Fête des vendanges, le corso ne fera qu'un tour, mais il sera étoffé. Berne, canton invité, annonce une participation de... trois cents mètres!

Le bilan de l'édition 1995 de la Fête des vendanges a souffert de la TVA qui en a grevé les comptes de 40 à 50.000 francs. Le bénéfice de cette manifestation, au budget de plus de 700.000 francs, s'est finalement élevé à 5000 francs. Une misère, comme l'a relevé le président du comité d'organisation, Remo Siliprandi qui estime le chiffre d'affaires réalisé à cette occasion aux environs de trois millions de francs.

Par bonheur, une réserve de 250.000 francs permet au moins d'envisager le pire, c'est-à-dire, trois jours de fortes intempéries qui feraient capoter la manifestation.

L'avenir de la Fête des vendanges n'est donc pas compromis, même si des éléments exté-

rieurs peuvent parfois mettre le comité directeur dans des situations difficiles. Cette année, par exemple, l'entreprise qui fournissait les bancs pour le cortège ne veut plus les louer... Elle propose de les racheter, pour 70.000 francs.

Une opération qui ne peut être envisagée, même si ces bancs étaient confortables et en excellent état. «Ils représentent un tel volume que nous ne saurions pas où les entreposer», a remarqué le président. La question des places assises pourrait être résolue avec des chaises...

CORSO

Debout ou assis, le public ne verra le corso qu'une seule fois cette année. La décision a été prise en collaboration avec les autorités de la ville pour des motifs de sécurité. «Il y a de plus en plus de gens qui se lèvent après le premier tour et le risque d'accident est trop élevé», a justifié Remo Siliprandi.

Le corso empruntera l'avenue du 1er-Mars, tournera vers le port, remontera le quai Léopold-Robert pour virer sur la rue Coulon et revenir à son



Flours de vendanges

Le cortège sera plus étoffé, mais ne tournera qu'une fois. (Impar-Galley)

point de départ par la rue des Beaux-Arts. Plus étoffé, le spectacle devrait durer une heure et demie.

ÉMEUTE

Le cortège des guggenmusik et celui des enfants adopteront une nouvelle fois l'itinéraire inauguré l'an dernier: Jardin anglais, faubourg de l'Hôpital, centre-ville et dislocation vers le collège de la Promenade. Des fanfares prestigieuses seront à nouveau engagées et elles se produiront au stade de La Maladière. Averti par l'annonce d'émeute de l'an dernier, le comité a prévu plus de billets d'entrée (en 1995, sur 3500 spectateurs, 2800 avaient pu payer leur place).

Bôle, qui accueillait hier l'assemblée de la Fête des vendanges, sera la commune d'honneur de l'édition 1996 et Berne, le canton invité. La présence du grand voisin bernois sera notamment marquée par des semaines gastronomiques et une importante participation au cortège du dimanche soir: un apport de trois cents mètres, a-t-on annoncé! AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Neuchâtel

Police des habitants

Les nouvelles structures d'accueil de la Police des habitants en ville de Neuchâtel sont opérationnelles depuis lundi. L'accès en est maintenant facilité pour les personnes à mobilité réduite. Une présentation générale des services de la ville sera placée à proximité de l'accès (avec en plus, des brochures d'explication en plusieurs langues, des plans de la ville et deux emplacements «Légo» pour les enfants). A terme, les citoyens pourront accomplir toutes les formalités au point d'accueil de leur choix. (se-comm)

Mouvement européen

Soguel remplace Borel

Hier, lors de l'assemblée générale F. Borel a transmis la présidence à B. Soguel, de Cernier, député au Grand Conseil. Par des conférences, le mouvement entend informer le public neuchâtelois sur l'évolution des dossiers en rapport avec l'intégration européenne.

AGENDA

Neuchâtel

Concert à deux pianos

Ce soir, à 20 h 15, à l'enseigne des Récitals du jeudi, le Conservatoire de musique de Neuchâtel présente un concert à deux piano avec Cécile Hugonnard-Roche et A. Cauvin. Ces deux musiciens interpréteront des œuvres de C. Debussy (En Blanc et Noir), F. Poulenc (Sonate), F. Xavier Delacoste (Résonances), M. Ravel (La Valse). Salle de concerts, faubourg de l'Hôpital 24 à Neuchâtel. (comm-se)

Saint-Aubin

Double spectacle

Samedi soir, la Tarentule, centre culturel de la Béroche, présente deux spectacles du Teatro Sunil, compagnie professionnelle de Lugano qui travaille les techniques de clown. A 19 h, elle propose un spectacle de théâtre danse, d'après une nouvelle de D. Finzi, texte en français: deux vieilles femmes s'échappent de leur home et se réfugient sur une presqu'île qui se met à dériver lentement... A 20 h 30, ce sera «1337 Déjeuner sur l'herbe», de D. Finzi, avec N. Brugger et A. Vergamini: histoire tragi-comique de deux amis qui ont grandi ensemble et qui se retrouvent après de nombreuses années sur une colline isolée. (comm-se)

Théâtre d'Ailleurs à Neuchâtel

«Huis clos? L'angoisse»

Le Théâtre d'Ailleurs, venu de La Chaux-de-Fonds en l'occurrence, s'est lancé un défi: monter «Huis clos», de Sartre. La première aura lieu à Neuchâtel, ce vendredi.

«J'angoisse un peu, mais j'ai hâte de l'offrir au public», confie le metteur en scène, Denis Perrinjaquet. Après «La Panne», de F. Dürrenmatt, le Thé-

âtre d'Ailleurs s'est mis en tête de monter «Huis clos», de Jean-Paul Sartre.

Sur scène, des comédiens amateurs, étudiants chaux-de-fonniers, pour la plupart: Martine Arnaboldi, Anne Joseph, Théo Huguenin et Nancy Kaelnel qui, elle, participe comme assistante à la mise en scène. Angoisse pour angosse: le public jugera demain soir.



Théâtre d'Ailleurs

Demain soir, il présente sa dernière création: «Huis clos», de Jean-Paul Sartre. (Henry)

«Huis clos» est un monde, un purgatoire. «Le choix a été un coup de foudre pour un texte qui me parlait», insiste Denis Perrinjaquet. Coup de foudre pour ce théâtre du réalisme. Coup de foudre pour un texte «qui nous remet constamment en question». Coup de foudre pour un défi: «Durant une heure et demie, on tend une élastique qui ne doit pas se détendre».

Atmosphère: «angoissante mais passionnante». Le texte est son seul moteur. Décor: «Le dépouillement, le théâtre du pauvre, des personnages fondus dans un éclairage superbe», signé Alain Micallef. Jeu: il tourne autour de «qu'est-ce que j'étais?», «qu'est-ce que je suis?», «qui est l'autre?». L'autre, la Terre et l'Enfer. (se)

● Au Théâtre du Pommier, Neuchâtel, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 heures Location CCN, (038) 25.05.05. A La Chaux-de-Fonds (Beaux-Site), les 1 et 2 mars à 20 h 30, dimanche 3 mars, à 17 heures.

Pollution au Tribunal de police

Nickafor condamné

Les directeurs de l'entreprise Nickafor (dont la fermeture avait été ordonnée en 1993, au Landeron) ont été condamnés hier, par défaut, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 francs d'amende chacun. L'affaire est donc enfin réglée sur le plan pénal.

Après une longue, très longue instruction et trois audiences, le jugement de l'affaire Nickafor est tombé quelques jours avant la prescription de certains faits. Un jugement prononcé en l'absence des prévenus, G.-F.G. et M.W., par le président suppléant du Tribunal de police de Neuchâtel, Pierre-Daniel Senn, qui a suivi les réquisitions du ministère public, qualifiées par lui-même de «relativement modérées».

LES FAITS

Les faits réprimés se rapportaient principalement à un déversement accidentel de nickel (en 1988) et une série de pollutions successives des eaux (en 1991-1992), nécessitant d'onerreux travaux de nettoyage pour «décontaminer» le step dont les boues, impropres à l'agriculture, ont dû être incinérées.

La défense a plaidé la persécution, parce que l'épouse d'un des directeurs et celle de l'auteur de la plupart des rapports du

Service cantonal de la protection de l'environnement avaient eu des propos de mauvais voisinage, 15 ans auparavant, sur le thème d'une machine à laver... Elle a plaidé aussi la coresponsabilité avec d'autres entreprises de la région.

Le juge a rappelé, une nouvelle fois, qu'il n'avait pas à faire le procès de toutes les usines du Landeron et que, par ailleurs, la matière polluante décelée à la sortie de l'entreprise Nickafor n'avait pas eu d'autre chemin que celui de la step.

Sur le plan pénal, ce fait suffisait à imputer à Nickafor l'activité illicite qui lui était reprochée (des éventuelles coresponsabilités n'auront d'influence que sur le plan civil).

CASIER JUDICIAIRE

En relevant «l'attitude désagréable» des deux inculpés, le président a toutefois estimé qu'une inscription à leur casier judiciaire (vierge jusqu'ici) suffirait à les dissuader de récidiver. Il a donc assorti d'un sursis de quatre ans la peine de 4 mois d'emprisonnement qu'il a prononcée.

Chacun des condamnés devra en outre payer une amende de 10.000 francs, une participation aux frais de justice de 1090 francs et une indemnité de dépens de 250 francs à la partie plaignante. AT

Ville de Neuchâtel: élections communales

Les libéraux dévoilent leurs têtes

En ville de Neuchâtel, 24 candidats libéraux se présenteront aux élections communales. Hier soir, la section du parti a voté l'apparementement avec les radicaux. Enjeu de la bataille: récupérer la fameuse majorité de droite, perdue en 1992.

En 1992, la ville de Neuchâtel basculait à gauche. Inouï! Aujourd'hui, dans les rangs de droite, on a qu'une idée en tête: renverser la vapeur aux prochaines élections communales de mai. Pour y parvenir, les libéraux ont trouvé 24 chevaux de bataille: une liste de 24 candidats, soit sept femmes et dix-sept hommes.

Ils regrettent bien sûr, mais mollement quand même, de «n'avoir pas pu motiver plus de femmes». Ils se félicitent, par contre, de présenter une liste de candidats dont l'écart des âges oscille entre 28 et 57 ans. Pirouette: elle inclut quelques

jeunes libéraux dont la liste (JLN) disparaît cette année.

APPAREMENTEMENT

A Neuchâtel, la gauche occupe actuellement 21 sièges, et la droite 20 dont 11 libéraux et 9 radicaux. Récupérer la majorité de droite implique évidemment l'aide des frères amis radicaux. Hier soir, la section libérale a donc voté l'apparementement. Mais un apparementement de liste, uniquement. Il n'y aura pas de campagne commune, contrairement à 1992.

Les libéraux promettent une campagne «dynamique», «de proximité», axée autour de huit thèmes prioritaires: l'emploi, la santé publique, l'environnement, l'énergie, l'utilisation judicieuse de l'argent du contribuable, la culture, le problème de la drogue et la circulation (zoom sur les pistes cyclables). (se)

Candidats: Jean-Pierre Authier, 1942, conseiller communal; Violaine Barrelet, 1942, médecin;

Jean Berthoud, 1961, banquier; Philippe Boillod, 1954, secrétaires du Parti libéral suisse; Madeleine Bubloz, 1938, professeur; Daniel Burgy, 1952, concierge; Gérald Comtesse, 1944, artiste-peintre; Claude Donzé, 1943, ingénieur; Charles Garneri, 1954, ingénieur; Iris Geninascia, 1967, commerçante; Adi-Pierre Glanzmann, 1941, conseiller en entreprise; Marie-Thérèse Grégoire, 1939, assistante de direction; Marisa Hanessian-Rodari, 1945, éducatrice; Cédric Léger, 1948, économiste; Alexandre Müller, 1940, ingénieur; Laurent Nebel, 1952, employé de commerce; Jean-Marc Nydegger, 1946, physicien; André Obrist, 1951, maître ramoneur; Vincent Perrin, 1960, instituteur; France Priez, 1967, économiste; Marlyse Reith-Biétray, 1942, enseignante; Philippe Ribaux, 1954, archéologue; Eric Ruedin, 1955, avocat; Hugues Scheurer, 1966, assistant à l'Université.

Police administrative et des étrangers

On sépare les services

Le Conseil d'Etat a décidé de réorganiser les services de la police administrative et des étrangers au sein du Département de la justice, de la santé et de la sécurité. Après avoir analysé le fonctionnement de ces secteurs, le gouvernement a décidé lors de sa séance d'hier de séparer ces entités en deux services distincts.

C'est ainsi que le service de la police administrative sera chargé des tâches liées à la législation régissant les établissements publics, les cinémas, la police du commerce, ainsi que les loteries, les tombolas et les collectes.

Ce service sera désormais placé sous la responsabilité de Mme Anne-Marie Genin qui s'occupait déjà des trois pre-

miers secteurs précités dans les deux districts du Haut. Dorénavant, elle dirigera la police administrative sur tout le canton.

Mais les citoyens du Littoral et des Vallées ne seront pas lésés, puisque deux employés seront au service des citoyens au bureau de Neuchâtel pour traiter des problèmes relatifs à la police administrative.

QUALITÉ

Quant au service de l'état civil et des étrangers, dont dépendent les questions de police des habitants, de séjour et d'établissement des étrangers, d'asile, il sera dirigé par M. Maurice Frainier. Cette réorganisation entrera en vigueur le 1er mars prochain. (comm/nm)

Le central téléphonique de Fleurier passe au numérique

Un événement pour le 038

Clac! Pince en main, les techniciens coupent les anciens fils avant de sertir les nouveaux. Une opération banale réalisée en moins d'une minute, par abonné, mais qui exige une grande précision. Gare aux mélanges! Dans la nuit de mardi à mercredi, le central téléphonique de Fleurier est passé de l'analogique au numérique.

«C'est un double événement, se réjouit Francis Javet, directeur suppléant des Télécom neuchâtelois. Premièrement, le central passe en numérique – une technique plus fiable que l'ancienne et permettant d'offrir une plus grande palette de services. Deuxièmement, il s'agit du dernier central du groupe de réseau 038 à être doté de la technologie numérique.»

Autant dire que la soirée a été marquée d'une pierre blanche. La direction des Télécom a invité les techniciens retraités ayant travaillé toute leur vie, ou presque, avec l'analogique à assister à la renaissance du central téléphonique de Fleurier. Une dizaine de personnes ont répondu à l'appel. Non sans un petit pincement de cœur pour ces retraités dont le métier disparaissait.

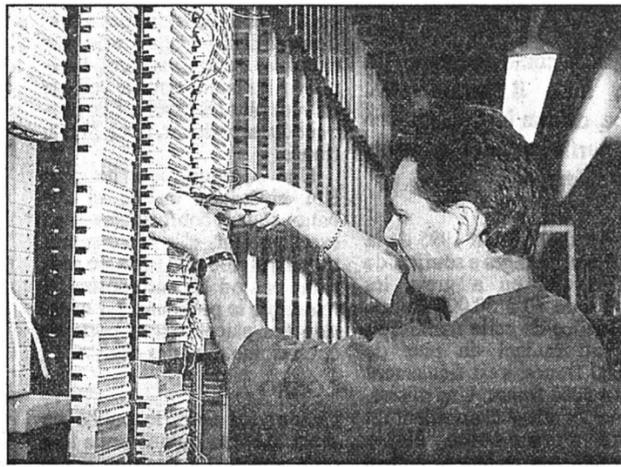
Avec la numérisation du central de Fleurier, «nous devons être un des premiers groupes de réseau du pays à être entièrement numérique», précise M. Rufener, responsable du chantier. En septembre, ce sera au tour du 039 d'être totalement numérisé.

Mardi soir, les travaux ont débuté vers 21 heures. Mais tout avait été préparé de longue date pour permettre un rapide transfert des abonnés de l'ancien au nouveau central. Plus de trois mille numéros – commençant par 61 – aboutissent dans cette installation. Toutefois, le changement ne concernait que 2400 abonnés, les autres bénéficiant déjà de la technologie numérique.

En fait, les quelque 2400 abonnés transférés n'ont pas subi une coupure de leur ligne pendant plusieurs heures, mais seulement pendant environ une minute. Comme c'est toujours le cas, les numéros sensibles et importants (police, ambulance, pompiers, médecins) étaient prioritaires.

Cela n'a pas empêché les pompiers fleurisans de sillonner les rues du village plusieurs heures durant pour prévenir tout risque.

Les équipements numériques nouvellement installés à Fleurier ont coûté quelque 2 millions de francs et seront amortis sur 15 ans. Il aurait fallu compter un



Technicien au travail

A peine trois heures de travail ont été nécessaires aux employés des Télécom pour transférer 2400 abonnés de l'ancien au nouveau central. (Impar-De Cristofano)

investissement deux fois supérieur avec un équipement électro-mécanique.

OBSOLETE

Sans parler de tout le travail de montage – le volume des nouvelles installations est plus de dix fois inférieur aux anciennes – et de maintenance.

Le central téléphonique de Fleurier, sis à la rue du Grenier

microprocesseurs. Il était prévu pour «vivre» trente ans. Mais le progrès technique l'a rapidement rendu obsolète.

A Fleurier, au début du téléphone, le central à batterie locale s'installe dans le bureau des postes et téléphone. En 1902, un nouveau central, plus moderne bien sûr, voit le jour à l'avenue de la Gare, dans l'immeuble numéro 4. Il déménagera encore avant de se fixer, depuis 1985, à la rue du Grenier.

En 1951, le réseau est automatisé – mettant sur la touche les opératrices – et, en 1970, on passe de cinq à six chiffres (sept chiffres en novembre de cette année). Enfin, en 1977, les PTT introduisent la sélection automatique également pour les communications internationales.

Aujourd'hui, le central relie plus de 3000 abonnés. Ils étaient 188 en 1920, 999 en 1960, 1895 dix ans plus tard et 2318 en 1980. Des chiffres qui démontrent la formidable évolution de ce moyen de communication mis en service au village le 16 avril 1888. MDC

Rédaction

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Noiraigue

Concert au Temple

L'Ensemble Diaphragma se produira en concert demain à 20 h 15 au Temple de Noiraigue. Il s'agira d'un concert, organisé par le Centre culturel du Val-de-Travers, autour des Quatuors de G. Rossini. L'ensemble est composé de Christian Mermet, flûte, Jean-François Lehmann, clarinette, Ariane Maradan, cor, et Olivier Richard, basson. Entrée libre. (mdc)

Môtiers

Culte d'adieu

Dimanche, la paroisse de la Haute-Areuse prendra congé du couple pastoral Ursula et Yves Tissot. Un culte d'adieu est prévu à 9 h 45 au Temple de Môtiers. Un repas à la cure du chef-lieu suivra la célébration (inscriptions au Cora jusqu'au 23 février, téléphone 61 35 05). Ursula Tissot était aumônière à l'Hôpital du Val-de-Travers et son mari, Yves, était en charge de la paroisse de Môtiers-Boveresse. Dès le mois de mai, ils se partageront le ministère pour les protestants de langue française de la commune de Nidau. (mdc)

Fleurier: soins dentaires en France subventionnés

Fâchés, les médecins-dentistes

Fâchés, les médecins-dentistes du canton! Et ils l'ont fait savoir, mardi soir, au législatif de Fleurier. Le motif de cette grogne? Les autorités ont décidé, en décembre dernier, de subventionner les soins dentaires des petits Fleurisans même s'ils sont prodigués en France voisine. Mesure sociale, afin de permettre aux parents les plus démunis de faire malgré tout soigner leurs enfants, et corporatisme ne font pas toujours bon ménage...

Eric Develey, président de la Société neuchâteloise des médecins-dentistes (SNMD), a pris la plume pour faire valoir les arguments de la corporation. La SNMD ne comprend pas «que l'argent du contribuable serve à payer des soins à l'étranger».

«Les dentistes de ce canton ont de la peine à admettre de contribuer au revenu de leurs collègues Français par le biais de leurs impôts.»

La SNMD rappelle en outre que les cabinets dentaires du Vallon sont «générateurs d'emplois et de revenus fiscaux». Surtout encore quelques propos, pas toujours très tendres envers les praticiens d'outre-frontière. Il est question de conditions de concurrence inégales (salaire des employés inférieurs en France; service de garde, normes d'hygiène et d'écologie en Suisse...).

INÉGALITÉ

On parle aussi de la possibilité, de ce côté-ci de l'Europe, d'obtenir un devis et une facture détaillés, de consulter un autre

dentiste pour un conseil en cas de doute.

Eric Develey, toujours au nom de la SNMD, estime que la situation provoquée par la décision fleurisane semble «injuste et préjudiciable aux intérêts généraux du canton à long terme. Pourquoi ne pas alors engager du personnel français, moins cher, dans les services publics?».

Et les médecins-dentistes d'en appeler au rétablissement d'«une certaine équité de traitement» pour permettre de «neutraliser cette évasion économique qui prend des proportions graves dans le canton et dans votre région en particulier».

La leçon des médecins-dentistes n'a pas été du goût de tous les élus fleurisans... (mdc)

Conseil général des Hauts-Geneveys

Demande de crédit balayée

Sous la présidence de Jacqueline Rosset, le Conseil général des Hauts-Geneveys s'est réuni hier soir en séance extraordinaire. En présence d'un nombreux public, c'est à une très forte majorité que les membres du législatif ont refusé la demande de crédit de 3,5 millions de francs pour la réalisation d'une halle de gymnastique et la transformation partielle du collège. Ce problème, qui préoccupe les autorités depuis des années, n'a donc pas trouvé de solution.

Dans son rapport, le Conseil communal a rappelé qu'une augmentation des charges, principalement due au report des charges de l'Etat sur les communes, ainsi qu'une diminution des rentrées fiscales ont considérablement modifié l'équilibre des comptes.

Pour l'exécutif, il est urgent de réaliser une partie du projet de la construction d'une halle de gymnastique et de la transformation partielle du collège. Le Conseil communal est conscient que cette réalisation demandera

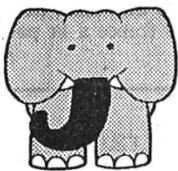
un effort fiscal important à la population des Hauts-Geneveys.

Selon Paul Giger, ce projet n'est pas réalisable. Une charge trop lourde en résulterait et les contribuables sont déjà soumis à rude épreuve avec les dépenses liées à la step. Pour Gilbert Soguel, il est indispensable d'avoir un plan financier. Jean-Louis Métraux plaide en faveur du projet, la halle de gymnastique se dégradant chaque jour davantage.

Pour le président de commune Francis Leuenberger, il faut penser à l'avenir, le problème financier pourra certainement se résoudre. Lors du vote, le crédit a été refusé par onze non et quatre oui.

La citerne à mazout du collège a rendu l'âme et il y a lieu de la remplacer au plus vite. Aussi, la demande de crédit de 22.000 francs a-t-elle passé la rampe sans problème. Le Conseil communal propose une installation au gaz mixte interruptible. L'installation du gaz arrive jusqu'au collège. (mh)

OFFRES D'EMPLOI



JUMBO
Hypermarché

L'HYPERMARCHÉ JUMBO
2304 La Chaux-de-Fonds
cherche

**Un vendeur rayon sport
Qualifié et motivé**

Suisse ou permis valable.

Date d'entrée à convenir ou tout de suite.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Veuillez nous faire parvenir votre offre de service par écrit accompagnée de vos certificats ainsi qu'une photo.

132-783571



Nous sommes une entreprise moderne, spécialisée dans la fabrication et la vente d'appareils et d'agencements destinés à la gastronomie et aux collectivités. Pour la vente active d'appareils de cuisines professionnelles dans les régions de Neuchâtel, Jura, Fribourg et du Nord-Vaudois, nous recherchons un

professionnel de la vente

Vous êtes jeune, dynamique, persévérant et vous possédez un solide esprit d'initiative. La vente de produits techniques (éventuellement liés à la gastronomie) vous est familière et vous avez rencontré le succès dans cette activité. Vous avez de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous vous offrons une palette complète et attractive d'appareils jouissant d'une excellente renommée. Vous aurez la tâche de représenter nos produits dans une région déterminée, vous suivrez une clientèle existante et développerez de nouveaux contacts. Votre salaire sera lié à vos performances. Voulez-vous relever ce défi?

Notre chef de vente, M. A. Kaufmann, attend avec intérêt votre candidature à l'adresse suivante:

Therma Cuisines Professionnelles SA
Chemin de Maillefer 37, case postale 120
1000 Lausanne 8 - Tél. 021 6485252

180-736392/ROC

L'annonce, reflet vivant du marché

Allianz Assurances (Suisse)

Allianz

Afin de renforcer l'organisation de notre agence de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons

un(e) conseiller(ère) en assurances

Nous demandons:

- expérience dans le domaine des assurances et principalement du service externe;
- connaissance des Montagnes neuchâteloises, y résider serait un avantage.

Nous offrons:

- rémunération en rapport à vos capacités, comprenant fixe, commissions et participation aux frais;
- excellents produits d'assurances générales et vie;
- portefeuille d'assurance déjà existant.

Si cette activité vous intéresse, veuillez adresser votre dossier de candidature à:

ALLIANZ Assurances
Agence générale
Faubourg du Lac 13
2001 Neuchâtel

28-42698

Saint-Imier: l'EPSI s'engage dans la collaboration

La formation change de conception

L'époque où chaque institut de formation professionnelle n'avait à se soucier que de son propre développement est définitivement révolue. La précarité des finances cantonales impose désormais un temps d'austérité. Une menace pèse sur ceux qui ont retenu l'option de jouer leur partition en solitaire. A Saint-Imier, l'Ecole professionnelle artisanale (EPSI) et l'Ecole d'ingénieurs (EISI) intensifient leur collaboration pour atténuer les mesures d'économie redoutées.

Dans l'histoire de l'EPSI, le rapport d'activité 1994-1995 fera peut-être date. Suivant l'avenir réservé à cet établissement, il pourrait résumer une année charnière qui a vu cette école résolument s'engager dans la voie de la collaboration. Déjà noués, les liens avec l'Ecole de métiers, affiliée à l'EISI, ont été resserrés.

RÉPARTITION DES RÔLES

Ainsi, par exemple, a-t-on renoncé à ouvrir une classe pour l'enseignement des branches professionnelles spécifiques à la profession d'automaticiens. A

raison d'un demi-jour par semaine, les apprentis de l'EPSI rejoignent leurs collègues de l'Ecole de métiers.

Les apprentis informaticiens se sont vu proposer un rapprochement identique, la répartition des tâches voulant que, dans ce cas, l'EISI se charge de l'enseignement des connaissances professionnelles alors que l'EPSI s'occupait de l'enseignement des branches générales.

LE FRUIT DE L'EFFORT

Pour cette dernière, qui a entamé l'année 94-95 avec un effectif de 194 élèves, venant essentiellement du Jura Bernois et de Bienne avec un appréciable apport neuchâtelois et jurassien, la réflexion a également porté sur la maturité professionnelle technique.

Menée dans le cadre de la communauté des écoles professionnelles du Jura bernois, cette étude s'est concrétisée par l'ouverture d'une classe à Moutier. Bientôt les pionniers récolteront les fruits de leurs efforts, puisque les premières maturités de ce type seront délivrées cette année.

Si la période de référence du rapport n'a guère été favorable aux joutes sportives, avec l'abandon momentané de journées spécifiques, des programmes conçus en fonction des intérêts professionnels des apprentis ont permis aux courses scolaires et aux visites d'entre-



Destins liés

A Saint-Imier, l'Ecole professionnelle artisanale, ici illustrée, et l'Ecole d'ingénieurs développent leur complémentarité.

prises agendées d'être une source d'enrichissement.

En juin 1995, 46 des 53 élèves, qui se sont présentés aux examens finaux, se sont retrouvés avec leur certificat fédéral de capacité en poche.

PROFS PLUS IMPLIQUÉS, ÉLÈVES PLUS RESPONSABLES

Le rapport d'activité 94-95 de l'EPSI réserve également une

large place aux mesures d'économie déjà prises ou envisagées à moyen terme concernant un établissement qui tourne sur une base annuelle supérieure à 1,2 million de francs et où les salaires et charges sociales représentaient, à fin 1994, 82%.

Si le respect du budget et la réduction de presque tous ces postes sont déjà des contraintes respectées, la réforme en profondeur doit encore être menée.

La réorganisation des structures de l'EPSI, précise le rapport d'activité 94-95, demande un engagement encore plus important des enseignants, mais elle exige des élèves également une responsabilisation importante.

Il est toutefois important que cette adaptation des structures à la situation nouvelle ne se fasse en aucun cas au détriment de la qualité de l'enseignement. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEL
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Finances cantonales Le PRD bouscule les tabous

Le PRD bernois est bien décidé à assainir les finances cantonales. Il a proposé hier un catalogue de 60 mesures permettant d'économiser au moins 300 millions de francs au ménage cantonal. L'accent est mis sur les efforts à consentir dans le domaine du personnel, du social et de la formation. La réalisation du paquet de mesures ne devrait pas porter atteinte à la qualité de la vie de la population, mais tous - y compris les plus modestes - devront apporter leur contribution, explique le PRD dans son projet. Le PRD veut diminuer de 5% le nombre de fonctionnaires au cours des cinq prochaines années. Il estime à plus de 100 millions de francs par an les économies réalisables dans ce domaine. Il ne prévoit toutefois pas de licenciements. Cette diminution devrait se faire par le biais de départs volontaires et de mises à la retraite. Autre point fort de la cure d'amalgamation radicale: les subventions. Elles devraient diminuer de près de 50 millions de francs. Les responsables du parti bernois n'ont toutefois pas précisé où les coupes devraient avoir lieu. Troisième volet du paquet de mesures: le secteur de la formation. 100 millions de francs d'économies pourraient être réalisées en augmentant notamment le nombre de cours obligatoires du personnel enseignant. Le PRD a réalisé que la situation des finances cantonales était encore plus dramatique que ce que l'on pensait, a déclaré à l'ATS Mme Bangarter. C'est pourquoi il faut s'attaquer à certains tabous et tout le monde devra abandonner certaines habitudes, le PRD également, a poursuivi la politicienne bernoise. Au nombre des tabous que le paquet radical bouscule figurent par exemple les propositions de fusion de petites communes ou de certains districts. (ats)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naisances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Magique Boulevard. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Saint-Imier: les Jeux d'Erguël Haut et bas de Team PTT

Les Jeux d'Erguël 1996, une édition plus importante encore que toutes les précédentes, puisque réunissant pas moins de 54 équipes, ont donc débuté lundi soir. Jusqu'à présent, seules les formations des groupes B (joueurs non licenciés du district) et C (non licenciés provenant de l'extérieur du district) sont entrées en lice.

On rappellera que les équipes de ces deux catégories sont cette année opposées entre elles, quoique chaque catégorie conserve son propre challenge.

Certaines formations ont connu déjà leurs deux premières victoires, d'autres vivant des haut et bas, à l'image de Team PTT, qui a littéralement cartonné face aux Aigles - lesquels n'ont encore mis aucun but et en ont encaissé 16 en deux matches - mais s'était incliné deux heures auparavant devant Tromel Caphy.

Relevons que la soirée de vendredi verra les premières rencontres des équipes dites folkloriques, tandis que certaines formations mixtes et féminines en-

tameront leur pensum dimanche.

LES RÉSULTATS

Catégorie B. - Lundi 19 février: Les Zèbres - Les Gorons 3-2, Fleur de lys - HC Les Convers 5-2, Les Gorons - CCM Oilers 1-7, Les Zèbres - Fleur de lys 3-2, CCM Oilers - Les Convers 3-2. Mardi 20: HC Mont-Crosin - Tromel Caphy 6-0, HC Le Hameau - Les Aigles 4-0, Tromel Caphy - Team PTT 3-2, HC Mont-Crosin - HC Le Hameau 4-0, Team PTT - Les Aigles 12-0.

LA SUITE DU PROGRAMME

Jeudi 22 février. - Catégorie B: 18 h 45, HC Tivoli - Saphir; 19 h 30, Fleur de lys - Les Gorons; 20 h 15, Les Sympas - Seeland Sharks; 21 h 15, HC Tivoli - Les Gorons; 22 h, Fleur de lys - HC Tivoli.

Vendredi 23 février. - Catégorie D: 20 h, Petits Veaux - Pogo's Blues Bar; 20 h 25, Les Bugnes - Télé Sava; 20 h 50, Les Florianos - Yodleurs; 21 h 30, Petits Veaux - Télé Sava; 21 h 55, Les Bugnes - Pogo's Blues Bar; 22 h 20, Yodleurs - Serpières. (de)

35e Symposium de Macolin

Le sport des aînés

Le traditionnel Symposium de Macolin, 35e du nom, se déroulera du 15 au 18 mai prochain, à l'Ecole fédérale de sport (EFSM). Il sera placé sous le signe du sport des aînés.

A la suite d'une motion déposée par le conseiller national Werner Vetterli, en octobre 1994, le Département fédéral de l'intérieur a chargé l'EFSM de prendre en main la promotion du sport des aînés. Dans ce contexte, de nombreux cours de formateurs sont déjà organisés à Macolin.

Mais il s'agit maintenant d'élaborer un modèle d'encouragement, de portée nationale.

Pour ce faire, l'école travaillera en collaboration avec les divers partenaires du sport structuré, à savoir l'Interassociation suisse du sport des aînés (ISSA) et ses associations membres, Pro Senectute, les fédérations sportives et les universités notamment.

Dans le cadre de ce symposium, on discutera également des possibilités d'application.

Quelques conférenciers étrangers se chargeront de dire ce qui se passe dans ce domaine, au-delà des frontières helvétiques. Mais à Macolin, les groupes de travail auront bien évidemment à cœur d'affiner une solution suisse. (sp)

Saint-Imier: examens chez les patineurs Difficultés maîtrisées

Les tests internes revêtent dans la vie d'un club de patinage une grande importance. Ils permettent à chacun de mesurer les progrès effectués en cours de saison ainsi qu'à mesurer le chemin à parcourir. Ces résultats donnent également de précieuses indications aux responsables techniques lorsqu'ils définissent les accents des prochains cours de patinage.

Lors des tests, organisés par le CP Saint-Imier, avec le cours du Mme Casellini-Ghiringhelli, juge national et membre de la société, de nombreux jeunes se sont distingués, fiers d'avoir réussi leurs tests.

Test Bisounours: Djamilia Nasnash, Aurélie Gianfrani, Aurélie Bachmann, Pauline Boillat, Malik Nashed.

Test II (médaille de bronze): Jessica Pavoni, Jessica Eicher, David Miserez, Cindy Steiner, Carine Egli, Virginie Schneider, Maude Wagnière, Djamilia Nashed, Aurélie Bachmann, Nathalie Zbinden, Frédérique Schneider, Laura Careggi, Vanessa Oppliger, Amélie Parisot.

Test III (médaille d'argent): Fanny Nkoulou, Chloé Marti, Céline Juillard, Christelle Chatelain, Delphine Schneider, Kristel Pavoni, Laure-Christine Juillard.

Test IV (médaille d'or): Talika Gerber, Catherine Racine.

Les patineurs imériens sont également parvenus à tirer leur épingle du jeu lors du Derby jurassien, organisé par le CP Ajoie. Dans la catégorie mi-

nime, Talika Gerber est parvenue à décrocher la deuxième place, précédée par la Biennoise Nathalie Hug.

Chez les garçons, Stéphane Gamard s'est imposé dans la catégorie Hobby. Confrontée à des filles plus âgées, dans la catégorie Hobby, Natacha Baetscher se satisfait de sa 11e place.

Ces concours donnaient lieu à un classement par équipes, remporté par Bienne alors que Saint-Imier termine quatrième.

En cette fin de semaine, quelques membres des clubs vont tenter d'obtenir divers tests au niveau romand, dans l'attente du grand rendez-vous de la 2e coupe d'Erguël qui verra à Saint-Imier, plus de 100 patineurs de 17 clubs s'affronter les 2 et 3 mars. (comm)

La Neuveville: intérêt pour la plongée Une école en plein essor

Fondée il y a deux ans et demi, l'école «MZ Plongée», établie à La Neuveville connaît un développement réjouissant, allant de pair avec l'intérêt marqué pour ce sport en vogue.

Depuis mai dernier, elle se retrouve installée dans des locaux bien placés et vraiment fonctionnels. Cette infrastructure de base a pu être complétée par l'installation d'un compresseur. L'école de plongée peut ainsi fonctionner à plein régime, d'une manière autonome.

Une distribution d'air à l'extérieur du local a été organisée. Elle permet à celui qui dispose d'une clef de remplir automatiquement sa bouteille d'air comprimé et de pouvoir ainsi plonger d'une manière autonome, même quand l'école n'est pas en activité.

Depuis le mois d'octobre, une convention passée avec le corps des sapeurs-pompiers de La Neuveville facilite les opérations de remplissage.

Des cours de divers niveaux ont été organisés et pas moins de 75 brevets ou attestations ont été délivrés. Ces reconnaissances sont valables dans le monde entier et permettent la pratique dans la plongée sans contrainte dans plus de 120 pays.

Quelques personnages connus dans le monde de la plongée sont venus à La Neuveville. L'apnéiste français Roland Specker, recordman mondial à 80 m en lac est désormais un habitué des lieux.

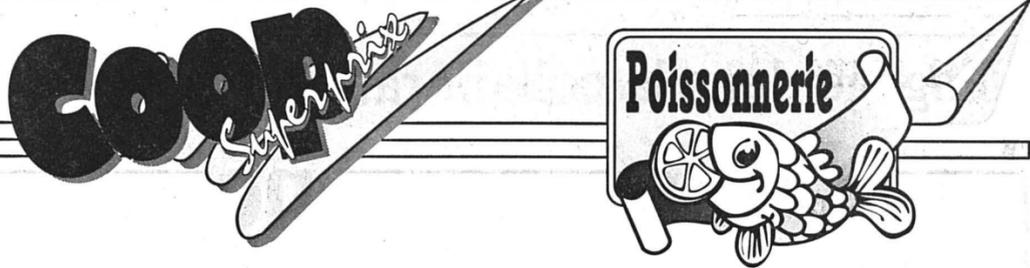
UN CENTRE ET UN CLUB

Pareille référence a facilité la création, toujours à La Neuveville, d'un centre international d'entraînement à l'apnée lacus-

tre. Afin de garantir la sécurité durant les stages, une équipe de plongeurs spécialisés a été formée et s'entraîne régulièrement.

A noter également qu'un club de plongée a été fondé. Il permet aux personnes, ayant suivi une formation, de rester en contact, de pratiquer la plongée dans un milieu encadré, en sécurité. L'intérêt est certain, puisque Saint-Joux Plongée compte déjà dans son effectif quelque 50 membres actifs.

L'école de plongée neuvevilloise élargira son offre de prestations cette année. S'ajoutera au programme normal de cours, l'enseignement de la plongée à l'ancienne avec un scaphandre à casque, et d'un autre nettement plus actuel, puisqu'il se base sur un appareil moderne, utilisant des mélanges gazeux autres que l'air. (comm-imp)



Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 23 février 1996

Filets de dorsch le kg ~~16.-~~ 11.90

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Bevaix
- Super Centre Delémont
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Fleurier
- Centre Porrentruy
- Centre Bassecourt
- Centre Saint-Imier
- Centre Vauseyon
- Centre Tramelan
- Centre Colombier
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)
132-783587/4x4

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

DIVERS

Walthert et Fasel
Caravanes entretien
Grand choix de caravanes neuves et occasions
Agence Cristall et Adria
et remotes diverses, auvents et accessoires.
Service après-vente
Avenue de la Plage, 1400 Yverdon
Tél. et fax: 024/22 44 00
196-781493

ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES EN ETE
POUR ADOLESCENTS (10-17 ANS)
● Cours d'allemand (Hochdeutsch) à Zoug ● Anglais en Angleterre
● Prix global avantageux comprenant:
● Logement et pension complète ● Enseignement ● Activités ● Sports
● Excursions ● Surveillance!
SLC Séjours Linguistiques
Av. des Alpes 62
CH-1820 MONTREUX
Téléphone 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
LE SPECIALISTE DES COURS DE VACANCES!
720-215984/ROC

OFFRES D'EMPLOI

Cabinet dentaire, cherche hygiéniste diplômée
Ecrire sous chiffre T 132-783789 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783789

Petit garçon 5 ans cherche pour tout de suite

jeune fille
(de 16 à 22 ans) au pair.

Hôtel Bären, rte Principale 211, 2552 Orpund/BE
☎ 032/55 17 33.
296-725421

Nous engageons **SERRURIER CFC**

Contactez **ADIA**
039/23 63 83
31, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons **MÉCANICIEN EN CYCLES** avec CFC.
Se présenter au Garage M. Voisard Parc 139, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 41 88 132-783464

PARTNER Job
A la hauteur de vos ambitions

Pour cette nouvelle année 1996, nous sommes à la recherche de «PARTNERS» dans le domaine du bâtiment.

Maçons CFC
Maçons B
Maçons Génie-civil
Maçons coffreurs

Toutes personnes possédant plus de 4 ans d'expérience dans le domaine du bâtiment en suisse

Nous offrons un appui constant et des salaires en fonction de vos capacités, ainsi que des prestations à la hauteur de vos exigences.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à La Chaux-de-Fonds cherche **sommelier**
Tél. 039/26 16 62 132-783790

Emploi à temps partiel dans la région **téléphoniste** à domicile.
(bonne rémunération)
Tél. 077/37 26 94 - 038/33 33 07
28-42751

Hôpital du Val-de-Ruz
2046 Fontaines

Afin de compléter notre équipe de soins du service de Médecine, nous cherchons à nous assurer la collaboration

d'une infirmière diplômée

Ce poste est à temps partiel (80%) et à repouvoir pour le 1er mai 1996 ou à convenir.

Les renseignements sont à demander à l'infirmier-chef (tél. 038/53 34 44) et les offres écrites à adresser à la Direction de l'Hôpital du Val-de-Ruz

28-42350

BIS SERVICE
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Nous recherchons pour une entreprise de grand renommée

UN PARQUETEUR confirmé et **UN POSEUR DE SQL confirmé**

Ces candidats seront au bénéfice d'une solide expérience et à même de travailler d'une manière indépendante.

Une bonne présentation ainsi qu'une bonne éducation seront les qualités qui compléteront ce profil.

Nous vous offrons une place stable et une rémunération digne de vos compétences.

Intéressé? Appelez tout de suite **Josiane Arena** pour de plus amples informations.

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038/25 28 00

28-42757



P.M.E., leader mondial dans le domaine de l'électroménager cherche

1 dessinateur-constructeur pour son département technique

Profil idéal:

- dessinateur de machines, 5 ans d'expérience;
- connaissance du système CAD Pro engineer;
- connaissance de l'injection plastique;
- connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait un avantage;
- âge: 25/35 ans.

Fonction:

- réaliser des dessins techniques;
- gérer la bibliothèque et les documents techniques.

Faire offre par écrit (documents usuels) à l'attention de

M. BOCHUD
ECOVAP SA
Allée du Laser 20, 2300 La Chaux-de-Fonds
132-783785

Publicité intensive, Publicité par annonces

ADIA
POSTES FIXES 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Mandatés par notre client nous cherchons un/une

COLLABORATEUR/TRICE au service externe

De formation commerciale ou grand attrait pour la vente.
Personne stable, autonome, ayant le sens du contact et ambitieuse.
Possibilité de se créer une belle situation.
Formation assurée.
Pour plus d'informations, appeler **M. De Bortoli**

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

L'Hôpital-Maternité de la Béroche à Saint-Aubin, au bord du lac de Neuchâtel, cherche

un(e) infirmier(ère) en soins généraux à 80%

pour son service de chirurgie, tout de suite ou date à convenir.

La priorité sera donnée à une personne au bénéfice d'une expérience récente dans un service de soins généraux hospitaliers;

un(e) technicien(ne) en radiologie à 80%

pour le 1^{er} juin 1996 ou date à convenir.

Ces postes s'adressent à toutes personnes désireuses de s'impliquer dans de petites équipes dynamiques et conviviales.

Veuillez faire parvenir vos offres écrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats à la Direction de l'Hôpital.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à **M^{me} D. Porret, infirmière-chef**, tél. 038 55 11 27.

28-042671/ROC

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

— Il y a quarante ans, il fallait deux grandes pièces bourrées d'équipement lourd pour réaliser ce que fait aujourd'hui l'appareil posé sur votre bureau.

— J'ai attendu l'an dernier pour en acheter un.

Il parut stupéfait.

En mangeant ses œufs en gelée, il lui fit part de son dégoût pour la ruse avec laquelle les étudiants manipulaient les rapports scolaires en pénétrant les systèmes informatiques.

— On devrait les jeter en prison pour cinq ans. Et leur faire payer une belle amende de surcroît.

Darcy fut persuadée que la profanation d'un sanctuaire ou d'un temple ne lui aurait pas paru plus grave.

— En avalant la dernière tasse de café, il développa sa théorie selon laquelle les futures guerres seraient gagnées ou perdues par des experts capables de pénétrer les systèmes informatiques ennemis.

— Changer toutes les données, vous voyez ce que je veux dire. Vous croyez posséder deux mille têtes nucléaires dans le Colorado. Quelqu'un les change en deux cents. Vous dé-

ployez vos armées. Les chiffres sont modifiés. Où est la cinquième division? La septième? Vous n'en savez rien. Vous pigez?

— Oui.
Booth sourit soudain.
— Vous savez écouter, Darcy. Ce n'est pas le cas des femmes en général.

C'était le signal qu'elle attendait.
— Je commence tout juste à répondre aux petites annonces. Vous avez certainement rencontré des personnes très diverses. A quoi ressemblent la plupart d'entre elles?

— La plupart sont plutôt ennuyeuses.

Albert se pencha au-dessus de la table.

— Ecoutez, vous voulez savoir avec qui je suis sorti il y a deux semaines?

— Avec qui?
— Avec cette fille qui a été assassi-

née. Erin Kelley.

Darcy espéra qu'elle contenait suffisamment sa réaction.

— A quoi ressemblait-elle?
— Jolie fille. Charmante. Quelque chose la tracassait.

Darcy agrippa sa tasse de café.
— Vous a-t-elle dit ce qui la tracassait?

— Bien sûr. Elle m'a raconté qu'elle terminait un collier, que c'était sa première grosse commande et qu'une fois payée, elle se mettrait immédiatement en quête d'un nouvel appartement.

— Pour une raison précise?

— Elle a dit que l'intendant de l'immeuble s'arrangeait toujours pour l'effleurer quand elle passait devant lui et trouvait n'importe quel prétexte pour entrer chez elle. Une fuite d'eau, une panne de chauffage, ce genre de chose.
(A suivre)

Le paysage ordurier du Jura devrait changer

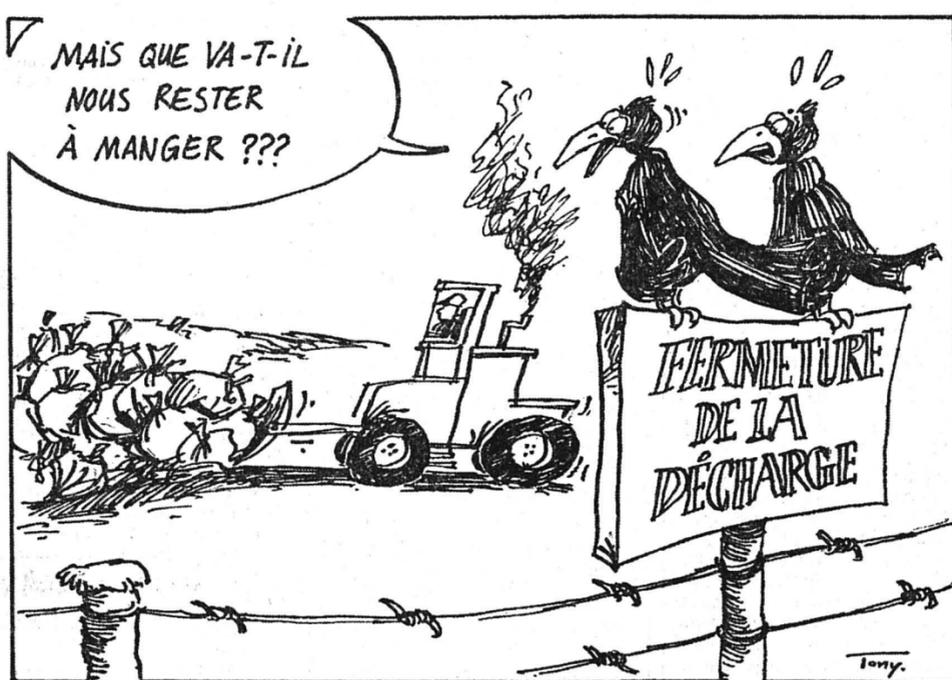
Plan de bataille élaboré

Fermeture des 255 décharges sauvages recensées dans le Jura, création d'un fonds devisé à 740.000 francs pour permettre à l'Etat d'accorder des subventions aux installations qui réduisent, valorisent ou éliminent les déchets, une formule qui passe par l'engagement de deux spécialistes (charges annuelles de 240.000 francs!). Pour payer la facture, le principe du pollueur-payeur est retenu. Cela signifie concrètement une taxe supplémentaire par ménage de 30 francs par an pour les ordures incinérées et autant pour les déchets mis en décharges contrôlées. Voici le plan de bataille retenu par le canton du Jura pour changer son paysage ordurier.

tants sont éliminés ainsi: incinération à Cridor pour Les Franches-Montagnes, mis à la décharge de Boécourt pour le reste du Jura (capacité prévisible jusqu'en 2015). Un procédé de compostage est en cours d'expérimentation à Boécourt. Il comprend quatre phases: collection sélective dans les communes, sacs éventrés et soufflerie pour récolter les plastiques (incinérés et chaleur récupérée), bande magnétique pour récupérer le fer, déchets broyés et compostés avec ajout de bactéries. Le Jura disposera enfin de trois décharges bioactives (Boécourt, Vendlincourt et Bonfol).

● **Epaves - pneus - cadavres.** - Pour les pneus, le Jura a signé une convention avec la fabrique de ciment d'Eclepins qui incinère gratuitement 300 tonnes de pneus pas an. Pour les déchets carnés, un contrat est passé avec l'usine GZM de Lyss (1700 tonnes ramassées en 94). Le Jura n'a pas fait son choix pour les épaves d'autos. Laisser le marché libre aux entreprises privées ou signer un contrat avec la VASSO (Association suisse gérant les carcasses). A moins que l'Etat ne décide de percevoir une taxe de traitement lors de la mise en service et s'occupe de l'élimination.

● **Déchets de chantier.** - En 1994, ce sont 80.000 m³ de déchets de chantier et de démolition qui ont été mis en décharge. Le tri des matériaux récupérables ne devrait pas augmenter cette masse à l'avenir. Vingt-



quatre sites ont été retenus pour servir de dépotoirs à ces matériaux inertes. On en dénombre quatre aux Franches-Montagnes: Epauvillers, Les Breuleux (Fin de Chaux et Neuf-Lac) et Muriaux (La Baumatte).

Les déchets spéciaux présentant un certain degré de toxicité (54 kilos produits par habitant), seront traités par le privé, faute de créer un nouveau centre de traitement après les expériences douloureuses vécues. Enfin, les boues d'épuration, riches en

phosphore, seront utilisées dans l'agriculture. Sept stations non conformes doivent déposer leurs boues en décharges contrôlées: Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont, Fahy, Saulcy, Montigniez et Saint-Brais. La mécanique et l'horlogerie passent par là.

● **Décharges sauvages.** - On recense pas moins de 255 décharges sauvages dans le Jura. Les Franches-Montagnes tiennent la palme (93 en tout) avec

l'Ajoie (94). On en dénombre par exemple 10 au Noirmont, 9 aux Bois, 6 à Saignelégier, 7 aux Pommerats! L'assainissement de ces sites va précéder leur fermeture. Un délai sera donné aux communes. Des contrôles simples (analyse des gaz et des eaux de lixiviation) seront effectués. Si les résultats sont dans les normes, la décharge sera recouverte de terre et ensémençée.

On le voit, une page est en train de se tourner sur le paysage ordurier du Jura. Mgo

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Pistes de fond Tracés ouverts ou presque...

Jura Tourisme indique que les fortes chutes de neige provoquent quelques perturbations dans l'ouverture du réseau nordique du Haut-Plateau. Une piste est-elle à peine tracée qu'elle est recouverte quelques heures après. Il est donc demandé aux fondeurs compréhension et patience. Il est rappelé aussi que le tracé de ce réseau coûte 1500 à 2000 francs au kilomètre. Il est donc recommandé d'acquiescer la vignette. Enfin, il est demandé aux marcheurs, cavaliers et autres amateurs de motoluges de respecter les pistes nordiques. (mgo)

Delémont

Zone à 30 km/h?

Suite à la mobilisation du quartier du Voirnet-Traversin, via une pétition, la commune de Delémont a accepté le dialogue en vue de créer une zone à 30 km/heure dans ce secteur. Une étude globale sera réalisée sur l'ensemble du territoire communal. (mgo)

AGENDA

Chambre d'agriculture du Haut-Plateau

Assemblée et conférence

L'assemblée générale de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau aura lieu vendredi 23 février à la salle du Centre de loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier. Après la partie officielle, Blaise Oriet, secrétaire général de la Chambre jurassienne d'agriculture présentera les objectifs de «Agriculture 2002». Etant donné l'importance de cette nouvelle législation, tous les citoyens sont invités à cette assemblée. (mgo)

J'ÉCOUTE... 1008 FRÉQUENCE JURA

10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info-plus rediffusion. 10.55 Les grands airs d'opéra. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les faubourgs de la chanson. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Aérodrome de Bressaucourt

En piqué sur La Chaux-de-Fonds

Les opposants au projet d'aérodrome en Ajoie décrochent une flèche avant de mettre sur pied une fête populaire en fin de semaine. Les tenants de cet aérodrome régional ont parlé d'un gros avantage financier pour la région. L'argument est démonté en deux coups de cuillère à pot par l'opposition.

Primo, la demande pour l'aviation à but commercial est très faible. Elle est par exemple de

5% pour La Blécherette (pourtant près de Lausanne). Le 95% est consacré aux vols de plaisance. Même constat dans les autres aérodromes: 98% d'aviation de plaisance à Colombier, 87% à La Chaux-de-Fonds. Le projet jurassien est évalué entre cinq et huit millions. Les opposants supposent que près de quatre millions devront être trouvés en subventions cantonales, communales et autres prêts LIM. «Et ceci pour quel-

ques aviateurs de plaisance... A titre d'exemple, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle payent chaque année plus de 300.000 francs pour l'aérodrome des Eplatures et ont subventionné à raison de plusieurs millions l'agrandissement de la piste» concluent les opposants.

Ces derniers organisent par ailleurs samedi soir une fête des Brandons sur le terrain de football de Bressaucourt. (mgo)

Elude à Develier

Usine non conforme

Dans la zone industrielle de Develier, l'usine Elude recycle les pneus par un procédé de cryogénéisation pour les transformer en granulés de caoutchouc. Plus de 7000 tonnes de pneus sont entreposés dans ce lieu. Maire de Develier et député radical, Roger Jermann a interpellé l'exécutif jurassien sur les menaces que représente cette usine pour la région.

Le Gouvernement jurassien,

sans apporter de solution, indique que tant l'Office des eaux et de protection de la nature (OEPN) que l'Assurance immobilière ont fixé à cette entreprise trois conditions non tenues à ce jour. A savoir que l'autorisation d'exploiter n'a pas encore été délivrée. Elle le sera quand la construction sera conforme aux plans et quand les installations répondront aux exigences fixées. (mgo)

L'OEPN n'a pas délivré d'autorisation pour stocker des pneus à l'extérieur. Enfin, l'usine dispose de moyens d'extinction insuffisants.

On sait que la commune de Develier a porté plainte contre Elude, que cette dernière a quelques soucis financiers et que cette affaire risque fort de rebondir devant le Parlement jurassien mercredi prochain. (mgo)

Hommage à Vellerat libéré

Sous quelle forme?

Dans une interpellation, le député de Porrentruy Victor Etienne (PS) salue le courage et la détermination des citoyens de Vellerat qui se battent depuis 20 ans contre le pouvoir bernois alors que quatorze étapes et votes successifs se sont succédés depuis deux ans. L'heure de la délivrance approche avec le vote de mars prochain sur le plan fédéral alors que le retour officiel dans le giron jurassien est fixé

au 1er juillet 1996. C'est pourquoi l'interpellateur demande au Gouvernement jurassien de marquer d'une manière tangible ce retour au bercail.

Il suggère un concours d'artistes pour la réalisation d'une sculpture trônant au centre du village et inaugurée en juillet prochain. L'exécutif jurassien n'en écarte pas l'idée mais trouve les délais un peu juste pour un concours. «Cette volon-

té d'indépendance sera marquée par un symbole à définir» répond le Gouvernement. Il note par ailleurs qu'il est l'un des artisans de cette indépendance pour s'être opposé à l'époque à l'échange Vellerat-Ederswiler et pour avoir obligé la Berne cantonale à tenir ses promesses via la constitution de la Commission consultative qui mettra en route le déblocage du problème de Vellerat. (mgo)

Vente de pommes à prix réduit

Le grand mou!

Dans une question écrite, le député Chételat (PDC) s'étonnait que la Régie fédérale des alcools ferme ses robinets. En effet, en 1995, elle a supprimé son action de vente à prix réduit de pommes et de pommes de terre. Les Jurassiens avaient pourtant acheté 44 tonnes des premières et 58 tonnes des secondes.

Quarante-sept communes (sur 82) avaient participé à cette action. Le député voyait deux vertus à cette campagne. Elle profitait à des personnes au revenu modeste et elle permettait

d'écouler les produits indigènes. Dans une réponse bien molle, l'exécutif jurassien relève que c'est la Régie fédérale qui a pris la décision d'arrêter cette opération. Elle avançait comme motifs la baisse des commandes et la lourdeur administrative (sic) que cela représentait. L'argent épargné ira dans une campagne de publicité en faveur des fruits et des pommes de terre...! L'exécutif jurassien n'a pas relevé de réaction des communes. Il s'en est donc tenu là, ce qui est quelque part décevant. (mgo)

Reclassement des chômeurs qualifiés

Quelle solution?

Répondant au député André Parrot, le Gouvernement admet la difficulté de reclasser les chômeurs dits «hautement qualifiés». Ces termes s'appliquent aux universitaires ou aux titulaires d'un diplôme d'une école technique et qui sont sans emploi. On compte actuellement une septantaine de chômeurs de ce type, dont moins de trente sont universitaires.

té est donnée pour de tels chômeurs.

COLLABORATION INTERCANTONALE

Après réflexion, il a été admis que ce type de chômage serait le plus aisément résolu par le biais d'une collaboration intercantonale. Les chômeurs concernés seront donc dirigés dans des projets élaborés par l'organe de coordination existant entre les cantons de Berne, Neuchâtel et du Jura. La participation à des projets d'entraide internationale, comme elle a été envisagée par d'autres cantons en Tchéquie ou en Pologne, peut aussi être considérée.

En outre, trois ingénieurs ont participé à un stage en Malaisie, sous l'égide de l'Ecole d'ingénieurs du Locle. Quant à confier à de tels chômeurs des tâches que l'Etat abandonnerait par souci d'économies, cette éventualité n'est pas conforme à la loi sur l'assurance-chômage et ne peut donc être envisagée. Un tel recours reste toutefois possible lors de tâches particulières qui présenteraient un intérêt de ce point de vue. (vg)

Le Service des arts et métiers tient compte, dans la mesure du possible, du cursus professionnel de tout chômeur, ce qui facilite la réinsertion. Des cours spécifiques sont mis sur pied en Suisse romande pour de tels chômeurs. Les chômeurs jurassiens, qui répondent aux critères, y sont dirigés.

De plus, quelques cours spécifiques ont été mis sur pied dans le canton, dans le domaine informatique, l'assurance-qualité, la création d'entreprise, à Belfort dans le domaine technico-commercial et enfin des stages pour universitaires en Ecosse. A ces mesures s'ajoutent les stages en entreprises auxquels la priori-

Suisse romande

7.00 Euronews 9.05 Top models (R) 9.25 Pas de problème! (R) 10.15 Tabou (R) 10.40 Tell quel (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 TJ-midi 13.00 Notre belle famille 13.25 La loi est la loi 14.15 Bergerac. Piège de charme 16.05 La croisière s'amuse Copie confuse 16.50 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangourouille 17.00 Iznogoud 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolo 18.50 TJ-litres Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions 19.10 Tout sport Spécial Sierra Nevada 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.10 Temps présent

Tchéchénie: la trahison

Reportage réalisé par Clive Gordon
En avril 1995, la guerre en Tchétchénie avait déjà fait plus de 40 000 victimes, civils, indépendantistes ou soldats russes. A cette époque, la plupart des informations disponibles sur les événements en Tchétchénie étaient filtrées par Moscou. L'équipe de Clive Gordon a réussi à pénétrer dans des zones difficilement accessibles pour en rapporter ce document poignant.

21.25 Spécial Nicollier

En direct de Houston, départ de la navette spatiale avec, à son bord, Claude Nicollier

21.35 Christine

Film américain de John Carpenter (1983)
Avec Alexandra Paul, Keith Gordon

23.20 TJ-nuit

23.30 Les contes de la crypte

La peinture au sang

23.55 Sexy Zap

Suisse 4

9.20 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom géant dames, 1e manche. 11.00 Euronews. 12.25 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom géant dames, 2e manche. 14.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.25 Helena. 19.55 C'est très sport. Hockey sur glace. Championnat suisse, play out, 1er match: Fribourg-Gottéron - Lausanne HC. En direct de Fribourg. 22.30 Place Fédérale. 23.00 CH-Magazine. L'herbe est plus verte en Italie. VIP. 23.30 Spotlights (R). 0.00 Euronews.

Allemagne 1

12.45 ARD-Sport extra: Alpine Ski-WM. Sierra Nevada: Riesenslalom Damen, 2. Lauf. 13.45 Wirtschafts-Telegamm. 14.00 ARD-Sport extra. Essen: Tennis-WTA-Turnier. Nokia Grand Prix. Dazw.: 14.50/16.00 ca. Tagesschau. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 ARD-Sport extra. Sierra Nevada: Alpine Ski-WM. 17.50 Tagesschau-Telegamm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegamm. 18.54 Frankenberg. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Aerzte. 21.45 Kontraste. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Treffpunkt Berlinale. 23.45 In der Hitze der Nacht. 0.30 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. Gesualdo: Madrigaux. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.10 Mr(s). X. 11.10 Ratgeber: Kultur. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournale. 12.22 Me-teo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittag-shits. 14.00 Siesta: Das Leben ist kein gerader Weg (W). 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournale. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSagg-Sugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 z.B.: Die sanfte Rückeroberung oder Keine Spur von Resignation auf Munt la Reita (2). Hörerreaktionen. 21.00 Sport live. Mit Berichten von den Playoff-Spielen in der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothee vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.25 Dallas 15.20 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothee vacances 17.35 La philo selon Philippe 18.00 Les années fac 18.30 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal

20.40 Résultats des courses / Minute hippique

20.50 Les Cordier, juge et flic

Une voix dans la nuit

Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier
Alertés par les appels téléphoniques d'une énigmatique jeune femme qui semble être en danger de mort, les Cordier, père, fils et fille, unissent à nouveau tous leurs efforts. Sans se soucier de la procédure légale, ils tentent l'impossible pour mener leur enquête au plus vite. Les Cordier nous étonnent en sortant de leur champ d'action habituel. Ils sont ici confrontés à un fléau que l'on voudrait croire disparu, l'esclavage.

22.25 J'y crois! J'y crois pas

Magazine
Les couples homosexuels ont-ils des droits?

0.50 TF1 nuit / Météo

1.05 Histoires naturelles

2.00 TF1 nuit

2.10 Les défis de l'océan

3.00 TF1 nuit

3.10 Histoires naturelles

4.05 TF1 nuit

4.15 Côté cœur

4.40 TF1 nuit

4.50 Musique

5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

13.45 Les soeurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Hôtel de police. 16.15 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Doubé gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Vengeance aveugle. Film américain de Phillip Noyce (1989). Avec Rutger Hauer, Terrance O'Quinn. 22.00 Leader. 22.05 Coplan, agent secret FX 18. Film franco-italo-espagnol de Maurice Cloche (1964). Avec Ken Clark, Jany Clair. 23.45 Météo. 23.50 Télé-achat. 0.05 Hélène, reine de Troie (R). Film franco-italien de Giorgio Ferroni (1964).

ZDF Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagmagazin. 13.45 Dalli Dalli. Fragespiel für Schnelldenker. 14.15 Astrid Lindgren: Ferien auf der Krähensinsel. 14.40 Albert sagt... Natur - aber nur! 15.05 Logo. Nachrichten von A. Zebra. 15.15 Wickie... und die starken Männer. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten. 17.55 Heiner Lauterbach - Eurocop in Köln. Anschl.: Guten Abend. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Alle meine Töchter. 20.15 Die volkstümliche Hitparade im ZDF. 21.15 WISO. 21.45 heute-journal. 22.15 Das Literarische Quartett. 23.30 Apropos Musik. 0.00 heute nacht.

SWF Allemagne 3

13.00 Treffpunkt 13.30 Landesschau 14.00 Playtime 14.15 Kinder in anderen Länder 14.30 Les années Lycée 14.45 Der Afrikaforscher Heinrich Barth 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Der Doktor und das liebe Vieh 16.00 Geschichten aus unserem Land 16.30 Natur-nah 17.00 Physik Elektrizität 17.30 Die Sendung mit der Maus 18.00 Prinz Eisenherz 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Eisenbahnromantik 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Sport unter der Lupe 21.00 Nachrichten 21.15 Politik 21.45 Fahr mal hin 22.15 Kultur 22.45 Der Fleck. Spielfilm 0.10 Schlussnachrichten 0.25 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Tickert Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

France 2

6.05 Happy days 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amoureuement de votre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Championnats du monde de ski. Slalom Géant dames, 1e manche 10.20 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.10 Un livre, des livres 12.15 Les Z'amours 12.55 Rapports du loto 12.59 Journal 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Tiercé en direct de Vincennes 15.50 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 16.55 Un livre, des livres 17.00 Quoi de neuf docteur? 17.30 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.15 Invité spécial

20.50 Point route

20.55 Envoyé spécial

Magazine présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin
- Des hommes de fer
Depuis leur cabine futuriste, où ils ont pour copilotes dix-huit ordinateurs, trois conducteurs de TGV parlent de leur travail au quotidien.
- Le prix de la vie
A Sarajevo, à l'heure des accords de Dayton, Mustafa, mutilé de guerre, lutte pour tous les amputés de la capitale bosniaque.
- Rêve de bal
- La ville noire

23.00 Expression directe: U.P.A.

23.05 Chantons sous la pluie

Film de Gene Kelly et Stanley Donen(1951)
Avec Gene Kelly, Debbie Reynolds, Donald O'Connor

0.50 Journal

1.05 Le cercle de minuit

2.20 Studio Gabriel (R)

2.50 Bas les masques (R)

4.05 24 heures d'info

4.15 Pyramide

4.40 Les Z'amours

5.10 Crocodil Ballon

5.25 La chance aux chansons

6.00 Dessin animé

TV 5 Europe

15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: Passion. Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1982). Avec Isabelle Huppert, Hanna Schygulla. 21.30 30 millions d'amis (R). 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.20 Correspondances. 22.35 La marche du siècle. 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3/Météo internationale.

Suisse italienne

12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Collage. 12.55 Sierra Nevada: Sci. Campionato mondiale: Slalom gigante femminile, 2. prova. Cronaca diretta. 13.45 Street Legal. Sfumature. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Peo - Il cane della porta accanto. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Carri cani. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 FAX - Fatti, attualità, incognite. 21.45 Telegiornale. 21.50 Colombo. 23.20 Telegiornale/Meteo. 23.35 Sportsera. 0.05 Blu notte: Jerry Lee Lewis. 0.35 TextVision.

Suisse alémanique

8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Tickert Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Suisse alémanique

8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Tickert Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.15 Minikeums 10.35 Les mystères de l'ouest 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.00 Championnat du monde de ski. Slalom géant dames, 2e manche 13.35 Keno 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 La légion des damnés. Téléfilm de Jim Goddard 15.50 Magnum 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.10 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Les lettres de mon moulin

Film français de Marcel Pagnol (1954)
Avec Rellys, Robert Vattier

23.30 Soir 3

0.05 Ah! Quels titres

1.05 Espace francophone

1.30 Dynastie

2.15 Musique graffiti



CHANTONS SOUS LA PLUIE - Avec Gene Kelly

La Cinquième

3.30 Attention santé. 13.35 Défi: Présomée coupable. 14.05 A tous vents: La dernière escale de Pierre Loti. 15.00 Omnisciences: La science et le tiers-monde. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche: Géorgie du Sud: otaries et éléphants de mer. 16.25 Le réseau des métiers. 16.30 Rintintin. 16.55 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Ma souris bien aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 L'aristocrate des forêts françaises. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Inter-mède 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 Palettes

Johannes Vermeer (1632-1675)

20.30 Journal

20.45 Thema: Toxicomanie: proscrire ou prescrire? Galères de femmes

Film documentaire français

22.15 Que sont-elles devenues deux ans après?

22.20 Toxicos sous ordonnance

23.05 Francfort: Toxi-cité

Document

0.00 San Patrignano, le village des toxicos

0.50 Magic Sounds (R)

M 6

9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Ecolo 6 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels. Chasse à l'homme 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Le frère et la sœur 12.25 La petite maison dans la prairie. Le bel âge 13.25 Un sosie dangereux. Téléfilm de Stephen Stafford. Avec Susan Lucci, Robert Ulrich. 15.05 Deux flics à Miami. Bon retour 15.55 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Une famille pour deux. Alex papa 17.35 L'étonnant noir. L'accident 18.05 Les aventures de Tintin. L'oreille cassée 19.00 Code quantum. La belle et l'équipée sauvage 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille

Un heureux événement

20.35 Passé simple

20.40

La séance du jeudi:

Un génie, deux associés, une cloche

Film français de Damiano Damiani (1975)
Avec Terence Hill, Miou-Miou
Au siècle dernier, dans l'ouest des Etats-Unis, un aventurier, son associé et une jeune femme entrent en lutte contre un officier malhonnête. Parodie de western à l'italienne qui ne manque ni de rythme ni d'humour, avec une distribution cosmopolite.

22.45 Les jeudis de l'angoisse

22.50 La symphonie du diable

Téléfilm australien de Craig Lahiff
Avec Penny Cook, Anna Maria Winchester

0.35 Hong-Kong connection

Le grand cercle

1.30 Best of trash

3.30 La tête de l'emploi

4.00 La saga de la chanson française

Georges Brassens

5.00 Boulevard des clips

Autriche 1

14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-Zib. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Full house. 17.40 Dr. Quinn - Aerztin aus Leidenschaft. 18.30 Alpine Ski-WM, Sierra Nevada: WM-Studio. 18.50 Meisterkoch. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Kommissar Rex. 21.05 Ausgerechnet Chicago. 21.50 Cobra. 22.40 Scorpio. Kriminalfilm. 0.30 Zeit im Bild. 0.35 Gesetz ist Gesetz. Komödie 2.05 California Clan. 2.50 Schiejk täglich).

RTP Portugal

9.45 Notícias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Consonâncias. 12.00 Os homens da segurança. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Mare nostrum patria nostra. 14.30 Os bonecos da bola. 15.00 Chuva de maio. 16.00 Noticias soltas. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 19.00 Sinais. 19.30 Sem limites. 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Musical. 22.30 Remate. 22.45 Memórias do tempo. 23.15 Rotações.

Eurosport

8.30 Equitation. 9.25 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Slalom géant dames, 1e manche. 10.30 EuroSki. 11.00 Motors. 12.00 Formule 1 Magazine. 12.30 Ski/Snowboard. 12.55 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Slalom géant dames, 2e manche. 13.45 Ski artistique: Coupe du monde, La Clusaz. 14.45 Tennis: Tournoi d'Anvers 19.00 Boxe. 20.00 Tennis. 22.30 Ski alpin. 23.00 Tennis: Tournoi d'Essen.

CANAL ALPHA +

8.00 -12.00. 19.00 Journal cantonal. 20.01 Expression: Stéphane Sieber reçoit Michel Schaffner, nouveau président du Parti socialiste neuchâtelois. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Art et foi chrétienne: Festival de musique à Rolle. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Art et foi chrétienne. 22.30 Expression. 23.00 Art et foi chrétienne.

Italie 1

11.05 Verdemattina. 11.30 Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Business. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 15.45 Solletico. 17.30 Zorro. Telegiornale. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.45 Il fatto. 20.50 Sanremo: 46. Festival della canzone italiana. Tg 1. Dopofestival. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Videosapere. Sottovoce. 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. Delitto sull'autostrada. Film comico di Bruno Corbucci.

RAI Italie 2

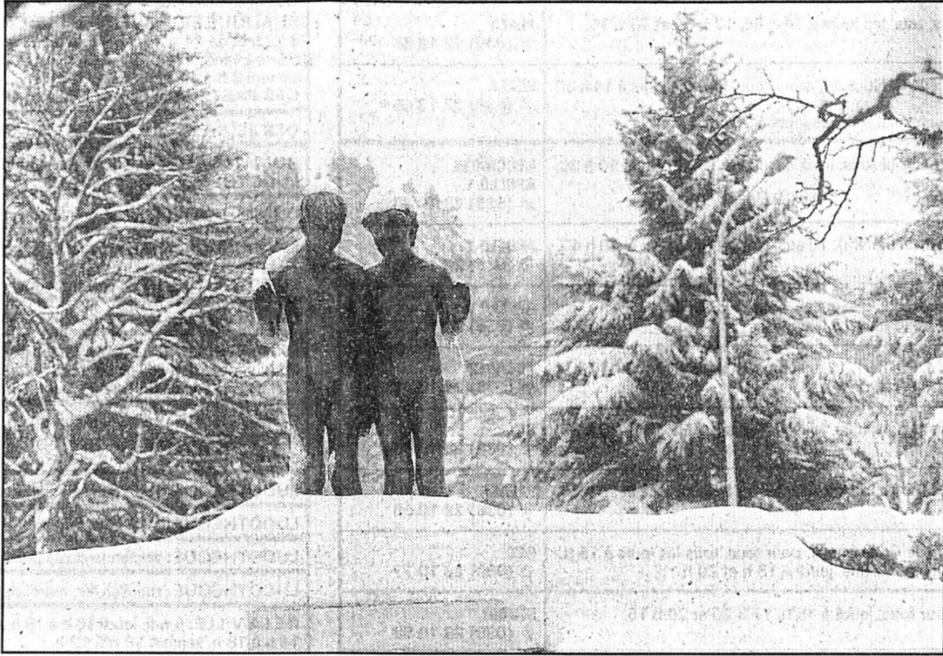
Redécouverte du sculpteur chaud-de-fonnier Henri Petitpierre

Précieux film d'un amateur

Qui se souvient encore du sculpteur Henri Petitpierre, l'«anarchiste» à la sulfureuse réputation qui a représenté, en bronze, les deux charmants enfants du Bois du Petit-Château? Document unique, un film récemment remis au DAV offre aux amateurs une rencontre insolite. Petitpierre sort de l'ombre.

Cinéaste amateur passionné – en témoignent toutes sortes de «trucs» installés dans sa maison –, Valentin Voumard a voué, dans les années cinquante et plus tard, tout le temps libre que lui laissait son atelier de polissage de boîtes or chaud-de-fonnier à filmer, au gré des occasions qui se présentaient à lui. En voyage, mais aussi sur place. C'est ainsi qu'un jour un artiste local méconnu, qui tirait le diable par la queue pour survivre de son talent, poussa sa porte et lui vendit une très belle sculpture en pierre rose de Bourgogne, l'une des belles pièces de sa collection d'œuvres d'art.

Grand admirateur de Maillol, Henri Petitpierre, que la peinture ne nourrissait pas, avait abandonné celle-ci au profit de la sculpture à l'âge de quarante ans, recommençant sa vie, tant privée qu'artistique, à zéro. Et



Deux adolescents. Bois du Petit-Château, La Chaux-de-Fonds.

Valentin Voumard de s'intéresser à lui au point de tourner un film de près de onze minutes, dans l'atelier que le peintre Dessouslavy lui louait, derrière les Grands Moulins de la ville.

Ce film a été déposé voici quelques semaines au Département audio-visuel (DAV) de la

Bibliothèque de la Ville, qui en a réalisé une copie vidéo. Un document d'archives précieux, qui vient fort heureusement s'ajouter à ceux déjà conservés par le DAV et concernant la vie locale. D'autant plus que, sur cet artiste bohème et libre penseur, on n'a, hélas, que peu d'informations.

«Figure fort originale de l'art chaud-de-fonnier», ainsi que l'a noté feu Paul Seylaz, Henri Petitpierre est né en 1901. Après un apprentissage de bijoutier à l'Ecole d'art appliqué, se rebellant contre les servitudes du métier en fabrique, il décida de se consacrer à la peinture. Ne ren-

contrant pas le succès escompté – décrit comme une forte tête, son caractère ne l'a sans doute pas servi –, il partit pour Paris où il travailla comme décorateur dans des studios de cinéma. De retour à La Chaux-de-Fonds en pleine crise économique, il mena avec sa famille une vie de misère, qui s'améliora quelque peu après son virage dans la sculpture, privilégiant la représentation du corps féminin, robuste et à la franche sensualité. Rongé par la maladie, Petitpierre est mort le 31 mai 1962.

Si le Musée des beaux-arts de la ville ne conserve aucune œuvre (peinture ou sculpture) d'Henri Petitpierre, outre celle que l'on peut contempler au Bois du Petit-Château – une commande de la ville – et la pièce de Valentin Voumard, on peut aussi voir deux bas-reliefs ornant la façade d'un transformateur en face de l'immeuble Alexis-Marie-Piaget 65, ainsi qu'un beau bronze dans le parc d'une propriété clocoise, Argillat 1. Par ailleurs, la ville de La Chaux-de-Fonds serait dépositaire d'un certain nombre de sculptures, saisies en compensation d'impôts arriérés.

Il serait heureux de pouvoir localiser d'éventuelles autres œuvres de cet artiste attachant et méconnu, que des lecteurs connaissent peut-être. S. G.

TOUT CRU

TV: «Fourbi», info lacunaire

Alain Tanner poursuit son Tour de Romandie pour la promotion de son excellent Fourbi. Il doit répondre un peu partout aux mêmes questions: normal! Il était, (lundi 19 février) l'invité principal de «Sortie libre» sous la houlette de Florence Heiniger. Deux cerises furent posées sur le «gâteau», la présence d'André Steiger, le professeur de théâtre dans le film, par ailleurs metteur en scène, qui fut seul, dans le film, à inventer son texte, Tanner sûr de la direction qu'il prendrait, et celle, pétulante, de Karin Viard, qui raconta fort bien comment se passe le travail avec Alain. Quatre copies du film circulent en Suisse romande, depuis quelques jours déjà à Sion, à Neuchâtel, à Genève et à Lausanne depuis le 21 février! Que la TSR fasse la promotion d'un film qu'elle co-produit (osera-t-elle dans quelques mois lui confier le premier rideau? Tanner peut-être tentera de l'exiger!), normal. Qu'elle en profite pour faire savoir où on peut le voir, normal aussi. Mais lundi soir, le film est annoncé passant à Genève et à Sion, commençant à Lausanne dès le 21 février. Silence et obscurité sur sa présence à Neuchâtel. Cela énerve... et l'information est incomplète, juste pour la Lémano-Rhodanie... (Réd. Quant à l'absence du film: à La Chaux-de-Fonds, c'est encore une autre histoire...) (Fyly)

BEAUX-ARTS

Christiane Dubois, prix Xylon

Le Musée grüerien de Bulle accueillera du 26 mai au 25 août la douzième édition de Xylon, la Triennale internationale de la gravure sur bois, lino et autres supports. Ce panorama de plus de 200 œuvres de 163 artistes venant de 35 pays sera exposé en exclusivité pour la Suisse romande. La gravure suisse est représentée à travers une quinzaine de travaux, dont celui de la Neuchâteloise Christiane Dubois, qui a reçu le 2e prix de la rencontre. Les artistes qui ont participé à cette triennale ont été choisis parmi plus d'un demi-millier de créateurs. La Pologne, le Japon et l'Amérique du Sud sont particulièrement bien représentés. (ats)

Nyon accueille Grégoire Müller

A l'occasion de la réouverture de son espace nyonnais, la Galerie Fischlin accroche, jusqu'au 31 mars, une exposition d'œuvres récentes du peintre et professeur chaud-de-fonnier Grégoire Müller, dont le public a pu découvrir une sélection de la série «Têtes» au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, voici quelque temps. (sg)

Le Théâtre des Osses à Beau-Site

«Le Grabe» ou le vide



Isabelle Daccord Auteur de «Le Grabe». (sp)

Dans «Le Grabe», sa première œuvre portée sur scène – elle en a écrit trois – Isabelle Daccord, journaliste fribourgeoise de 29 ans, crée un univers intrigant, au carrefour de la science fiction, du conte kafkaïen et de la parabole à énigme. La mise en scène de Gisèle Sallin et le dynamisme de cinq comédiens du Théâtre des Osses, exploitent avec intelligence la veine tragi-comique de ce texte exigeant.

Au centre de la scène, se trouve «le grabe» (de l'allemand Graben), ce vide mystérieux qui avale les humains en grondant,

voire en silence, selon qu'ils entrent, ou non, du poids dans l'existence. TERENCE et VLADCOK se maintiennent en équilibre précaire au bord de cet abîme. Pour ne pas tomber, le couple pratique des rites mystérieux, l'un consistant notamment à courir, courir, encore plus vite... L'histoire à lecture multiple laisse une large place à l'interprétation de chacun. On y verra une fable sur l'homme moderne, évitant d'affronter son propre vide, ce vide que la pièce interroge, justement.

Les costumes, clownesques, en rouge et noir, sont de Jean-Claude de Bemels, comme le décor, dépouillé, imposant aux comédiens un jeu corporel sûr, acquis avec l'aide de la chorégraphe Tane Soutter. Max Jendly a composé une musique en se servant de partitions de Schumann. (DdC)

● La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, jeudi 22 février, vendredi 23 février, 20 h 30.

Salon du Livre

Concours de nouvelles

Les organisateurs du voyage en «train culturel», qui reliera une nouvelle fois Zurich à Genève lors du Salon du livre (1er - 5 mai), lancent un concours de nouvelles. Sur le thème imposé de la rencontre, les participants devront raconter un récit de voyage. Le concours est ouvert aux quatre langues nationales.

Les récits devront dépeindre une expérience lors de la découverte d'un pays étranger, de coutumes ou de personnes d'autres pays. Aucun style n'est imposé. Un jury se réunira en avril dans chaque région linguistique, pour procéder à une première sélection. Les prix seront remis le 4 mai, peu après l'arrivée du train culturel au Salon du Livre de Genève. Les récits primés seront publiés en automne et les lauréats se verront offrir un voyage. (ats)

● Information: Journal Coop, Concours littéraire, CP 2550, 4002 Bâle.

Révision de l'assurance chômage (4)

Allocations de formation

Parmi les modifications apportées par la révision de la loi sur l'assurance chômage au 1er janvier 1996, deux nouvelles mesures permettent de réorienter sa carrière professionnelle. Voici un aperçu de ces nouveautés.

Tous les observateurs du marché du travail l'affirment, la formation, sans être une garantie, constitue un sérieux atout sur le marché du travail et accroît les chances de trouver ou de conserver un emploi. Ceux qui en sont dépourvus sont les premiers touchés par les effets de la crise et par le chômage. Fort de ce constat, les Chambres fédérales ont introduit dans la nouvelle loi sur l'assurance chômage la possibilité de soutenir un assuré qui, étant au chômage, souhaite acquérir une formation par la voie de l'apprentissage.

Jusqu'ici, l'assurance chômage ne permettait en effet d'encourager que le perfectionnement professionnel, mais refusait son aide à la formation de base. Dès le 1er janvier 1996, en revanche, une personne au chômage âgée de plus de 30 ans et sans formation professionnelle, peut commencer un apprentissage et bénéficier d'une allocation versée par l'assurance chômage, en plus du salaire d'apprenti reçu de l'employeur. Au total, cela constitue un revenu mensuel de 3500 francs au plus, versé pendant 3 ans au maximum, et qui doit permettre de subvenir aux besoins personnels du bénéficiaire et de sa famille pendant la période de formation.

La limite d'âge de 30 ans a été fixée pour éviter de transférer sur l'assurance chômage le coût de tous les apprentissages entrepris par des jeunes de 15 à 30 ans. Cette mesure doit donc être vue comme une incitation à se former pour les personnes sans formation qui, après être entrées dans la vie active, ont perdu leur emploi.

Chômeurs et entrepreneurs. Depuis 1992, le canton de Neuchâtel octroie aux chômeurs qui se mettent à leur compte une aide en capital comprise entre 1000 et 10000 francs. Cette aide cantonale était complétée, depuis quelques années, par des allocations d'initiation au travail, qui permettaient d'assurer un modeste revenu pendant la phase de démarrage du projet d'activité indépendante. Le

Tribunal fédéral ayant récemment considéré comme contraire au droit l'octroi d'allocations d'initiation au travail dans de telles circonstances, cette aide a été supprimée, mais remplacée dès le 1er janvier 1996 par une autre forme d'encouragement.

Soutien pendant la phase de préparation. Dorénavant, l'assuré qui souhaite devenir indépendant peut présenter son projet et demander à être libéré, pendant 60 jours au maximum (environ 3 mois), des contraintes liées au timbrage et à la recherche d'un emploi. Il peut ainsi consacrer tout son temps et toute son énergie à la préparation de sa future activité.

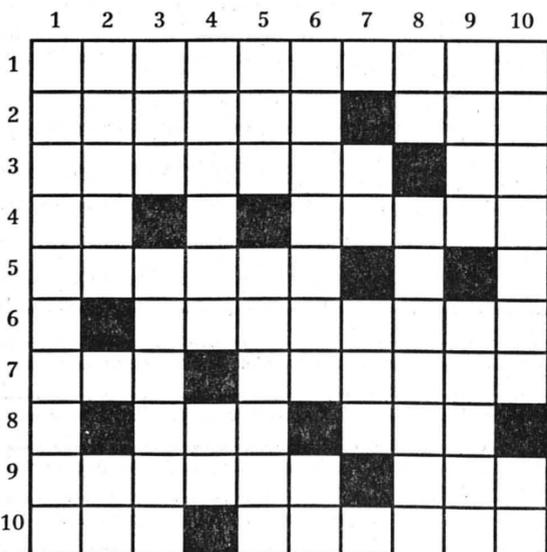
La nouvelle loi prévoit de s'accorder ces prestations qu'aux chômeurs de 20 ans ou moins et qui sont au chômage sans faute de leur part. Toutefois, les personnes qui, au moment de leur arrivée au chômage, n'ont pas cotisé pendant 6 mois à l'assurance chômage (par exemple en raison d'une période de formation, de maladie, de maternité, etc.), et partant, qui n'ont pas été en contact avec le marché du travail pendant une période prolongée, ne peuvent bénéficier de cette prestation.

Condition: connaître son métier. Lors du dépôt de la demande, des renseignements sur le concept du projet, son coût, le mode de financement prévu et sur les clients potentiels seront demandés à l'assuré. Celui-ci devra en outre apporter la preuve de compétences suffisantes dans le domaine visé par son projet et en matière de gestion d'entreprise. A défaut, la fréquentation de cours de gestion pourra devenir une condition préalable à l'acceptation de la demande.

Enfin, à l'aide cantonale et à cette nouvelle mesure, la révision de la loi ajoute la possibilité d'accroître de 20% le montant d'une éventuelle caution accordée par une coopérative de cautionnement (office de cautionnement mutuel). Le montant supplémentaire de la caution est alors garanti par l'assurance chômage. Les instances chargées de l'application de la loi sur l'assurance chômage sont à disposition des intéressés.

Laurent Kurth, Office de l'emploi

MOTS-CROISÉS No 780



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 779:

Horizontalement: 1. Miaulement. 2. Gnomes. 3. Ma - Sues - Il. 4. Ode - Pu - Ado. 5. Rude - Salon. 6. Aline - Sein. 7. Net - PC - Ane. 8. Dé - Cala - Et. 9. Pliage. 10. Maternelle. **Verticalement:** 1. Mémoire. 2. Adulée. 3. AG - Edit - Pt. 4. Uns - En - Clé. 5. Loup - Epair. 6. Emeus - Clan. 7. Mes - As - Age. 8. Es - Aléa - El. 9. Idoine. 10. Talonnette.

ROC 575

CINÉMAS

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (de X. Beauvois avec R. Zem), 18 ans, dès samedi, tous les jours à 20 h 30. UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (de E. Kazan avec V. Leigh), 16 ans, samedi et dimanche à 17 h 30; de lundi à mercredi à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30 LES NERFS À VIF (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O. et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 15 h. MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 12 ans, jeudi à 18 h et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, jeudi à 15 h, 17 h 30 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
LISBON STORY (de W. Wenders avec R. Vogler), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LE CONTE DES TROIS DIAMANTS (de C. Vincent), 12 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h. LE JAPON, Connaissance du monde, jeudi à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
MA FEMME ME QUITTE, jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. THÉÂTRE: «Le Grab» par le Théâtre des Osses, Beau-Site, à 20 h 30. CONCERT: Eva de Geneva, piano, salle de musique, à 20 h. CONFÉRENCE: «Entre Byzance et Islam», par Jacques Bujard, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: jeudi dès 22 h, karaoké, jusqu'à 4 h.	LE LOCLE
CONCERT: Chœur d'hommes, la Loyauté, à 21 h 30.	LES PONTS-DE-MARTEL
CONCERT: André Cauvin et Cécile Hugonnard-Roche, pianos, Conservatoire, à 20 h 15.	NEUCHÂTEL
CONCERT: Natacha et Tanja, salle Roc-Montès, à 20 h 15.	LE NOIRMONT
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Sunstore, Métropole Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film): Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mur», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duveillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Gisèle Berger, crayons de couleur, jusqu'au 17.3. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Perte de maîtrise

Un automobiliste de Neuchâtel, M. J.-L. B., circulait rue des Mille-Boilles en direction de Peuseux, avec l'intention d'obliquer à gauche à la hauteur de la centrale laitière pour emprunter la rue de Vauseyon, hier à 3 h 45. Lors de cette manœuvre, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta un socle en béton, escalada celui-ci et frappa une borne lumineuse. Dégâts.

Neuchâtel

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit sur le chantier de l'école primaire des Acacias, hier à 13 h 50. M. C. B., de Neuchâtel, se trouvait sur un pont à une hauteur de 1,79 m, occupé avec une perceuse à passer des barres à béton à travers une paroi. A un moment donné, il a glissé et a chuté sur le dos. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

Areuse

Coûteux dépassement

Un peu avant minuit dans la nuit de mardi à mercredi, M. E. P., de Colombier, circulait sur l'autoroute N5 de Boudry à Neuchâtel. Peu après l'échangeur d'Areuse, à la suite d'un dépassement, cette auto heurta celle de M. C. P., de Bevaix, qui circulait normalement sur la voie de gauche. Le véhicule E.

P., après le choc, traversa les voies de l'autoroute réservées au trafic circulant en sens inverse, pour s'immobiliser au centre de la chaussée. Dégâts.

Cressier

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit à la Raffinerie de Cressier, hier à 11 h 30. M. D. A., des Hauts-Geneveys, effectuait le remplissage de propane liquide de son camion citerne. Lors d'une manœuvre, il a malencontreusement actionné le levier de la vanne d'un tuyau, libérant ainsi le propane restant dans la citerne. Ce gaz, sous forme liquide, s'est échappé et M. D. A. a été aspergé. Blessé, il a été transporté par hélicoptère de la REGA à l'Hôpital de l'Île à Berne.

Canton du Jura

Deux accidents

Mercredi matin, vers 5 heures, un automobiliste qui descendait La Malcôte s'est déporté sur la gauche. Un camion venant en sens inverse a heurté frontalement la voiture fautive. Pas de blessés, mais des dégâts matériels importants. Lundi matin, l'accotement de la route a cédé suite au croisement difficile de deux poids lourds, entre La Roche et Saint-Brais. Un camion frigorifique, en position difficile, a dû être redressé par un camion-grue secondé par un tracteur de débardage. Il n'y a pas eu de dégâts. (vg)

Courrendlin

Trois blessés

Un grave accident de la circulation s'est produit à l'intersection Courrendlin - Vicques - Le Violat, hier à 13 h 20. A la suite d'un refus de priorité, deux véhicules se sont violemment heurtés. Trois personnes ont été blessées dont une grièvement, laquelle a été hélicoptérée dans un hôpital bâlois. Les dégâts sont importants. La police cantonale a procédé au constat.

DÉCÈS

Fleurier

M. Louis Leuba, 1909

Travers

Mme Hélène Jenni, 1936

Les Verrières

M. Oscar Bosquet, 1911

Delémont

M. Marcel Schott, 1911

Courroux

M. Ernest Haldemann, 1918

Saint-Blaise

M. Jean-Philippe Stauffer, 1954

Cortailod

Mme Margaritha Rothenbühler, 1907

Marin

M. Raphaël Fruchard, 1973

Neuchâtel

Mme Madelaine Hess, 1911

Le bonheur, la paix, la joie tranquille. Il faut les reconnaître au passage - et remercier.

Andrée Grenier,

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Angèle MONTANDON

qui s'est endormie paisiblement vendredi soir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 février 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: 108, Avenue Léopold-Robert.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Service de soins infirmiers à domicile ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Repose en paix cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa.

Etienne et Germaine Simon-Vermot-Balanche, au Cerneux-Péquignot, leurs enfants et petits-enfants;

Marie et Robert Balanche-Simon-Vermot, leurs enfants et petits-enfants;

Jeanne et Henri Mercier-Simon-Vermot, au Cerneux-Péquignot, leurs enfants et petits-enfants;

Pierre et Monique Simon-Vermot-Vermot et leurs enfants;

Jacques et Liliane Simon-Vermot-Augsburger, à La Chaux-du-Milieu et leurs enfants;

Les descendants de feu Georges Simon-Vermot-Bonnet;

Les descendants de feu Jules Gauthier-Gonnez-Simon-Vermot,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges SIMON-VERMOT

leur cher et bien-aimé papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, paisiblement, à l'âge de 95 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 21 février 1996.

R.I.P.

Un office religieux sera célébré le samedi 24 février, à 11 h en l'Eglise du Cerneux-Péquignot suivi de l'inhumation.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Côte 24.

Domicile de la famille: M. et Mme Robert Balanche Jeanneret 30 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Fax: Rédaction 039 - 210 360

☎ (039) 210 210 Rédaction

Tirage contrôlé (REMP)

☎ (039) 210 310 Administration

28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja, Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

LE LOCLE

Repose en paix

La famille et les amis de

Madame Juliette VERMOT
née BERTHOUD-DIT-GALLON

ont la tristesse de faire part de son décès survenu paisiblement dans sa 90e année.

LE LOCLE, le 18 février 1996.
Midi 14

La cérémonie a eu lieu mercredi 21 février, dans l'intimité.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-783721

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU CRÉDIT SUISSE NEUCHÂTEL ET LA CHAUX-DE-FONDS

ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Jean REYMONDAZ

membre de la direction retraité.

Ils présentent à sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.

Profondément émue par les témoignages de sympathie, de réconfort et d'affection que vous lui avez adressés, la famille de

Monsieur Bertrand GODAT

vous en est très reconnaissante.

Merci de vos présences, vos messages, vos envois de fleurs, vos dons et vos soutiens.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1996.

132-783697

SONCEBOZ

Tu seras toujours avec nous mon trésor. Merci pour tout le bonheur que tu nous as donné.

Monsieur et Madame Ivano et Loris Salomoni-Bonazzi et leur fille Nathalie;

Les grands-mamans Lily et Gemma;

Monsieur Ennio Salomoni et ses enfants Boris, Marco et Philippe;

Madame Anne-Marie Ghisletta,

ainsi que les familles parentes et amies ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur très cher

Riccardo

2605 SONCEBOZ, le 19 février 1996.
Rue de la Gare 8

La messe avant l'enterrement aura lieu le vendredi 23 février à 14 h 00 en l'église catholique de Saint-Imier.

En sa mémoire, on peut penser au Centre de pédagogie des Perce-Neige à La Chaux-de-Fonds, ccp 23-4234-6.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6-106985



Monsieur et Madame Jean-Marc Vouillamoz, à La Conversion, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur Michel Vouillamoz, en France et ses enfants,

Monsieur et Madame Raymond Vouillamoz, à Genève et leurs enfants,

Mademoiselle Lise-Marie Vouillamoz, à Saint-Prex,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marc VOUILLAMOZ
née Suzanne SAAS

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie, enlevée paisiblement à leur tendre affection, le 18 février 1996, dans sa 88e année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Ch. des Marionnettes 75, 1093 La Conversion.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R.I.P.

Espèce domestiquée, mais pas prospère

La vie n'est pas rose pour l'éléphant d'Asie

On s'est inquiété beaucoup ces dernières décennies du destin de l'éléphant d'Afrique, massacré sans retenue pour l'ivoire. Ce front connaît une très relative acalmie, l'occasion de parler du sort du cousin d'Asie. Sait-on assez que les effectifs de celui-ci sont peut-être quinze fois moindres que ceux de l'éléphant africain, et qu'ils ont connu une longue décroissance? Ce recul est dû à un peu de chasse, à l'amenuisement de leur habitat forestier et à la tradition millénaire de capture et de dressage des éléphants sauvages pour travail et prestige. Une «fausse domesticité» qui, vue à distance, occulte quelque peu les problèmes de l'espèce...

Par
Jean-Luc RENCK

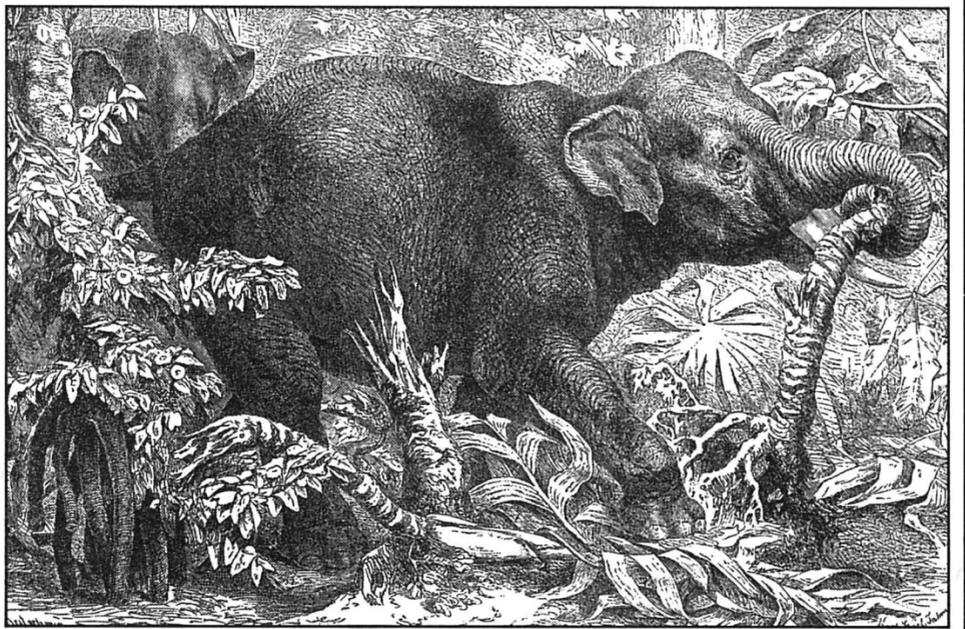
quels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient, et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation». Buffon ne pouvait anticiper les tueries contre lesquelles l'éléphant d'Afrique a eu beau «travailler constamment à sa réparation», son espèce ne s'est plus «soutenue»...

APPRIVOISÉ PLUS QUE DOMESTIQUÉ

L'homme a entrepris de dresser l'éléphant d'Asie il y a plus de cinq millénaires. Cette longue histoire a entraîné une réelle et souvent belle complicité - abusée sur les champs de bataille. Mais elle n'a jamais débouché sur cette reproduction «routinière» qu'on connaît aux animaux pleinement domestiqués. Buffon relevait avec lyrisme: «Quoique l'éléphant ressent de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous propageons, multiplions ou multiplions pour notre utilité: ici l'individu seul est l'esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes». De fait, on laissait des femelles apprivoisées aller, entravées, à la rencontre des mâles sauvages. Mais en cinquante siècles, les éléphants d'Asie nés «esclaves» ont été moins nombreux que ceux qui le sont devenus (4)...

LITIGE TERRITORIAL

Or, les populations sauvages de l'éléphant d'Asie, qu'on a tenu



L'habitat forestier de l'éléphant d'Asie recule...

... les hommes s'étendent, qui voient cet animal comme un encombrant parasite et, pour les grands mâles, une source d'ivoire

pour les garantes de la perpétuation de l'espèce, ont à affronter d'autres problèmes allant croissant. Buffon les évoquait déjà, remarquant que si les éléphants «n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité; car les hommes se sont très anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant: il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour s'y établir à demeure».

De fait, les éléphants sont nomades - et n'auraient par ailleurs que faire d'édifices, heureux qu'ils sont en forêt! Mais le discours de Buffon reste actuel. L'aventurier Mark Shand a tout récemment, le temps d'un documentaire, parcouru à dos d'éléphant la piste au pied de l'Himalaya que les éléphants empruntent depuis la nuit des temps. Désormais, cette piste qui, de l'Uttar Pradesh mène vers l'est jusqu'en Assam, est interrompue par les routes qu'ont ouvertes au XIXe siècle les colons britan-

niques, par les immenses plantations de thé et par les cultures et pâtures «creusées» au long des routes par les vagues de la démographie indienne. Aujourd'hui, la population de l'Inde s'accroît de 18 millions d'âmes chaque année. Les conflits avec les éléphants sauvages sont toujours plus aigus et s'ajoutent au problème du braconnage sur les grands mâles (5). Le déficit en reproducteurs sauvages pourrait devenir problématique...

BONHOMME ET MEURTRIER

C'est une joyeuse société pourtant qu'évoquait Buffon: «Lorsque (un éléphant) trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu». Mais la réalité prend des tours funestes: «lorsqu'ils arrivent sur des terres ensemençées, (les éléphants) y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds

qu'ils n'en consomment pour leur nourriture (...); ils dévastent donc une campagne en une heure (...). La seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter sont les feux d'artifice et les pétards». A deux siècles de là, lors d'une nuit agitée dans un village de l'Assam, ce sont encore ces moyens détonants que Mark Shand a pu voir déployés pour chasser une troupe d'éléphants d'une plantation de thé.

Cette même nuit, une femme a été tuée, son enfant échappant par miracle à la charge d'un éléphant affolé. Actuellement, en Inde, chaque année, deux cents personnes sont tuées par des éléphants, une statistique tragique qui ne fait qu'augmenter.

Dérisoire compensation: le gouvernement indemnise les familles des victimes...

Condamné par les circonstances à n'être plus qu'un pillard, un destructeur, l'éléphant perd peu à peu son aura ancestrale d'animal protecteur (6).

Et de plus en plus, des villageois se fatiguent d'effrayer les intrus.

Alors ils tuent (7)...

Le salut par le travail?

Le conflit de frontière de l'homme contre l'éléphant sauvage - en Asie, mais aussi en Afrique - doucement s'envenime, avec ses éclats, ses drames. Il contraste singulièrement avec l'image de l'éléphant paré des défilés ou la complicité entre cornacs et pachydermes occupés à des travaux forestiers.

COUP DOUBLE

Dans les forêts du Myanmar - l'ancienne Birmanie -, le vétérinaire américain Michael J. Schmidt a pu s'émerveiller: «Un geste, un mot, un changement de poids, c'est tout ce qu'il faut à un «oozie» pour diriger son éléphant lorsqu'il porte, pousse, tire ou entasse des grumes pesantes qu'ailleurs on manipule à l'aide de machines». M. J. Schmidt, du Metro Washington Park Zoo de Portland, Oregon, accorde une attention toute particulière à cette relation. Il est d'avis, en effet, que «si on lui conserve sa viabilité, cette activité traditionnelle peut garantir la survie non seulement de l'éléphant d'Asie, mais aussi celle des forêts» (8). Le Myanmar est le dernier pays à recourir de manière extensive à des éléphants dans le

secteur forestier. En Thaïlande, il y a 20 ans, on employait encore 4000 éléphants. Aujourd'hui, avec les forêts dévastées par les coupes rases, ces éléphants devenus inutiles sont négligés, mal nourris et livrés aux touristes dans quelques numéros misérables.

L'emploi des éléphants en forêt a nombre d'avantages. Les éléphants n'ont rien des machines qui dévastent tout sur leur passage pour ne finalement récolter qu'une grume. Ils progressent sur de petites pistes, rien à voir avec les larges routes qui rayonnent maintenant jusqu'au cœur des étendues forestières, routes parcourues par des véhicules bruyants, polluants, gourmands d'une énergie qui n'est pas du fourrage. Ces routes favorisent par ailleurs colons et braconniers. Mais un problème de fond demeure toutefois avec les éléphants: la rentabilité. Le recours à ces animaux ne devient avantageux que dans une utilisation en nombre: au Myanmar, 5700 éléphants sont employés dans les exploitations forestières.

IMPUDENTE MODERNITÉ

A ce point, un paradoxe: on en-

courage à une utilisation bien plus large des éléphants en Asie du Sud-Est afin de garantir une exploitation durable des forêts et l'avenir de l'espèce.

Mais on concède dans le même temps que les troupes sauvages ne sauraient suffire à alimenter cette main-d'œuvre, compenser les blessures, les départs à la retraite (9), les décès.

Solution: faire enfin se reproduire de manière régulière les éléphants captifs (et admettre les congés-maternité!). Il y a des naissances chez les éléphants du Myanmar, mais encore insuffisamment. Alors, sans égards pour la dignité, la pudeur que célébraient Buffon, le Metro Washington Park Zoo, qui mène depuis 33 ans un programme de reproduction d'éléphants, a prêté au Myanmar son savoir technique: l'insémination artificielle...

Tentatives sans succès, toutefois, pour l'instant: personne mieux qu'un éléphant mâle sait reconnaître que le bon moment approche...

Plus d'éléphants naîtront esclaves, donc, et le salut de l'espèce peut en dépendre: «des éléphants bûcherons constituent presque 15% de tous les élé-

phants d'Asie, sauvages ou domestiques, souligne, M.J. Schmidt.

Si leur nombre peut être conservé, il y aura toujours sur

Terre une population d'éléphants d'Asie suffisamment grande et génétiquement variée pour engendrer des générations de rejets bien portants».



Les éléphants ont servi longtemps le prestige des princes

Mais c'est loin des cours qu'on leur promet un salut

NOTES:

(1) Peut-être 10 millions jadis, les éléphants africains du sud du Sahara n'étaient plus que 1.3 million en 1979, 600 000 une décennie plus tard, au moment des dispositions contre le trafic de l'ivoire. Au nord du Sahara, ils ont souffert bien plus tôt...

(2) L'éléphant d'Asie était jadis présent de la Perse à la Chine. Des 30 à 50 000 restant, la moitié vit en Inde - principalement au Bengale -, le reste en Asie du Sud-Est. En Inde même, 3000 éléphants sont dressés, sur un total de 12 à 15 000 pour l'Asie.

(3) Rappelons les éléphants du Carthaginois Hannibal - Buffon en traite autre part. Moins connus sont ceux d'anciens royaumes d'Ethiopie ou, ce siècle, ceux des élevages tentés dans le Congo colonial. Actuellement, Randall Moore, dresseur installé dans le delta de l'Okavongo, au Botswana, propose des éléphants d'Afrique pour excursions et tournage de films.

(4) Les zoos peinent à obtenir une descendance: manque de mâles reproducteurs, incompatibilités d'humour. Mais c'est à tort qu'on a présenté l'éléphant Upali, né au zoo de Zurich en novembre 1994 comme une première suisse. Upali était médaillé de bronze...

(5) Chez l'éléphant d'Asie, les femelles n'ont que de très courtes défenses, et tous les mâles ne sont pas également pourvus.

(6) Buffon: «Les Indiens prévenus de l'idée de la métempsychose (réincarnation) sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, etc, les éléphants blancs comme les mânes vivants des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, (...des) domestiques, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque». Malicieux Buffon: «Cependant les attentions, les respects, les offrandes, les flatteurs sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens». Sur les éléphants blancs, plusieurs explications existent de longue date: animaux empoussiérés, ou dépigmentés par l'âge, albinos...

(7) En Malaisie, on capture et déplace les éléphants à problèmes.

(8) Dans «Working elephants», Scientific American, Janvier 1996.

(9) Après des décennies de loyaux services, un éléphant gagne le droit de jouir de ses dernières années. Souvent d'ailleurs, son cornac attiré est atteint par la «limite d'âge» au même moment.